

2M11.275D.5

Université de Montréal

Le discours anticolonialiste au Québec

par

Marie-Claire Chouinard

Département de littérature comparée

Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

En vue de l'obtention du grade de

Maître ès arts (M.A.)

En Littérature comparée

Juin 1999

© Marie-Claire Chouinard, 1999



2025.11.18

PR

14

U54

1999

V.009

Université de Montréal

Le discours anticolonialiste au Québec

par

Maria-Claire Chouinard

Département de littérature comparée

École des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

En vue de l'obtention du grade de

Maîtrise ès arts (M.A.)

En littérature comparée

En 1999

Maria-Claire Chouinard, 1999



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Le discours anticolonialiste au Québec

présenté par :

Marie-Claire Chouinard

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Mme Amaryll Chanady, directrice de recherche

M. Wladimir Krysinski, membre du jury

M. Jacques Cardinal, président-rapporteur

Mémoire accepté le :.....17 août 1999.....

Sommaire

Cette recherche porte sur la question du discours anticolonial au Québec, tel qu'il a été développé par certains intellectuels québécois durant les années soixante, c'est-à-dire pendant la période de la Révolution tranquille. L'objet de ce travail est de mettre en parallèle des textes anticolonialistes québécois et des textes anticolonialistes étrangers. Il s'agit principalement de la revue *Parti pris* et l'essai *Le colonialisme au Québec* de André D'Allemagne, qui sont comparés à certains documents majeurs de la théorie de la décolonisation, c'est-à-dire le *Portrait du colonisé* d'Albert Memmi, *Les damnés de la terre* de Frantz Fanon et, dans une mesure moindre, le *Discours sur le colonialisme* de Aimé Césaire.

La thèse de cet essai est de démontrer que l'analogie anticoloniale sert à décrire l'aliénation québécoise, principalement parce qu'elle entraînait dans son sillage certaines considérations d'ordre moral. Nous postulons que la limite du modèle réside dans le fait que l'analogie était problématique quand venait le temps d'élaborer le plan d'action de la libération. Pour vérifier la thèse, nous avons choisi un certain nombre de thèmes et de problématiques que nous avons comparés pour ensuite élaborer nos conclusions.

Suite à cette analyse, nous concluons que le modèle anticolonial permettait de diviser le monde « colonial » québécois de manière dichotomique et manichéenne; l'analogie anticoloniale permit aussi de créer dans l'imaginaire social la classe du

minoritaire en identifiant une victime, le Québécois, et un coupable, l'Anglo-Saxon; finalement, certaines autocritiques ont suggéré que si le modèle proposait certains buts moraux (humanistes) à la libération, il ne pouvait constituer qu'une première étape de la libération puisqu'il se révélait inefficace au niveau de la praxis révolutionnaire. L'idéologie anticoloniale fut ensuite dépassée par d'autres idéologies qui s'avéraient de toute évidence plus efficaces.

Table des matières

Sommaire.....	p. iii
Table des matières.....	p. v
Introduction.....	p. 1
Premier chapitre : la manichéisme colonial au Québec.....	p. 27
Le couple colonial : l'étranger et l'indigène.....	p. 31
La dichotomie ethnique du monde colonial.....	p. 36
Le racisme colonial.....	p. 42
Avant la colonisation.....	p. 45
Le retrait de l'histoire.....	p. 48
Conclusion.....	p. 50
Deuxième chapitre : portrait du colonisé québécois.....	p. 51
La culpabilité du colonisateur.....	p. 55
La mystification coloniale.....	p. 59
L'aliénation et la dépersonnalisation du colonisé.....	p. 65
Conclusion.....	p. 73
Troisième chapitre : de la démystification à l'autocritique.....	p. 76
La prise de conscience.....	p. 80
Nation et création d'hommes nouveaux.....	p. 82
La parole et les arts.....	p. 85
La violence révolutionnaire.....	p. 90
Autocritiques.....	p. 96
1. Généralité du modèle anticolonial et spécificités québécoises.....	p. 96
2. Domination et colonialisme : le relativisme de la domination coloniale.....	p. 99
3. Utilité didactique du modèle anticolonial.....	p. 104
Conclusion.....	p. 108
Bibliographie.....	p. vi

Introduction

On a déjà beaucoup dit (et souvent médité) des années soixante au Québec. Période mouvementée, où les événements se succédèrent dans un rapide staccato, elle marque pour plusieurs l'entrée inespérée du Québec dans la grande tourmente moderne. On la surnomme Révolution tranquille, d'après le mot d'un journaliste anglophone¹ ; cette appellation crée dans l'histoire du Québec un découpage incontournable qui, selon de nombreux Québécois, possède les vertus d'une genèse. Son avènement coïncide avec la mort de Duplessis en 1959², et donc avec la fin de la « Grande noirceur » imposée par son régime politique. On détermine généralement sa fin avec la « Crise d'octobre » de 1970, bien qu'on ne s'entende pas réellement sur cette datation qui dessine une articulation trop nette dans la physionomie de l'histoire québécoise. Pour certains, elle se termine avec le retour de l'Union nationale au pouvoir en 1966. D'autres, qui se sont exprimés dans les années 1970, affirmaient qu'elle n'était toujours pas terminée. Pour les tenants de la décolonisation québécoise, il n'y eut jamais de révolution, alors comment déterminer la fin d'une révolution qui jamais n'éclata? La « Révolution tranquille » n'était pour ceux-là qu'une phase pré-révolutionnaire devant se concrétiser par un projet révolutionnaire réel, modelé sur les nombreuses révolutions et luttes de décolonisation qui avaient éclaté de par le monde durant les années cinquante. On aurait voulu catapulte la question du Québec au rang des luttes anti-impérialistes et anticolonialistes et déjouer le célèbre oxymore. « Sera-ce la révolution qui l'emportera ou la tranquillité? », questionne Marcel Rioux dans *La question du*

¹ « Quiet revolution », *The Toronto Telegram*, 23 juin 1962.

² Ou bien avec l'entrée au pouvoir du gouvernement libéral en 1960, selon les interprétations.

*Québec*³. Cet espoir en une véritable révolution est signe des temps : le Québec des années soixante, tout comme les pays colonisés, vivait à cette époque une véritable mutation, et ce, à tous les points de vue : économique, politique, social et culturel. Une certaine disposition d'esprit entraîna une ouverture face aux idéologies de l'heure telles que le marxisme, la révolution, l'existentialisme et, problématique que nous focaliserons dans ce mémoire, le colonialisme ainsi que son revers, la décolonisation. Il fut en Amérique, et pendant une dizaine d'années, une colonie nommée Québec...

Analogie surprenante s'il en est. Pourtant, plusieurs intellectuels québécois la revendiquèrent lorsque le Québec des années soixante s'ingénia à dissiper un sentiment généralisé de retard sur l'Histoire, l'impression de vivre à cheval entre la réalité, moderne, et l'idéologie dominante, axée sur des valeurs passéistes : « Alors que nous étions une société industrielle, l'idéologie continuait de nous définir comme une société traditionnelle. Ce n'est que récemment que nous avons pris conscience de cet immense écart entre la théorie et la pratique⁴. » Au tournant du vingtième siècle, et notamment pendant les deux grandes guerres, le Québec s'était fortement industrialisé. Cette industrialisation massive avait provoqué l'exode des campagnes (ce que relate *Bonheur d'occasion* de l'écrivaine Gabrielle Roy). Le système des classes fut modifié : les classes ouvrière et bourgeoise firent leur apparition. Au niveau structurel, le Québec vécut donc depuis le début du siècle des changements imposants. Cependant, la culture ne semblait pas vouloir suivre le pas : les valeurs demeurèrent celle d'une société préindustrielle : traditionalisme, cléricisme, valeurs refuge, etc.

³ Marcel Rioux, *La question du Québec*, éd. Parti pris, Montréal, 1977, 249 p., p. 19.

⁴ Marcel Rioux, «Remarques sur le bon usage de la spécificité nationale » in *Parti pris*, vol. 2, n^{os} 10-11, p. 30.

Ce n'est que durant la Révolution tranquille que s'opéra un changement majeur dans les mentalités et que les Québécois prirent conscience de leur infériorité économique, laquelle avait des conséquences dans toutes les sphères de la vie québécoise, et souhaitèrent s'en libérer. La mort de Maurice Duplessis, le 8 septembre 1959, inaugurerait la fin de la « Grande noirceur », période dominée par un immobilisme conservateur. Selon de nombreux analystes, le duplessisme, cette époque de statisme pieux, avait empêché le Québec d'évoluer au même rythme que les autres pays industrialisés. Autrement dit, la collectivité québécoise accusait d'un retard par rapport aux pays industrialisés par son refus de se gouverner d'une manière autonome et de voir à ses intérêts économiques. Avec le « désormais » de Paul Sauvé, le successeur de Duplessis, le duplessisme devint une *époque* et fut confiné aux annales du passé. Ainsi l'exprime Cyrille Fecteau qui assistait aux funérailles du premier ministre :

C'est la fin d'une époque, me répétais-je. Plus jamais, depuis, je n'éprouvai cette impression presque physique d'arrêt, de suspension, mais aussi de brisure dans le temps. Pour moi comme pour bien d'autres, sans doute – à tort ou à raison – la révolution dite tranquille commença ce jour-là⁵.

Le temps était venu pour le Québec de se mettre au diapason et de procéder à une grande entreprise de rattrapage. L'expression « Révolution tranquille », quoique paradoxale, recouvre une quantité de bouleversements majeurs ayant permis à la collectivité québécoise de passer d'un type de société (agraire, conservatrice, peu encline au changement) à un mode d'existence beaucoup plus actif et conscient de ses intérêts économiques, politiques, sociaux et culturels. Ces bouleversements

⁵ Cyrille Fecteau, *Une certaine révolution tranquille*, Montréal, La presse, 1975, p. 11.

apparaissent comme la conséquence directe d'un changement de mentalité chez les Québécois :

Les Québécois acquièrent la certitude qu'ils peuvent changer beaucoup de choses s'ils le veulent vraiment. C'est la mise en veilleuse de ce fatalisme de vaincus et des minoritaires qui en viennent graduellement à penser qu'ils sont nés pour un petit pain et qu'ils sont loin d'avoir tous la tête à Papineau ⁶.

Cette volonté de changement, les Libéraux qui entrèrent au pouvoir en 1960 en avaient pressenti la nécessité, d'où la pertinence du slogan choisi pour la campagne publicitaire : « C'est le temps que ça change ». Afin que « ça change », le gouvernement de Jean Lesage s'employa à instaurer certaines mesures et à démocratiser le gouvernement. Par exemple, grâce à René Lévesque, alors ministre des Ressources naturelles, on nationalisa l'électricité (1964) : c'est le début d'une série de mesures qui eurent pour objectif de prendre en main une économie délaissée au profit d'exploiteurs étrangers. Le « Maîtres chez nous » des libéraux devint un mot d'ordre.

Plus que jamais, le Québec fit place à une certaine hétérogénéité de la pensée : « La révolution tranquille, c'est beaucoup plus la libération des esprits, la naissance d'attitudes critiques envers les choses et les hommes que des actes proprement révolutionnaires⁷. » Cette hétérogénéité se reflète dans tous les secteurs de la vie québécoise. Par exemple, au niveau politique, des groupes de gauche se créèrent

⁶ *ibid.*, p. 104.

⁷ *id.*

parallèlement au gouvernement de Lesage, alors que le Canada français avait longtemps fait foi d'un certain monothéisme de la pensée politique. Les ambitions de ces nouveaux groupes gauchistes, influencés par des programmes politiques étrangers, louchaient vers des objectifs politiques beaucoup plus drastiques que ceux préconisés par le gouvernement libéral. La Révolution tranquille prit alors des proportions inattendues, et Lesage fut bien malgré lui aux prises avec un cheval de bataille beaucoup plus impétueux que prévu. Le plus important de ces groupes fut sans doute le RIN (Rassemblement pour l'indépendance nationale) qui donna naissance par la suite au Parti québécois. Il y eut aussi les extrémistes qui proposèrent des méthodes plus immédiates : les felquistes optèrent pour des moyens d'action percutants qui leur collèrent définitivement l'étiquette de terroristes. Au-delà du politique ou de l'économique, les novations touchèrent également le culturel et le social où les changements s'avérèrent nombreux : il suffit pour s'en convaincre de considérer le sort qui fut fait à une institution aussi puissante que la religion, ou bien les réformes apportées au système d'éducation, jugé archaïque et élitiste.

D'une manière générale, nous pourrions qualifier cette période, à l'instar d'Ignace Cau (*l'Édition au Québec de 1960 à 1977*), « d'âge de la parole », tant furent nombreux ceux qui osèrent protester et apporter des solutions de rechange. Au niveau culturel, cet avènement de la parole se révèle par un foisonnement touchant toutes les formes d'expression : roman bien sûr, mais également revues en tout genre, essais, musique, cinéma, humour, etc. Et ce droit à la parole fut revendiqué comme un acte lucide et impérieux, bien que souvent difficile et balbutiant après tant d'années de mutisme. À titre d'exemple, Claude Prulhière, dans l'essai *Québec ou*

Presqu'Amérique s'excuse pour le style de son ouvrage, mais elle explique que cet essai lui vient du fond du cœur et s'avère nécessaire en raison de la rareté des écrits concernant le fait québécois. Notons également cet aveu d'un essayiste dont le leitmotiv de l'ouvrage consiste à s'élever contre la prétendue infériorité des Québécois : « C'est décidé, j'ai des choses à dire et je les dirai à ma façon, à ma manière, avec mes erreurs⁸ ». Ou bien cette remarquable introduction de Pierre Vallières à son ouvrage *Nègres blancs d'Amérique* : « Dans cet essai, sans doute mal construit [...] on trouvera plusieurs défauts, des répétitions, des constructions pénibles, à côté d'autres pages limpides, au vocabulaire coulant⁹ ». Il est clair qu'au monolithisme de la pensée duplessiste fait place un foisonnement d'idées permettant d'interpréter le « dégel » québécois comme l'avènement de « l'âge de la parole », une prise de position souvent balbutiante mais vivement revendiquée.

Pour ceux qui vécurent lucidement la Révolution tranquille, ceux qui prirent la parole, 1960 fut un moment de passage, une charnière dans l'histoire québécoise, ce que l'utilisation de nombreuses images tentèrent d'expliquer. Pour Marcel Rioux, il s'agit d'un printemps après un long hiver : « Le printemps québécois, celui de la nature, celui des arbres en feuilles et des fleurs qui éclosent, vient aussi avec la soudaineté qu'on l'a retrouvée avec le dégel politique de 1960. » Ou l'alternance du froid et du chaud : « Hier encore c'était froid, calfeutré, pétrifié; aujourd'hui, c'est déjà chaud, ouvert et grouillant de vie¹⁰. » Cyrille Felteau choisit quant à lui l'image de la lumière : « [...] la province changea du tout au tout. Comme si, dans un

⁸ Paul Unterberg, *Le Québec aux Québécois*, Montréal, Ferron éditeur, 1971, 154 p., p. 6.

⁹ Pierre Vallières, *Nègres blancs d'Amérique*, Montréal, Éditions Parti pris, 402 p., p. 13.

¹⁰ Marcel Rioux, *La question du Québec*, op. cit., p. 105.

appartement fermé depuis longtemps, quelqu'un avait ouvert toutes les fenêtres un jour de soleil et de grand vent¹¹ ».

À ces images, nous aimerions rajouter, dans l'esprit bucolique de Rioux, pourquoi pas, l'image de la chrysalide. Selon de nombreux sociologues, les années soixante s'avèrent pour les Québécois un moment d'intense recherche d'identité. En fait, selon Philippe Bernard et Gaetan Tremblay (rédacteurs pour la revue *Parti pris*), l'un des grands objectifs de la Révolution tranquille, peut-être le plus périlleux, fut de redécouvrir l'identité du Québécois:

À l'origine mouvement de revendication démocratique contre les abus, l'autoritarisme et la corruption du régime Duplessis, la Révolution tranquille est devenue un mouvement d'identification collective et de redécouverte du moi québécois¹².

Question de point de vue : la définition de l'homme québécois, était-ce réellement d'une *redécouverte* de l'identité de l'homme québécois, ou bien une construction identitaire faite de sédiments et d'éléments nouveaux, adaptée à une conception idéalisée? C'est ainsi que semble l'envisager Guy Rocher. Selon le sociologue, la mutation de la société exigeait une refonte de l'identité de l'espèce d'hommes qui l'habitait :

Ces changements sont plus frappants encore du fait qu'ils s'accompagnent d'une crise d'identité. Le Québec s'interroge sur sa personnalité collective,

¹¹ Cyrille Fecteau, *op. cit.*, p. 11.

¹² Philippe Bernard et Gaëtan Tremblay, «Facteurs culturels et décolonisation » in *Parti pris*, vol. 4, n^{os} 9-10-11-12, p. 114.

il est à la recherche d'une destinée qui serait cohérente avec son passé et qui méritait d'être assumée dans l'avenir¹³.

Selon nous, et à l'instar de Guy Rocher, la révolution sémantique que constituait le choix de cette nouvelle appellation, le *Québécois*, impliquait la création d'une identité nouvelle forgée par la mise en valeur de critères anciens, mais surtout par l'intégration d'éléments nouveaux choisis afin de répondre à de nouvelles prérogatives. Selon le sociologue Marcel Rioux, les différentes nominations choisies à travers le temps pour définir les habitants de la belle province sont conséquentes d'une série de facteurs, internes comme externes. Son hypothèse : « c'est en fonction des groupes auxquels s'opposent les classes dirigeantes québécoises qu'elles mettront en avant un caractère ou l'autre : américanité, francité, canadienité, catholicité ou québécité¹⁴ ». Au début de la colonisation française, les habitants se nommaient *canadiens*. Cette appellation collective se fondait sur un rapport avec le Français et mettait en relief le côté américain du *Canadien*. Il s'agissait d'un processus de différenciation et de valorisation de soi : le Canadien était supérieur au Français en raison même de son caractère américain. La conquête de 1760 amena une nouvelle catégorie ethnique dans l'équation : les Anglais. Les Anglais ayant choisi de se prévaloir du terme *Canadian* dans l'affirmation de leur nouvelle identité, les habitants francophones se replièrent sur le calque de *French-Canadians*, Canadiens français, premier anglicisme de la langue québécoise selon Marcel Rioux. Cette appellation niait cependant à l'habitant une identification distincte : il n'était en somme que le sous-groupe, particule « française » oblige, d'une nation plus large et victorieuse. On

¹³ Guy Rocher, *Le Québec en mutation*, Montréal, éd. Hurtubise, 1973, 345 p. , p. 11.

choisit donc le terme *Canayen* afin de déterminer une identité exclusive à l'autre, le *Canadian*. Canayen comme Canadien français se distinguait du Canadien principalement par la langue, mais aussi par la religion catholique qui devint le maître à penser de toute la colonie française.

Cette distinction s'allia à un mouvement de repli conservateur sur les valeurs dites véritablement canadiennes françaises : le religion, la famille, la culture de terre, le retrait des débats politiques et de l'économie jugés immoraux. Pour Rioux, cette attitude correspond à une idéologie de conservation qui eut cours jusque durant l'après-guerre. Jusqu'au XX^{ème} siècle, les deux expressions *canayens* et *canadien-français* se perpétuèrent dans le langage, cela même pendant que s'ébauchait une deuxième idéologie, l'idéologie de contestation, qui se voulait en quelque sorte la critique acerbe de la première. Cette idéologie était véhiculée par exemple par les citélibristes (intellectuels réunis autour de la revue *Cité libre*) qui souhaitaient voir la culture québécoise rayonner au sein d'un Canada uni et qui accusaient les élites d'avoir maintenu le Québec dans les courroies d'un nationalisme conservateur et non progressif. La génération qui suivit réfuta la thèse du Canadien français au sein d'un Canada uni et proposa une image nouvelle : le Québécois. Cette nouvelle identité faisait foi de l'épanouissement d'une nouvelle idéologie, l'idéologie de développement et de participation, dont la pierre de touche était l'affirmation de soi et non plus la différenciation contrastée d'avec l'Autre:

¹⁴ Marcel Rioux, *Les Québécois*, Paris, Librairie François Maspéro, revue Parti pris, Québec, 1967, 311 p., p. 20.

Ce nouvel homme est américain du nord, parle français mais se veut québécois, c'est à dire un être qui possède une spécificité et qui cesse de se considérer comme minoritaire. C'est ce qu'il est devenu, ce qu'il est, plutôt que ce qu'il n'est pas, qu'il veut mettre en évidence ¹⁵.

Il fallait procéder à l'autodafé du Canadien français afin que de ses cendres, tel un phœnix, naisse le Québécois. Encore pétri dans ses fils de soie, il était un être à faire. Qui serait-il? Comment le définir en tant qu'être exclusif à tout autre, possédant ses caractéristiques propres? Quelle idéologie présiderait à sa naissance? Afin de peindre le Québécois, les idéologues eurent recours à des outils conceptuels divers : il s'agit pour le sociologue Guy Rocher d'idéologies d'emprunt servant en quelque sorte d'outils idéologiques. Ces idéologies d'emprunt, hautement problématiques et paradoxales si l'on considère qu'elles devaient arriver à définir l'homme québécois, s'avèrent très intéressantes. D'une part, leur portée ne se limitait pas à la description d'un portrait collectif et statique, mais entraînait des conséquences politiques et économiques substantielles¹⁶. Il fallut donc que le modèle soit assez ressemblant et crédible pour coller à la réalité québécoise, mais qu'il soit aussi le promoteur d'une idéologie de combat et qu'il puisse se prolonger dans l'action. D'autre part, fatalement, elles ne pouvaient qu'être temporaires puisque la réalité québécoise ne pouvait correspondre à des situations politiques étrangères qui, quoique ressemblantes, demeuraient dissemblables en plusieurs aspects.

¹⁵ *ibid.*, p. 21.

¹⁶ Par exemple, Nicole Brossard affirme dans le numéro de *La barre du jour* consacré à la revue en 1972 que «*Parti pris* a été le promoteur d'un vocabulaire [anticolonial et révolutionnaire] qui a d'abord servi à l'analyse pour ensuite être transformé en générateur d'action ». Nicole Brossard, «Tiret» in *La barre du jour*, hiver 1972, p. 2.

Toujours selon le sociologue Guy Rocher, on s'inspira du modèle cubain (les écrits du Che furent avidement lus) qui promettait, par transfert de procédé, l'indépendance du Québec face au Canada mais surtout face à l'impérialisme américain. D'après Rocher, le modèle ne pouvait fonctionner étant donné la grande différence entre le niveau de vie cubain et celui, embourgeoisé, des Québécois. Un autre modèle étranger fut le Noir américain (les *Black panthers* offrait un modèle de révolte intéressant), d'où l'analogie heureuse de Pierre Vallières, « les nègres blancs d'Amérique ». Encore une fois, le facteur économique ne permettait pas que le parallèle soit durable, tout comme la question raciale qui était fortement diluée ici comparativement à la situation des Noirs aux États-Unis. L'autre image choisie par les intellectuels des années soixante, et celle qui nous intéressera pour ce présent mémoire, était le portrait du colonisé : les nombreuses luttes de décolonisation qui caractérisent les années cinquante et qui étaient largement commentées par les médias imposèrent aux Québécois une vision nouvelle, surprenante, de la collectivité québécoise (canadienne-française) : et si le Canada français était une colonie et les Québécois, des colonisés?

Pour comprendre cette étonnante comparaison (il est difficile d'imaginer le Québécois porteur d'eau), il faut débiter par quelques repères historiques. La Révolution tranquille coïncida avec les grands mouvements de décolonisation et le foisonnement d'une littérature anticolonialiste. Ce grand processus de décolonisation fut marqué grosso modo par deux vagues. La première toucha le continent asiatique et se déroula entre 1945 et 1954. La décolonisation de l'Afrique (sans doute plus intéressante pour nous étant donné son influence en terre Québec) se déroula à coups

de luttes sanglantes entre 1955 et 1966 dans le contexte de l'émergence de ce qui fut appelé le Tiers-Monde. D'abord, le Gold Coast (actuel Ghana) devint indépendant au sein du Commonwealth en 1957. Le Kenya, qui était soumis au pouvoir britannique depuis les années 1920, se révolta en 1952 (la révolte des Mau Mau). Il obtint son autonomie en 1961, son indépendance en 1963 et s'organisa en République en 1964. Dans la même veine, le Congo : les États du roi Makoko furent placés sous protectorat français en 1879, la colonie fut créée en 1891, obtint son autonomie en 1958 et son indépendance en 1960. Accédèrent à l'indépendance le Nigeria en 1960, le Tanganyika en 1961, l'Ouganda en 1962. Le modèle algérien s'avère un exemple flamboyant si on considère sa popularité auprès des intellectuels québécois¹⁷. En 1954 se forma le FLN qui décida de l'Insurrection; une violente guerre en découla, qui déboucha sur la proclamation de l'Indépendance en 1962. Peu après la proclamation d'Indépendance algérienne, des étudiants, artistes, intellectuels, partisans felquistes et révolutionnaires du Québec revendiquaient l'éradication du système colonial afin de libérer l'homme québécois de son asservissement à la couronne britannique et au vorace impérialisme yankee.

De toute évidence, cette coïncidence entre l'analogie anticoloniale québécoise et les grands mouvements de décolonisation n'est pas inopportune. Les médias et l'opinion internationale s'étaient vivement intéressés à ces événements. Le Québec, qui s'était fortement médiatisé à la fin des années cinquante, notamment par la popularité de la télévision, avait donc accès à ces problématiques et était d'autant plus

¹⁷ L'Algérie, quasi mythifiée, anime les discussions, au Québec comme ailleurs. Par exemple, la revue *Liberté* lui consacre un numéro («À la recherche d'une Algérie»). Elle détermine aussi des destins dans la mesure où certains révolutionnaires s'exileront là-bas après la Crise d'Octobre.

enclin à s'identifier à ces mouvements de décolonisation puisque, comme les pays du Tiers-Monde, le Québec avait la volonté de pénétrer dans la Modernité et devait donc entamer une série de changements (que nous avons brièvement évoqués au début de cette recherche). Nous pensons que le modèle anticolonial apparut pour nombre d'intellectuels comme un moyen de nommer, bien qu'imparfaitement, le sentiment d'avoir été lésés pendant longtemps. Rioux n'affirme-t-il pas que la colonisation des Québécois fut peut-être la plus douce mais la plus longue?

Il s'agit presque d'un truisme que de parler de l'influence qu'eut l'idéologie anti-coloniale sur les intellectuels québécois, tant le parallèle fut constaté par de nombreux critiques. Par exemple, Max Dorsinville, dans *Le pays natal*, affirme : « Beaucoup d'autres parallèles furent tracés, tous dans le but de renforcer l'équation d'un Québec colonisé¹⁸. » Également : « Il n'est pas étonnant que sous-tendant la pensée de Chamberland, Maheu, Vallières, on retrouve les théories du révolutionnaire Frantz Fanon qui, dans la praxis québécoise, inspire l'action des premières cellules du FLQ¹⁹. » Maurice Arguin, dans *Le roman québécois de 1944 à 1965*, affirme : « C'est précisément vers une représentation de la société, perçue comme "coloniale", de préférence à la représentation traditionnelle, que l'on s'est tourné au cours des années soixante²⁰. » Dans un essai consacré à la littérature québécoise durant la Révolution tranquille, Jozef Kwaterko constate également ce fait : « La réflexion elle-même [de la revue *Parti pris*] accuse des filiations conceptuelles avec le marxisme,

¹⁸ Max Dorsinville, «Le Québec noir », *Le pays natal*, Dakar, Nouvelles Éditions Africaines, 1983, 225 p., p. 124.

¹⁹ *id.*

²⁰ Maurice Arguin, *Le roman québécois, de 1944 à 1965*, CRELIQ, Université Laval, 1985, 225 p., p. 138.

l'existentialisme sartrien ainsi qu'avec le socialisme décolonisateur théorisé par Albert Memmi et Jacques Berque.» Marilyn Randall, dans ses études portant sur l'originalité, affirme que « c'est en prenant contact avec les analyses de Memmi, de Fanon et de Berque que les Québécois ont pris conscience de leur situation de colonisés²¹. » Finalement, Jean-Claude Robert : « À la faveur du mouvement généralisé d'anticolonialisme des années cinquante et soixante, coïncidant avec un véritable réveil du Québec dans tous les domaines, on découvre des analogies entre la situation d'ici et celle des pays colonisés²². »

Si le rapprochement semble incongru aujourd'hui, les Québécois des années soixante constatèrent une série de similitudes entre la situation des colonies « classiques²³ » et celle du Québec et embrassèrent assez facilement l'idéologie anticolonialiste qu'ils adaptèrent, tant bien que mal, selon la ferveur et le talent de l'analyste, au Québec. Comme le remarque Marylin Randall, on s'employa à analyser le Québec selon la grille anticoloniale et marxiste, parfois en copiant d'une manière étonnante des idées émises par d'autres. Tout un langage de la décolonisation envahit alors les discours de l'époque, et même les plus tièdes à cette analogie ne purent contrecarrer complètement les effets de cette mode idéologique, ne serait-ce que par l'utilisation massive du langage de la décolonisation (« aliénation », « domination », « dépossession », etc.) et l'analyse quotidienne de la société en termes marxistes (« classes », etc.) Pour ceux qui scrutèrent l'histoire du Québec à travers la loupe anticoloniale, la démonstration devait entraîner, par un juste dénouement, une

²¹ Marilyn Randall, *Le contexte littéraire*, Longueuil, Le Préambule, 1990, 272 p., p. 37.

²² Jean-Claude Robert, *Du Canada français au Québec libre*, Paris, Flammarion, 323 p., p. 8.

²³ L'expression est d'Albert Memmi (voir le *Portrait du colonisé*).

victorieuse lutte contre l'exploitation « canadien » et « yankee » et libérer les Québécois du joug colonial. Le modèle offrait donc à ceux qui désiraient une transformation de la société québécoise à la fois une grille interprétative fonctionnelle et des solutions qui avaient fait leurs preuves (bien relatives, ce que l'on comprendra des années plus tard).

Nombreux sont les écrivains québécois qui adoptèrent l'analogie anticolonialiste dans les années soixante. Les exemples foisonnent et touchent au niveau de l'écriture toutes les formes d'expression. Très brièvement, quelques exemples sauront certes éclairer ce propos, ce que peuvent démontrer entre autres les premiers textes publiés de Jacques Godbout (*Le couteau sur la table* et *l'Aquarium*) et ceux d'Hubert Aquin (*Prochain Épisode* et *Trou de mémoire*). Hubert Aquin était un agitateur public qui travailla au sein du RIN; il fut également directeur de la revue *Liberté* à partir de 1961, revue d'ailleurs fondée par Jacques Godbout. Ce dernier avait fondé également le MLF (Mouvement laïque de langue française) et avait enseigné en Éthiopie. Son premier roman, *l'Aquarium*, écrit au retour de ses voyages, se déroule dans un milieu colonial, où l'univers colonial est cependant perçu de l'extérieur et que les héros quittent après la révolution. *Le couteau sur la table* se déroule au Québec et met en jeu deux personnages qui représentent chacun l'un des partis opposés : le narrateur est le porte-étendard du Québec francophone et Patricia, l'idéal détesté de l'anglophone. À la fin du roman, le narrateur assassine Patricia : c'est l'histoire d'une rupture profonde à travers une allégorie nationale évidente. *Trou de mémoire* raconte également une histoire d'amour qui se termine par le meurtre de l'Anglaise (empoisonnement de Joan). *Trou de mémoire* et *Prochain Épisode* (1965) mettent en

scène des révolutionnaires et comportent plusieurs réflexions sur la Conquête, sur la Révolution à fomenter et sur l'aliénation des personnages narrateurs.

Si les travaux de Aquin et Godbout sont plus visibles étant donné la consécration institutionnelle de leurs auteurs, beaucoup d'autres romans furent écrits qui exploiterent le paradigme anticolonial. Pensons par exemple au *Cassé* de Jacques Renaud ou à *La ville inhumaine* de Claude Jasmin. Parallèlement au genre littéraire du roman, de nombreuses œuvres poétiques se nourrirent de l'idéologie anticolonialiste, ce dont fait foi magistralement *L'homme rapaillé* (1970) de Gaston Miron et *Terre Québec* (1964) de Paul Chamberland. Comme les deux romanciers que nous avons précédemment présentés, ces deux écrivains se sentaient vivement concernés par la question du Québec. Chamberland fut cofondateur de la revue *Parti pris* en 1963 et milita ardemment dans les mouvements politiques de gauche de l'époque. L'engagement de l'écrivain ne faisait pour lui aucun doute : il se devait de déclamer la vérité et de démystifier l'ordre colonial. Gaston Miron, quant à lui, fut l'une des têtes à penser de l'idéologie souverainiste. Il a milité au cœur de diverses organisations comme le MLF (Mouvement pour la langue française), le Parti socialiste du Québec et le RIN (Rassemblement pour l'indépendance nationale). Il a également collaboré à la fondation de la revue *Liberté*. Son rôle de politisation et de consolidation de l'identité nationale auprès des jeunes intellectuels est connu (Pierre Vallières, dans les *Nègres blancs d'Amérique*, louange généreusement le poète). Les œuvres de Chamberland et de Miron font foi de leurs préoccupations. Max Dorsinville s'est penché sur l'œuvre de Chamberland, découvrant en celle-ci (principalement dans l'œuvre très engagée *Terre Québec*) le vocabulaire et plusieurs des thèmes chers à Aimé Césaire, auteur du

célèbre *Discours sur le colonialisme* (1952) et du *Cahier d'un retour au pays natal*. Gaston Miron exploita également les nombreux thèmes et images de la décolonisation, telles l'aliénation et la dépossession, dont fait foi un poème tel « La batèche ». Encore une fois, n'oublions pas les grands absents de ce survol fort économe, comme Gérard Godin (*Cantouque*), Jacques Brault (*Mémoire*), etc. D'une manière générale, on assiste dans les années soixante à l'apparition d'une nouvelle poétique mettant en relief la condition de l'homme colonisé cherchant à naître dans la dignité d'un homme véritable et lucide.

Mais Québec ne fut jamais Cuba, ni Algérie, ni Congo. On parla cependant beaucoup, on envisagea, fébrilement, le nouveau monde à venir, la naissance tant espérée de l'Homme québécois, cet homme colonisé à libérer du corset colonial. On jongla avec les théories et les idéologies en vogue, on échafauda des projets dont les leitmotifs étaient l'analyse des « conditions objectives de l'aliénation » et le dépassement de ces conditions par l'action révolutionnaire... mais l'action ne fut jamais que fantasme ou, dans ses rares expressions, l'œuvre de quelques agitateurs isolés²⁴. Il serait d'ailleurs extrêmement périlleux et complètement déplacé d'inscrire le Québec contemporain dans le canevas des colonies classiques. Le Québec colonial n'est aujourd'hui qu'un espèce de non-sens historique auquel ne sont confrontés que les universitaires dans le cadre d'études spécifiques, alors que les enfants du Cameroun, par exemple, apprennent dans les petites classes l'histoire de la colonisation et son pendant, la décolonisation. Le modèle colonial fut de toute évidence un échec, une chimère.

²⁴ On sait par exemple que le FLQ ne comptait que quelques individus.

Plusieurs critiques ont constaté « l'incongruité » d'une telle analogie. À titre d'exemple, Jacques Pelletier constate des problèmes liés au modèle quant à la relativité de l'oppression coloniale au Québec:

C'est que pour Aquin et de nombreux écrivains de sa génération, on retrouve, au Québec, au début des années soixante, un processus analogue à celui qui s'est produit dans la plupart des pays qui se sont libérés depuis la deuxième guerre, à ceci près – et il s'agit bien sûr d'un facteur capital – que la domination coloniale est ici beaucoup moins nette que celle qui s'exerçait dans les pays du Tiers-Monde et que le combat national, pour autant, ne peut être que “douteux”, pour reprendre un titre de Steinbeck²⁵.

La position de Maurice Arguin est analogue. Il affirme, dans *Le roman canadien-français de 1944 à 1965*, que la vision d'un Québec colonisé ne pouvait satisfaire la réalité québécoise: « Cependant, cette nouvelle approche ne permet pas plus que la première [traditionnelle] de cerner les disparités sociales à l'intérieur de la société. La vision coloniale assimile presque la totalité des citoyens au prolétariat. On se situe toujours au niveau des grandes représentations idéologiques²⁶. »

Nous pensons à l'instar des critiques cités que le modèle anticolonial imposait certaines difficultés majeures. Selon plusieurs, c'est la trop grande flexibilité de la catégorie du colonisé qui rendait le modèle inapte à décrire la spécificité québécoise et, par conséquent, qui ne permettait de donner qu'une vision partielle et stationnaire

²⁵Jacques Pelletier, «Nationalisme et roman: une inévitable conjonction» in *Lecture politique du roman québécois contemporain* (1979), Montréal, coll. Les Cahiers d'études littéraires, UQAM, 1984, 225 p., p. 16.

²⁶*op. cit.*

de la société québécoise. C'est la simplification et la modélisation du *colonisé* qui, déraciné de son contexte, permettait que le parallèle soit institué. La simplification et l'élargissement du *colonisé* à tout homme dominé provoqua une espèce de « dévitalisation » du modèle, la création d'une catégorie vide qui en ce sens ne pouvait que décrire imparfaitement et temporairement les Québécois. Autrement dit, le modèle du *colonisé* était devenu une espèce de catégorie fourre-tout qui prit des proportions inattendues au point d'englober dans sa définition toute expérience de domination. Comme l'astrologie, il devenait une espèce de science de rechange à efficacité maximale.

Nous devons apporter une critique supplémentaire et essentielle à la compréhension de la non-adéquation du modèle colonial au Québec. Il existe deux types de colonies qui, si elles se ressemblent toutes deux puisqu'elles impliquent une domination, s'avèrent dans leur fondement bien différentes : il s'agit de la colonie d'intervention et de la colonie de peuplement. Les colonies analysées par Memmi ou Fanon constituent des colonies d'intervention. Elles se définissent par l'exploitation, par des exploitants étrangers, des matières premières du pays colonisé et la destruction quasi complète de l'économie et des structures internes, qui sont aiguillées vers des monoproductions. Le colonisateur n'est qu'un agent de cette exploitation, il ne s'établit pas au pays à long terme. Par conséquent, il néglige d'instaurer des structures stables visant au bien-être de tous les occupants. S'il y eut colonie au Québec, ce fut une colonie de transplantation, ou de peuplement, qui implique, au contraire de la colonie d'intervention, l'établissement définitif d'une communauté dans le but de développer le pays. Et cette colonie fut l'œuvre non pas des Anglo-Saxons, mais bien

des Français, et les véritables dominés, que l'on pourrait associer de par leurs conditions d'asservissement aux colonisés, furent les Amérindiens. Il est plus exact de lier l'hégémonie anglo-saxonne au résultat logique et prévisible d'une domination conséquente d'une guerre, précisément la Conquête dans le cas bien précis du Québec. Selon nous, c'est cette domination qui inspira le modèle anticolonial : que l'on parle en terme de colonie ou de domination, l'hégémonie de l'un provoque nécessairement le préjudice de l'autre. Cette différence entre domination au sens large et colonisation, est évoquée dans un article paru en 1972 où des élèves des HEC questionnent Albert Memmi. Voici l'une des questions des étudiants, qui révèle l'ambiguïté de l'analogie anticoloniale:

Les Canadiens français se prétendent colonisés économiquement et socialement par les Canadiens anglais. Mais ce qui embarrasse l'opinion française, et les Français de passage au Canada, c'est la prospérité, au moins apparente, de la province du Québec. C'est plutôt deux peuples colonisateurs, dont l'un a été vaincu par l'autre. Les vrais Colonisés [sic], ce sont plutôt les Indiens²⁷.

Nous rejoignons en ce sens les conclusions apportées par des chercheurs tels que J. Jorge Klor de Alva (« The postcolonization of the (Latin) American Experience : A Reconsideration of "Colonialism", "Postcolonialism", and "Mestizaje" »), qui estime qu'il y eut une utilisation surfaite des termes relatifs à la colonisation choisis pour décrire une variété de situations. D'après J. Jorge Klor de Alva, l'*impérialisme* et le *colonialisme* furent fusionnés dans le courant du vingtième

²⁷ Collectif, « Les Canadiens français sont-ils des colonisés ? » in *Le digeste québécois*, vol. 1 n° 1, p. 43. La réponse de Memmi, étonnante, sera révélée au troisième chapitre.

siècle, ce qui explique que l'on put appeler « colonialisme » diverses formes d'oppression souvent très différentes les unes des autres :

However, although the historical circumstances of these areas, and others such as Indonesia and the Philippines, have been quite different, two principal motivations, at least in the twentieth century, seem to have led to the common use of a single term to designate such widely disparate sets of experiences. The first of these is primarily intellectual: the need to understand the exploitation of one corporate group by another, as found in each of these regions, as a form of patterned behaviour determined primarily by non-local forces. In this case, I question the popular but misleading conflation of imperialist expansion with colonial dependence²⁸.

Julia Watson et Sidonie Smith (« De/colonization and the Politics of Discourse in Women's Autobiographical Practices²⁹ ») s'interrogent également sur l'utilisation qui fut faite du terme *colonisation*. Selon elles, le terme fut largement utilisé pour définir quantité de situations de domination dont certaines persistent de nos jours. Pour elles, en regard des études menées par exemple par Foucault, Lacan ou Spivak, le terme définit maintenant toute expérience de domination, ce qui équivaut à dire que toute subjectivité est colonisée puisque nul n'échappe aux contraintes de la domination, quelle qu'elle soit. Déjà, Albert Memmi introduisait dans l'introduction de son *Portrait* dédié aux Canadiens français une distinction entre *opprimé* et *colonisé* et semblait pressentir qu'une confusion s'était instaurée entre une catégorie large et en

²⁸ J. Jorge Klor De Alva, « The Postcolonization of the (Latin) American Experience : A reconsideration of "colonialism", "Postcolonialism" and "Mestizaje" » in *After Colonialism : Imperial Histories and Postcolonial Displacements*. Sous la direction de Yvon Pakash, Princeton, NJ, Princeton University Press, 1995, p. 241-275.

²⁹ Sidonie Smith et Julia Watson, « De/colonization and the Politics of Discourse in Women's Autobiographical Practices » in *De/Colonizing the subject : The Politics of gender in Women's*

soi universelle, l'*opprimé*, et celle du *colonisé* rattachée à des conditions socio-historiques bien précises. Il se voyait forcé de limiter la portée de son essai sans toutefois offenser les lecteurs québécois qui, somme toute, avaient bien voulu se reconnaître dans son ouvrage :

Je mentirais donc également, en prétendant que ce portrait que j'ai fini par tracer, de l'une des oppressions majeures de notre temps, visait d'abord à peindre l'Opprimé en général [...] Dois-je avouer que je m'en effarai un peu? Après les colonisés explicites, les Algériens, les Marocains ou les Noirs d'Afrique, il commença à être reconnu, revendiqué et utilisé par d'autres hommes dominés d'une autre manière [...] Les derniers en date furent les Canadiens français qui m'ont fait l'honneur de croire y retrouver de nombreux schémas de leur propre aliénation³⁰.

Le *Portrait du colonisé*, peut-être parce qu'il décrit de manière large le colonisé sans définir particulièrement de référent socio-historique, permit de décrire bien malgré lui une quantité de situations d'oppression qui toutes ne pouvaient être associées au colonialisme au sens strict (socio-historique) du terme. L'ouvrage, publié au Québec dans une période d'intense recherche d'identité, obtint la faveur enthousiaste de plusieurs et rapidement on traça le « portrait du colonisé québécois », frère siamois du colonisé de Memmi ou de Fanon.

Comment pouvait-il être utile de dresser le « portrait du colonisé québécois », une entreprise qui, en soi, pouvait s'avérer fort dénigrante, particulièrement dans

Autobiography, sous la direction de Sidonie Smith et Julia Watson, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1992, p. 13-31.

³⁰ Albert Memmi, *Portrait du colonisé*, J.J. Pauvert éditeur Libertés 37, Hollande, 1966, c. p. 16. Pour alléger la lecture, nous indiquerons *Portrait* entre parenthèses à la fin de chaque citation, ainsi que le numéro de la page.

l'édification d'une conscience nationale? Nous pensons que cette modélisation, qui devait paradoxalement définir la spécificité québécoise, servit à présenter le Québécois comme un *minoritaire*. Ainsi diminuée, sa condition entraînait certaines considérations d'ordre moral, le sentiment d'avoir vécu une terrible injustice, et le désir de se venger et de recouvrer la dignité perdue. Le *colonisé* nous apparaît donc une catégorie essentiellement morale. C'est d'ailleurs ce que croit J. Jorge Klor de Alva :

The rubric « colonialism », especially in the past century, carries with it much political and moral freight. For many it implies unjust social asymmetries, human abuses, and moral imperatives, which call for acts of resistance, demands for justice, and struggles for liberation. As moral constructs, colonialism, colonized, colonizer, and (today) postcolonial can be applied to an infinite variety of referents in order to characterize these as unjust or righteous, or as worthy of redemption or opprobrium³¹.

En regard de ce que nous avons jusqu'à présent exposé dans cette introduction, nous nous proposons d'étudier certains textes majeurs de la « décolonisation » québécoise. Nous désirons analyser l'appropriation de certains traits attribués à la colonisation, au colonisé ainsi qu'au colonisateur et montrer comment ces traits servirent à instituer le Québécois comme un *minoritaire*. En d'autres termes, nous voulons analyser en profondeur l'influence qu'eurent incontestablement certains ouvrages majeurs de la décolonisation sur la réflexion des intellectuels québécois des années soixante. En filigrane dans cet exposé, nous désirons démontrer que le modèle rapatrié au Québec, fortement émotif et moralisateur, dessinait un tableau manichéen

de la colonisation polarisé par le bien et le mal, le légitime et l'illégitime, le juste et l'injuste. Finalement, nous nous attarderons sur la question de la libération et l'abandon du modèle colonial. Nous pensons que le modèle colonial correspond à une première tentative de définition du moi québécois qui sera jugée par la suite infantile, intuitive et émotive. Cela explique qu'on ait embrassé d'autres idéologies plus adéquates, sans pour autant que les grandes lignes de la définition du Québécois soient modifiées : il demeure à travers toute la période de la Révolution tranquille un être opprimé et aliéné.

La méthode que nous préconiserons est donc celle de la comparaison entre certains textes traitant de la décolonisation et des textes québécois fortement inspirés par ceux-ci. En ce qui a trait aux textes de la décolonisation qui primeront pour cette recherche, il s'agit moins d'un choix que d'une nécessité puisque certains d'entre eux connurent une gloire telle qu'ils figurent aujourd'hui dans les corpus bibliographiques scolaires. Principalement, ces textes seront *Les damnés de la terre* de Frantz Fanon, le *Portrait du colonisé* d'Albert Memmi et le *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire. De la confession même des partipristes, ces auteurs eurent une influence prépondérante dans l'élaboration des théories décolonisatrices québécoises, lesquelles étaient plus souvent plagiées, plaquées à la situation du Québec : « Nous en "étions" à Sartre, à Berque, à Memmi, et cela, à l'époque, constituait toute une originalité. Originalité qui n'allait pas sans plagiat, il va sans dire³². »

³¹ *op. cit.*, p. 242.

³² André Brochu, « Écrire sur parti pris » in *La barre du jour*, hiver 1972, p. 27.

Pour procéder à notre analyse de l'analogie anticoloniale, nous avons choisi d'étudier principalement une revue, le mensuel *Parti pris* (1963-1968) et un essai, *Le colonialisme au Québec* (1966) de André d'Allemagne. Opter pour l'analyse d'une revue et d'un essai nous semble adéquat puisqu'il s'agit d'organes d'information qui essaimèrent durant ce que nous avons appelé « l'âge de la parole ». Le choix de la revue *Parti pris* est conséquent de la grande influence de l'idéologie anticoloniale qui, selon nous, a insufflé la vie aux premières publications. Soulignons également que le dernier numéro fut publié il y a maintenant 30 ans. Plus d'une génération a grandi depuis le temps où ces jeunes adultes de l'Université de Montréal fomentaient des utopies politiques dont certains constatent aujourd'hui, à tort ou à raison, la désolante incurie. Finalement, cette revue nous semble intéressante puisque nombre de ses rédacteurs désavouèrent leur croyance en un Québec colonial et conclurent qu'ils s'étaient simplement fourvoyés. Ceci se révèle essentiel à la bonne conduite de cette recherche et nous permettra d'enrichir nos conclusions. *Le colonialisme au Québec* nous intéresse quant à lui puisqu'il reprend quasi intégralement les propos de Memmi : la filiation est franche et sans scrupule, mais définitivement adaptée au contexte québécois, ce qui sera d'ailleurs fortement décrié par d'autres.

Nous diviserons l'essai en trois grandes parties : il sera d'abord question du parallèle constitué entre la colonisation du territoire québécois et le processus de colonisation classique. Ce premier chapitre voudra explorer certains aspects fondamentaux tels que la question de la légitimité et la dualité manichéenne de la situation coloniale. Ensuite, nous étudierons le « portrait du colonisé québécois » et celui du colonisateur. À travers ces portraits, nous désirons d'une part présenter la

forte influence du modèle anticolonial au Québec; d'autre part, nous voudrions démontrer une fois de plus en exposant certains aspects communs à la fois au textes étrangers qu'aux textes locaux que la colonisation est perçue comme un phénomène profondément manichéen où s'opposent victime et bourreau, le bien et le mal. Finalement, nous analyserons la question de la libération de l'homme québécois, ce qui devrait nous entraîner vers des considérations d'ordre politique et certaines conclusions sur l'utilisation du modèle colonial. Ce découpage en trois parties nous semble logique puisqu'il répond à la stratégie même de l'utilisation de ce parallèle : instaurer un modèle identitaire qui puisse apporter une cohérence révélatrice et justificatrice du passé, décrire l'homme québécois en tant qu'être lésé, et ensuite provoquer l'action libératrice.

Premier chapitre

Le manichéisme colonial au Québec

Nous annonçons précédemment que ce premier chapitre porterait sur le « parallèle constitué entre la colonisation du territoire québécois et le processus de colonisation classique ». En d'autres termes, nous nous proposons une analyse de la colonisation en quelque sorte « physique » du territoire québécois, c'est-à-dire l'arrivée du colonisateur (les Français pour Memmi et Fanon, les Anglais et les Anglo-Saxons pour les Québécois) et la déstabilisation de la société « indigène » confrontée à la venue ^{de} cet l'étranger (peu importe sa provenance, le « colonisateur » est un étranger). Bien que nous pensons qu'un certain nombre d'événements ressemblants aient permis d'imaginer le parallèle entre les situations (par exemple, l'exploitation des ressources naturelles par des forces extérieures), nous ne sommes pas sans ignorer les disparités de la situation québécoise comparativement aux colonies dites classiques (colonies d'intervention) et la profondeur de l'écueil d'un tel exercice. De toutes les manières, si nous comparions entre elles des colonies à proprement parler, nous ne serions pas confrontés à une homogénéité de situations, puisque toutes les colonisations ne peuvent être semblables, étant donné la dissemblance des conditions prévalant à chacune.

Dans tous les cas, il serait vain de comparer des faits et d'ergoter par la suite sur l'adéquation ou l'inadéquation des situations, sur la relativité de l'oppression, etc. Ce type d'analyse a déjà été fait par d'autres qui sentaient la pertinence d'étudier grâce au recul imposé par le temps les utopies de leurs aînés. Il ne s'agira donc pas de

comparer des faits, mais plutôt d'analyser une représentation de la situation du Québec et de sa colonisation qui propose un schéma global emprunté à la représentation de la colonisation faites par Memmi, Fanon et Césaire. En d'autres termes, ce ne sont pas les faits qui importent réellement, mais l'interprétation de ces faits et la manière choisie (terminologie) pour les déterminer. Ainsi présenté, le problème que pouvait présenter la comparaison de la colonisation québécoise à celles dites classiques ne s'avère plus inabordable, puisqu'il ne s'agira pas de comparer des cas de domination et leurs variations, mais bien la manière que les auteurs québécois (les partipristes et D'Allemagne) interprétèrent l'expérience de la « domination coloniale » au Québec avec un parti pris parfois semblable, parfois nuancé, à celui des textes anticolonialistes. Il est notoire que l'histoire n'échappe aucunement à l'épreuve de la subjectivité; les effets d'un éclairage calculé peuvent donner à un visage ou un paysage des tonalités particulières et provoquer des réflexions différentes, voire antithétiques. Imprégnés de la lecture des textes anticolonialistes, les intellectuels québécois optèrent pour une vision du Québec qui adoptait certains des traits essentiels de l'idéologie anticolonialiste, lesquels étaient en soi facilement « importables » et pouvaient définir une quantité d'oppressions (par exemple, la confrontation de deux groupes, le privilège économique d'un groupe, etc.)

Nous considérons que, transposés au Québec, l'utilisation du vocabulaire anticolonial et le placage du « portrait du colonisé » permettaient avant tout de broser un portrait extrêmement dichotomique et manichéen de la situation. Ce manichéisme, Memmi ou Fanon l'évoquent à satiété : « Le monde colonial est un monde

manichéiste³³ », affirme Fanon dans le premier chapitre des *Damnés de la terre*, mais il avait longuement exposé sa théorie dans son essai psychiatrique *Peau noire, masques blancs*. Transposé au Québec, ce manichéisme, obtenu grâce à la modélisation du vécu québécois sur celui des colonisés classiques, instaurait le Québécois en *minoritaire*, en défavorisé, par rapport au « colonisateur », le grand et illégitime gagnant de la tombola coloniale. L'adoption d'une vision sociétariale manichéenne ne s'avère pas une « tactique » inconsciente ou naïve chez les Québécois, mais est carrément revendiquée en tant qu'étape de la prise de conscience de l'aliénation vécue. C'est ce que prouve Paul Chamberland lorsqu'il affirme que le moment de la différenciation d'avec l'autre constitue une première étape de la catharsis :

À cela, nos bons-ententistes n'ont rien compris; ils se sont refusés avec horreur à ce manichéisme brutal dont ils n'ont point vu qu'il était le moment d'une catharsis historisante, celle qui nous sépare de l'autre et nous rend à l'indivision d'un projet créateur [...] La vérité que Miron nous dévoile est notre condition d'être minoritaire. Dans la lutte de libération nationale qui s'engage présentement, nous voyons surgir ce *manichéisme* primaire qui fait du canadien *un mal absolu*. Est-il seulement nécessaire de préciser qu'il y a là une simplification *outrancière* des faits, de la vérité objective? Et pourtant c'est la vérité de l'outrance qui prévaut sur celle des modérés, car elle rejoint une vérité beaucoup plus fondamentale que celle des faits³⁴.

³³ Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, éd. Gallimard, coll. Folio actuel, Paris, 1991, 380 p., p. 71. Pour alléger le texte, nous noterons *Damnés* entre parenthèses ainsi que le numéro de la page à la fin de chaque citation.

³⁴ Paul Chamberland, « De la damnation à la liberté » in *Parti pris*, vol. 1, n^{os} 9-10-11, p. 60.

Est-il besoin de souligner les considérations morales qu'entraînait une telle perception de la situation? C'est ce que J. Klor de Alva constatait dans son essai évoqué en introduction lorsqu'il affirmait que le *colonialisme*, le *colonisé*, le *colonisateur* étaient des constructions morales et impliquaient une interprétation morale de la situation (« unjust social asymmetries, human abuses, and moral imperatives »). Il nous semble que ces allégations s'avèrent tout à fait observables lorsqu'on s'attache à la « colonisation québécoise » telle qu'elle est présentée par les intellectuels québécois qui stimulent cette recherche. Un leitmotiv moral, en soi propre au colonialisme, ressort de toutes ces analyses : l'arrivée et la présence du colonisateur s'avèrent profondément injustes et illégitimes, et exigent un impératif rétablissement de la situation. Il nous semble que c'est justement en raison de son caractère moral (qui s'allie la prise de conscience) que le modèle de la colonisation (en tant que construction manichéenne) fut si largement appliqué au contexte québécois, pour être finalement abandonné au profit de théories qui s'avéraient plus efficaces, plus aptes à provoquer la libération.

Pour ce premier chapitre, nous nous proposons d'analyser principalement cinq aspects de l'analogie coloniale : le couple colonisateur/colonisé, le découpage dichotomique ethnique du monde colonial, le racisme comme fondement de la colonie, la perception de la société autochtone avant la colonisation et la notion de progrès et finalement le retrait de l'Histoire. Tous ces aspects mettent en relief les dyades légitimité/illégitimité et justice/injustice, lesquelles appuient notre prémisse de base selon laquelle la vision d'un Québec colonial, à l'instar de ce que présentent les textes anticolonialistes, se voulait profondément manichéenne. Il faut préciser (et cette

précision touche l'ensemble de cette recherche) que, confrontés à des textes écrits dans un esprit semblable, mais non par les mêmes auteurs, il est naturel que certaines des idées avancées ne soient pas interprétées intégralement de la même façon et que certaines problématiques soient abordées au détriment de d'autres (plutôt rares malgré tout). Surtout, il faut insister sur le fait qu'il y eut peu à peu un délaissement de l'image du *colonisé* au profit de celle, plus générale et liée au marxisme, de l'*exploité*, ce qui crée souvent une superposition d'idéologies qui ne se contredisent pas nécessairement (l'anticolonialisme étant nourri par le marxisme).

Le couple colonial : l'étranger et l'indigène

Afin de démontrer le manichéisme essentiel du schéma esquissé du monde colonial, il faut d'abord s'attarder sur sa manifestation la plus évidente, c'est-à-dire le couple colonial, qui est minutieusement analysé par Memmi (plus particulièrement) et par Fanon. Il importe de dessiner brièvement le portrait des entités mises en présence, puisque la colonisation est avant tout la confrontation de deux groupes définis de manière (essentialiste et dont les rôles sont clairement définis dans le drame colonial)³⁵. Nous allons donc nous étudier certains traits qui sont associés généralement aux groupes confrontés et qui permettent d'instaurer une opposition manichéenne et simpliste, pour reprendre la terminologie de Chamberland.

Le schéma colonial permet d'abord et avant tout de distinguer (mais en même temps de définir) les acteurs du drame colonial, un peu comme un jeu d'échec que l'on

³⁵ Nous aborderons plus en détails ces portraits dans le deuxième chapitre.

prépare en séparant les pièces par couleur, chacune bien placée sur le damier selon les conventions du jeu. Ainsi, on délimite de manière contrastée les joueurs en définissant le groupe des « bons » et celui des « ennemis ». Or justement, le couple colonial, qu'il soit défini dans la colonie classique ou au Québec, se fonde sur un rapport d'aliénation d'un groupe (majoritaire en nombre) au profit d'un autre (minoritaire), de domination d'un groupe par un autre. Dans les textes anticolonialistes³⁶, le colonisateur est toujours considéré à la fois comme un étranger et un exploiteur qui pille les ressources naturelles du pays en exploitant la force des colonisés. L'*étranger* et l'*exploiteur* se marient dans un rapport de synonymie inéluctable et renforcent l'idée d'illégitimité de la venue du colonisateur sur le territoire, d'autant plus que les colonisés demeurent les ayants droit puisqu'ils habitaient le sol bien avant l'arrivée des colons. Pour Fanon, le colonisateur demeure un étranger : « L'espèce dirigeante est d'abord celle qui vient d'ailleurs, celle qui ne ressemble pas aux autochtones, "les autres". (*Damnés*, p. 71) » Memmi exprime bien l'illégitimité de la présence du colonisateur, l'étranger, sur la terre de l'*habitant* :

Il est impossible enfin qu'il [le colonisateur] ne constate point l'illégitimité constante de sa situation. C'est de plus, en quelque sorte, une illégitimité double. Étranger, venu dans un pays par les hasards de l'histoire, il a réussi non seulement à se faire une place, mais à prendre celle de l'habitant, à s'octroyer des privilèges étonnants au détriment des ayants droit. (*Portrait*, p. 47)

Au Québec, l'utilisation du terme « colonisateur », terme qui, depuis les grandes révoltes anticoloniales est devenu sémantiquement lourdement chargé, trace

³⁶ Nous entendons le plus souvent par textes anticolonialistes les textes de Memmi, Fanon et Césaire.

un portrait maléfique et sans nuance de l'Anglo-Saxon (et ses pères) qui est aussitôt mis au banc des accusés. Le « colonisateur » est toujours chez les Québécois synonyme *d'étranger* et *d'exploiteur*. Comme chez Memmi ou Fanon, cet *étranger* est unanimement accusé de voler au peuple conquis les ressources naturelles et de tirer profit de celles-ci aux dépens du colonisé qui devient une main-d'œuvre à bon marché. D'Allemagne évoque en ces termes l'arrivée de l'étranger exploiteur : « De la nouvelle métropole arrivèrent les traditionnels exploiters, les “colons” qui furent encouragés à s'approprier les ressources du pays conquis³⁷. » Plus explicitement : « [ils] ont fait que l'économie québécoise a toujours été organisée et exploitée par l'étranger, en fonction d'intérêts étrangers et souvent à l'encontre du pays (*Le colonialisme*, p. 49) » Chez les partipristes également le colonisateur se double de l'exploiteur et de l'étranger, qui provoque la dépossession du peuple québécois. Ceci est dévoilé par exemple par cette citation puisée dans le manifeste de 1965-1966 : « La domination coloniale, c'est-à-dire le fait que le peuple québécois soit dépossédé au profit d'étrangers et d'une minorité qui représente des intérêts étrangers, est assez claire ». Plus explicite, Chamberland, dans son article consacré au « portrait du colonisé québécois », affirme : « Nous vivons dans un territoire, un pays qui est aux mains des étrangers; nous sommes des “locataires” sur nos propres domaines, et nous pouvons sans cesse ici ou là être “chassés”, bousculés, “utilisés”, sans pouvoir riposter³⁸. » Ces quelques exemples révèlent que le colonisateur est considéré comme

Nous précisons quand il sera question des textes québécois.

³⁷ André D'Allemagne, *Le colonialisme au Québec*, Les éditions R-B, Montréal, 1966, 192 p., p. 19. Pour alléger la lecture, nous indiquerons *Le colonialisme* entre parenthèses à la fin de chaque citation ainsi que le numéro de la page.

³⁸ Paul Chamberland, « De la damnation à la liberté », *op. cit.*, p. 72.

imposteur qui vole le bien des ayants droit, d'où l'illégitimité de sa présence. Dans l'histoire de la colonisation, l'étranger exploiteur représente l'élément perturbateur.

Si l'on stipule l'arrivée d'un étranger, on conçoit également la présence d'un habitant, d'un premier venu, d'un autochtone, ou, terme péjoratif, d'un indigène. Toutes ces dominations expriment la même idée, c'est-à-dire que le colonisé habitait la terre avant l'arrivée des colonisateurs. Le caractère de premier venu justifie la légitimité de sa présence et l'illégitimité profonde de l'arrivée du colonisateur (l'exploiteur/étranger) qui s'enrichit à ses dépens. Dans les écrits anticoloniaux, « l'indigène » est le terme choisi pour qualifier la population colonisée. La dénomination est lourdement chargée sur le plan émotif et sert à insister sur l'infériorité du colonisé. Rappelons à ce propos le percutant incipit de la préface aux *Damnés de la terre*, écrite par Jean-Paul Sartre, où s'opposent l'humain et l'inhumain : « Il n'y a pas si longtemps, la terre comptait deux milliards d'habitants, soit cinq cents millions d'hommes et un milliard cinq cents millions d'indigènes. (*Damnés*, p. 37) » Employée régulièrement par Fanon, cette appellation, comme le « nègre », est en quelque sorte un procédé linguistique de l'emprunt servant à accuser le fondement même du terme, c'est-à-dire le racisme, le dénigrement.

L'utilisation du terme « indigène », plutôt étonnante dans le contexte canadien-français, est cependant choisie fréquemment pour désigner le peuple. André D'Allemagne utilise le procédé stylistique de l'indigénisation : « Le régime colonial, au Québec, se donne des airs libéraux et démocratiques en laissant les "indigènes" se chamailler et se bagarrer entre eux. (*Le colonialisme*, p. 18) » Aussi : « Ils étaient en

quelque sorte les “officiers des Affaires indigènes”. (*Le colonialisme*, p. 38) », ainsi que « l’encouragement accordé par un gouvernement *provincial* aux fournisseurs indigènes. (*Le colonialisme*, p. 56) » Nous pouvons aussi constater l’utilisation du terme « indigène » à plusieurs reprises dans *Parti pris*. Par exemple, dans leur « manifeste de 1965-1966 », les partipristes affirment, en évoquant la situation des Québécois : « *Situation coloniale* type où c’est une poignée de capitalistes et d’entrepreneurs étrangers qui dominant et transforment, selon leur désir, le paysage naturel et humain d’une communauté *indigène* impuissante et asservie³⁹. » Voici, une autre citation fort explicite puisée dans le même article: « [...] qu’il y a au Québec deux collectivités distinctes; même leurs lieux d’habitation sont séparés et la minorité anglo-saxonne vit dans des quartiers riches, et n’a que peu de contacts avec la “population indigène”⁴⁰ ».

Cette appellation, l’*indigène*, exprime de manière explicite le caractère de premier venu du Canadien français et imprime au discours un certain pathos servant à mettre en relief le dénigrement opéré par le colonisateur, la « minorisation » du peuple québécois. Remarquons cependant que souvent les auteurs cernent de guillemets le terme, ou choisissent de l’écrire en italiques, ce qui démontre qu’on nuance l’utilisation du mot, on en fait une image comparative qui sert à insister sur l’infériorité des Québécois et qui permet de différencier l’étranger nouveau venu par rapport à l’habitant établi de longue date. Bien sûr, si l’on compare le Québec avec une colonie telle l’Algérie, une différence s’impose, puisque les Algériens s’établirent au pays plusieurs siècles avant que les Français ne défrichent les terres de la Nouvelle-

³⁹ Collectif, « Manifeste 1965-1966 » in *Parti pris*, vol.3 n^{os} 1-2, p. 6. Ce sont les auteurs qui soulignent.

France (ceux-ci étaient d'ailleurs eux-mêmes des colonisateurs). Aussi, il faut noter un oubli que nous soulignons dans l'introduction, c'est-à-dire la présence de l'Amérindien qui, au nom de la foi catholique, a subi une colonisation violente de la part des Français. Cette omission n'est pas étonnante, puisqu'il ne fallait pas entacher le caractère de *victime* du Canadien français⁴¹. De toutes les manières, il n'est pas question de critiquer la pertinence de l'utilisation du terme *indigène*, mais plutôt d'évaluer le caractère stratégique de cette utilisation qui, fondamentalement, sert à exposer l'injustice et l'illégitimité de la présence de l'autre, celui qui provoque l'asservissement du peuple réduit à l'état d'indigènes, de demi-hommes.

La dichotomie ethnique du monde colonial

Jusqu'à présent, nous avons démontré que l'utilisation stratégique d'une certaine terminologie empruntée au discours anticolonial (« l'exploiteur », « l'étranger », « l'indigène ») permettait de diviser grossièrement la population en deux : les exploiters et les victimes. En soit, ce procédé pourrait être assimilé à une vision marxiste puisque le marxisme établit une scission entre les forces exploiteuses et les masses asservies. Cependant, « l'indigène » accuse une filiation davantage anticoloniale, laquelle intègre au discours marxiste un sens supplémentaire, une prémisse essentielle : les groupes mis en présence sont surdéterminés par leur race. Et qui dit race, dit forcément racisme. Chez Memmi et Fanon, ce rapport de peuple à peuple est fondamentalement ethnique, puisqu'il oppose des nations différentes et non

⁴⁰ *id.* Ce sont les auteurs qui soulignent, ce qui dévoile l'ambiguïté d'une telle affirmation.

⁴¹ Ce n'est qu'en 1968, soit dans le cinquième volume de la revue *Parti pris*, qu'on peut lire un article sur les Amérindiens.

seulement des classes, bien que les deux soient intimement liées, justement parce que l'ethnicité est un facteur déterminant dans la promotion de l'individu. Fanon évoque ce morcellement ethnique qui résulte en un rapport de racisme réciproque : « Quand on aperçoit dans son immédiateté le contexte colonial, il est patent que ce qui morcelle le monde c'est d'abord le fait d'appartenir ou non à telle espèce, à telle race. (*Damnés*, p. 45) » Les propos de Memmi font écho à Fanon : « L'accusation raciste, portée contre les colonisés, ne peut être que collective, et tout colonisé sans exception doit en répondre (*Portrait*, p. 110) . » Également, et c'est l'auteur qui souligne : « *Le racisme résume et symbolise la relation fondamentale qui unit colonialiste et colonisé.* (*Portrait*, p. 107) » Pour Memmi, le problème est avant tout racial et englobe dans son giron la totalité des colonisés qui forment un tout homogène et catégorisé de manière définitive, et c'est ce qui distingue leur lutte de celle des travailleurs : « L'oppression ouvrière comporte une issue : théoriquement au moins, un ouvrier peut quitter sa classe et changer de statut. Tandis que, dans le cadre de la colonisation, rien ne pourra sauver le colonisé. Jamais il ne pourra passer dans le clan des privilégiés [...] (*Portrait*, p. 110) »

Si pour les anticolonialistes tels Memmi et Fanon le débat est avant tout d'ordre racial, on retrouve au Québec deux attitudes différentes par rapport à cette problématique. Soit l'on considère l'accusation raciste trop générale puisqu'elle ne met pas en valeur la question des classes qui, au Québec et selon de nombreux analystes, doit intervenir lorsque la population colonisée est étudiée. Dans ce cas, la confrontation ethnique, qui est une prémisse pour Memmi et Fanon, apparaît simplifiante et ne peut conséquemment pas rendre compte de la réalité. C'est par

exemple ce qu'expriment les rédacteurs du « Manifeste de 1965-1966 » qui adoptent un point de vue mitigé :

Certains ont prétendu récemment que les classes sociales n'existaient pour ainsi dire pas au Québec; selon eux, il faudrait parler plutôt de "classe ethnique" en ce sens que les rapports de production, et l'exploitation seraient organisés en fonction de la présence de deux nations; et que les groupes qui auraient des intérêts en commun et un sentiment d'appartenance commune seraient d'abord des nations. Nous croyons en effet que le facteur national est important pour expliquer le Québec, mais qu'il ne saurait suffire à lui seul⁴².

Bien que le facteur ethnique puisse sembler moins évident en Amérique du Nord puisque le conflit n'est pas déterminé par la couleur de la peau, on insiste néanmoins souvent sur le caractère raciste de la confrontation. Les Québécois choisissent fréquemment d'ignorer la question du départage des classes et d'assimiler la totalité de la population au groupe des colonisés. Dans ce cas, ils considèrent que le préjudice est globalisé. Il s'agirait par exemple du point de vue de Pierre Maheu : « Mais c'est là oublier l'essentiel : justement, les groupes ethniques et les classes coïncident en grande partie⁴³. » Certains intellectuels préféraient sans doute éviter les nuances de classe puisque ainsi on portait une accusation globale et par conséquent beaucoup plus efficace. En d'autres termes, en divisant la population du monde colonial en deux et en soulignant le caractère racial de la confrontation, c'est-à-dire en appliquant le schéma colonial de Memmi et Fanon, on exacerbait le sentiment d'injustice et le désir de libération.

⁴² Collectif, « Manifeste 1965-1966 », *op. cit.*, p. 6.

⁴³ Pierre Maheu, « En guise d'introduction » in *Parti pris*, vol. 2, n° 4, p. 17.

Conséquemment, pour tenter d'expliquer les inégalités sociales entre anglophones et francophones, le racisme de l'opresseur est maintes fois évoqué. Pour nombre de partipristes, particulièrement durant la première année de la revue, le conflit qui oppose les anglophones aux francophones est profondément ethnique, ce que démontre par exemple un article de Paul Chamberland paru dans le numéro deux. Dans cet article, il accuse le racisme de l'opresseur d'entraîner la même réaction chez l'opprimé : « Ce "contre-racisme" ne peut être vécu que sous la forme d'un racisme : il ne saurait en être autrement dans une situation qui emprisonne la conscience de l'opprimé à l'intérieur des schémas racistes⁴⁴. » Trois ans plus tard, ce même racisme est toujours vertement dénoncé : « Nous savons clairement qui sont les véritables racistes et quel le véritable racisme [...] c'est le racisme de la nation maître face à la nation esclave⁴⁵ ». Gaston Miron, qui produisit quelques textes pour *Parti pris*, s'indigne, avec sa verve habituelle, de la dévalorisation ethnique du peuple québécois : « L'humiliation de ma poésie est ici une humiliation ethnique [...] Je n'ai que mon cri existentiel pour m'assumer solidaire de l'expérience d'une situation d'infériorisation collective⁴⁶. » André D'Allemagne accuse également le colonisateur de racisme : « Par ailleurs, ce colonisateur étant foncièrement raciste, le nationalite [sic] des autres lui apparaît automatiquement raciste. (*Le colonialisme*, p. 135) »

⁴⁴ Paul Chamberland, « Aliénation culturelle et révolution nationale » in *Parti pris*, vol. 1, n° 2, p. 18. Cette idée est d'ailleurs une reprise du racisme de défense dont parle Memmi (p. 176 du *Portrait du colonisé*).

⁴⁵ Gilles Bourque, « De Gaulle, politique et stratégie » in *Parti pris*, vol. 5, n° 1, p. 11.

⁴⁶ Gaston Miron, « Notes sur le non-poème et le poème » in *Parti pris*, vol. 2, n°s 10-11, p. 94.

Le découpage morphologique de la ville permet d'illustrer la dichotomie ethnique du monde colonial, ce « monde coupé en deux (*Damnés*, p. 68) » que Fanon décrit dans *Les damnés de la terre*, que Chamberland qualifie d'univers « bicéphale » : « L'univers canadien [sic] est en fait plus qu'un univers scindé en deux, c'est un monde bicéphale⁴⁷. » Il s'agit d'un élément de comparaison très frappant lorsqu'on met en parallèle les textes qui nous intéressent, puisqu'ils abordent pratiquement tous la question de la fracture dichotomique de la ville. Voici d'abord comment Fanon dépeint cette ville :

La zone habitée par les colonisés n'est pas complémentaire de la zone habitée par les colons. Ces deux zones s'opposent, mais non au service d'une unité supérieure. Régies par une logique purement aristotélécienne elles obéissent au principe d'exclusion réciproque [...] La ville du colon est une ville repue, paresseuse, son ventre est plein de bonnes à l'état permanent. La ville du colon est une ville de blancs, d'étrangers. La ville du colonisé, ou du moins la ville indigène, le village nègre, la médina, la réserve, est un lieu mal famé, peuplés d'hommes mal famés [...] (*Damnés*, p. 69).

André D'Allemagne fait également référence à la séparation ethnique des quartiers en citant un passage de la revue *Parti pris* (*Le colonialisme*, p. 71). Quant à eux, les partipristes décrivent, d'une manière étonnamment ressemblante à celle de Fanon, cette ville coupée en deux et violemment contrastée où se confrontent l'ouest de la ville, anglophone et somptueux, et l'est, quartier des Canadiens français miséreux (il faut remarquer une fois de plus l'utilisation du terme *indigène*) :

⁴⁷ Paul Chamberland, « De la damnation à la liberté *op. cit.*, p. 66.

En fait il y a deux villes, deux mondes qui coexistent à Montréal, l'un à l'est, français, pauvre, c'est la ville indigène; l'autre à l'ouest, riche, anglais [...] Le contact de ces deux mondes n'a pas été fructueux; l'est est sale, on y souffre de promiscuité, les maisons y sont pleines de décrépitude [...] l'ouest est cosu, aéré, les maisons fermées sur elles-mêmes, on y est individualiste, tout y respire la morgue et la suffisance⁴⁸.

Ce découpage de la ville et la description des quartiers à Montréal, qui se révèle profondément dichotomique, pourrait être accusé de minimalisme puisqu'il ignore les disparités sociales au sein du groupe des « colonisés ». Il sert cependant à mettre en évidence que le fait d'appartenir à telle ou telle race prédispose à l'avancement socio-économique de l'individu. S'il réside dans des quartiers miteux, c'est que le colonisé québécois, tel le colonisé classique, ne connaît qu'une forme limitée d'avancement; le colonisé québécois subit une forme d'injustice reliée à sa race, ce qui est visible par son lieu de résidence ainsi que par sa pauvreté, pauvreté qui détonne par rapport au bien-être économique de l'anglophone. En cela, les intellectuels québécois appuient l'une des allégations principales de anticolonialistes : en raison de sa race, le colonisé ne pourra jamais atteindre les avantages dont bénéficie le colonisateur puisqu'il n'a pas accès à la même instruction, aux mêmes services et à la même reconnaissance sociale. En d'autres termes, sa race, infériorisée par l'Autre, est préjudiciable.

Pour Césaire, il est évident que la promotion sociale est conséquente de la race, ce qu'il exprime en résumant la pensée extrêmement déterministe du Ernest Renan

⁴⁸ Pierre Maheu, « En guise d'introduction », *op. cit.*, p. 10.

d'avant *Qu'est-ce qu'une nation?*⁴⁹ Fanon exprime essentiellement la même idée : « On est riche parce qu'on est blanc, on est blanc parce qu'on est riche (*Damnés*, p. 70) ». Du côté des Québécois, on dénonce également le racisme inhérent à la promotion sociale de l'individu. Par exemple, D'Allemagne évoque le fait qu'on n'offre jamais au Québécois des postes de direction parce qu'on infirme sa race : « Il [le Canadien français] est "bon vivant", joyeux et sentimental, donc indigne d'assumer des hautes responsabilités. (*Le colonialisme*, p. 102) » Cette critique est reconduite aussi par les partipristes : « Les ouvriers sont conscients que le facteur ethnique bloque leur mobilité sociale [...] ce clivage ethnique, au Québec, révèle bien la domination canadienne sur les Québécois⁵⁰. »

Le racisme colonial

L'impossibilité d'avancement constitue la condition *sine qua none* du maintien de la colonie : l'ordre colonial exige que le colonisé soit bloqué afin que la colonie, en tant que système réglé par l'exploitation d'un groupe par un autre, puisse se maintenir. Dans son chapitre intitulé « Impossibilités de l'assimilation », Memmi explique que l'ordre colonial ne peut se départir de l'asservissement du colonisé, sans quoi, tel un scorpion qui se piquerait lui-même, la colonie détruirait les fondements de son existence.

Il faut par conséquent que le colonisé demeure dans un état de demi-esclavage pour que la colonie persiste. Afin de s'assurer la docilité du peuple, le colonisateur

⁴⁹ Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence Africaine, 1976, 58 p.

élabore certains procédés d'ordre psychologique (que nous verrons dans le chapitre deux) et pratiques. L'une de ses techniques est de s'allier une partie de la population prête à renoncer à ses intérêts nationaux afin d'obtenir une meilleure condition de vie (meilleur emploi, etc.) Le colonisateur agite alors devant le nez du colonisé la carotte de l'ascension sociale. Ces collaborateurs au régime colonial sont perçus par les auteurs à l'étude comme des parasites de la situation coloniale, qui s'enrichissent au détriment de leur peuple. Grâce à cette clientèle fourbe menée par ses intérêts financiers, le colonisateur s'assure les services d'une partie de la population prête à renforcer le pouvoir colonial, ce qui a l'heur d'offrir à la colonisation un semblant de légitimité puisque les collaborateurs jouent le rôle d'intermédiaire entre le peuple et le pouvoir et justifient l'ordre colonial aux yeux de la masse mystifiée⁵¹.

Pour Frantz Fanon, cette couche intermédiaire est constituée d'intellectuels véreux dont le seul intérêt est d'amasser le plus de profits en exploitant les ressources nationales : « [...] on retrouve ces mêmes intellectuels débrouillards, malins, astucieux. On retrouve chez eux, intacts, les conduites et les formes de pensées ramassées au cours de leur fréquentation avec la bourgeoisie colonialiste [...] ils organisent le pillage de quelques ressources nationales (*Damnés*, p. 79) ». Memmi dénonce la flagornerie de certains groupes qui s'incriminent entre le peuple et le pouvoir et jouent le rôle d'intermédiaires tout en offrant à la colonisation un semblant de légitimité. Chez les Québécois existent également certaines cellules sociales prêtes à soutenir le pouvoir colonial en échange d'une certaine promotion sociale. Par

⁵⁰ Jean-Marc Piotte, « Sens et limites du néo-nationalisme » in *Parti pris*, vol. 4, n°1, p. 28.

⁵¹ Nous verrons les conséquences psychologiques de cette alliance chez le colonisé dans le chapitre suivant.

exemple, D'Allemagne blâme la collaboration des députés canadiens français ainsi que celle du clergé: « Les députés [sic] canadiens français ont donc joué, comme le clergé et les professions libérales, le rôle traditionnel d'intermédiaires : pour un peuple décapité ils étaient les dispensateurs des faveurs du nouveau régime. (*Le colonialisme*, p. 37) » Selon lui, et à l'instar de Memmi, cette collaboration sert à donner un semblant de légitimité: « Comme les dictateurs, les colonisateurs ont grand souci des apparences de la légitimité [...] Pour ce faire, le régime a besoin de la collaboration active d'une élite colonisée qu'il fabrique ou qu'il puise dans les élites traditionnelles (*Le colonialisme*, p. 13)» Les partipristes dénoncent également cette alliance : « D'autre part le conquérant s'allie avec les classes sociales qui, au sein de la société conquise sont prêtes à accepter une telle alliance, et crée les conditions qui les constituent en classes dirigeantes⁵². » Pour définir cette équipe de « Judas », les Québécois utilisent fréquemment le néologisme choisi par André Laurendeau, « les rois-nègres », terme faisant référence à la collaboration des royaumes indigènes lors des razzias d'esclaves en Afrique. À de nombreuses reprises, *Parti pris* dénonce la collaboration de ces rois-nègres. En voici un exemple évocateur :

Les fédéralisants québécois finissent par n'être plus que les valets d'une con-fédération de moins en moins solide sur son socle. Il se font les émissaires du régime colonisateur auprès de leurs compatriotes. Sciemment, ils se donnent la tâche de rassurer les colonisateurs sur l'efficacité et l'excellence de l'oppression coloniale au Québec!⁵³

⁵² Pierre Maheu, « Les fidèles, les mécréants et les autres » in *Parti pris*, vol. 2, n° 8, p. 20.

⁵³ Paul Chamberland, « Les larbins de la con-fédé » in *Parti pris*, vol. 1, n° 7, p. 46.

Cependant, même s'il existe de nombreuses classes parasites qui gravissent certains échelons sociaux, le colonisé est néanmoins tenu à l'écart des postes réellement déterminants. Parce que le colonisateur doit se définir et maintenir son régime par l'abnégation constante du colonisé, lui seul s'offre le privilège de tenir réellement les rênes de la colonie. En d'autres termes, le colonisé, dans son propre pays, perd tout contrôle au profit du colonisateur qui règne sur la colonie en donnant parfois des pouvoirs fantoches aux colonisés. En fait, le colonisateur a tout préparé, tout fait à sa main. Entre ses doigts, la colonie était une pâte molle qu'il n'avait qu'à modeler à sa guise, selon ses inspirations et intérêts. La colonie, c'est la destruction du monde d'autrefois et la construction d'un monde aménagé exclusivement pour les privilèges des colonisateurs.

Avant la colonisation

Pour les intellectuels à l'étude, le constat est sans retour : colonisation rime avec détérioration de la société colonisée à tous les niveaux : politique, économique, social, mais également (et surtout dans la cadre de cette recherche) culturel. Les Québécois comme les anticolonialistes étrangers embrassent une vision autonome, voire développée ou prestement en voie de développement de la société d'avant la colonisation. Dans le meilleur des cas, il est aussi possible de l'entrevoir comme une société raffinée, possédant des traits de culture propres, économiquement autonome et promise à un développement certain. C'est en quelque sorte une vision optimiste qui nie les « bienfaits » apportés par les colonisateurs et qui suppose que la société n'avait surtout pas besoin de l'aide du colonisateur pour évoluer. Cette conception de la

société perçue comme civilisée et autonome est celle choisie particulièrement par Aimé Césaire dans le *Discours sur le colonialisme*. À plusieurs reprises dans son discours, il souligne le degré de civilisation des sociétés colonisées; il fait l'éloge du développement culturel, ainsi que du haut degré d'évolution scientifique de certaines civilisations :

Il reste, bien sûr, quelques menus faits qui résistent. Savoir l'invention de l'arithmétique et de la géométrie par les Égyptiens. Savoir la découverte de l'astronomie par les Assyriens. Savoir la naissance de la chimie chez les Arabes. Savoir l'apparition du rationalisme au sein de l'Islam⁵⁴.

Dans les textes québécois, cette apologie de la culture ou du degré de développement de la société québécoise n'est pas élaborée systématiquement, mais on en trouve quelques exemples évocateurs dans *Parti pris*, ce que dévoile très bien un article intitulé « Notre environnement urbain ». L'auteur, Jacques Trudel, analyse l'architecture de la ville de Montréal en tant que témoignage de la culture d'un peuple ou de son absence. Il estime qu'avant l'arrivée des Anglais existait « une *tradition architecturale valable*, signe d'une culture qui prenait racine et devenait originale par une adaptation créatrice, une conception de la beauté un sens des proportions, des techniques méthodiques et bien comprises⁵⁵. » Selon lui, la Conquête provoqua un déracinement de la culture québécoise en formation, ce que rend visible l'éclectisme de l'architecture où se jouxtent des influences diverses. Surtout, elle démontre que la culture québécoise était apte à se développer seule, ce dont l'architecture canadienne-française au début de la colonisation française faisait foi; la Conquête créa une

⁵⁴ *op. cit.*, p. 60.

⁵⁵ Jacques Trudel, « Notre environnement urbain » in *Parti pris*, vol. 2, n° 4, p. 23.

brouillage dans l'identité des habitants et provoqua sa dépersonnalisation, visible par le mélange des genres architecturaux. André D'Allemagne également croit que la société canadienne-française prenait racine de manière originale et autonome avant l'arrivée des Anglais, puisqu'un « sentiment national était en gestation », et parce que les conditions de vie difficiles avaient créé « au sein de la Nouvelle-France une forte solidarité et une certaine démocratie effective (*Le colonialisme*, p. 17) ». Aussi, il affirme que l'accusation de rusticité n'est pas fondée : « Contrairement aux préjugés entretenus par la propagande et par un enseignement faussaire de l'histoire, la société de Nouvelle-France n'était pas rustique (*Le colonialisme*, p. 43) » Tout comme l'économie, l'évolution sociale fut également stoppée par le colonialisme : « L'évolution sociale du Canada français, comme son évolution économique, a été interrompue par la Conquête (*Le colonialisme*, p. 63) » Selon D'Allemagne et les partipristes, il existait donc avant la conquête une amorce d'identité nationale visible. La Conquête fit écran au développement de l'identité nationale et déclencha le long processus de dépersonnalisation dont il sera question dans le prochain chapitre.

Plutôt que d'avoir été bénéfique au développement de la société colonisée, la colonisation ne fit qu'empêcher l'accès de cette population au progrès. La société colonisée est confinée à un mode d'existence passéiste. Elle ne fait que reproduire à l'infini un schéma sociétaire qui ne rime pas avec innovation technique et progrès, mais qui s'érige sur les oripeaux du passé. Cet empêchement au progrès, conséquent de l'oppression coloniale, est évoqué par plusieurs intellectuels anticoloniaux, comme Frantz Fanon : « Voici des siècles que l'Europe a stoppé la progression des autres hommes et les a asservis à ses desseins et à sa gloire; des siècles qu'au nom d'une

prétendue “aventure spirituelle” elle étouffe la quasi-totalité de l’humanité (*Damnés*, p. 371) » Aimé Césaire adopte la même position dans son *Discours* : « Donc camarade, te seront ennemis [...] tous ceux qui [...] tentent de manière diverse et par diversion infâme de désagréger les forces du Progrès – quitte à nier la possibilité même du progrès⁵⁶. » L’empêchement au progrès est également dénoncé par les partipristes. Par exemple, Pierre Lefebvre affirme dans « Psychisme et valeurs nationales » : « [...] c’est la réalité canadienne qui nous confirme sans cesse dans notre condition de minoritaire et sape à la base nos possibilités d’existence et de progrès⁵⁷ ». C’est également le point de vue de Paul Chamberland : « La technique nous échappait. Le Progrès était hors de nous⁵⁸. »

Le retrait de l’histoire

N’étant plus maître de son destin, sans pouvoir aucun, le colonisé est expulsé de *l’histoire*. Comme il ne peut se constituer en tant que nation et s’auto-déterminer, il ne peut participer, par extension, à l’histoire universelle conçue en termes de progrès, il est en retrait de celle-ci. (Inutile de dire qu’une telle acception implique une vision du progrès (avec un « p » capital) dont on pourrait aujourd’hui douter de la valeur puisqu’elle suppose une vision univoque occidentale.) Memmi exprime ainsi ce retrait de l’histoire :

La carence la plus grave subie par le colonisé est d’être placé *hors de l’histoire et hors de la cité*. La colonisation lui supprime toute part libre

⁵⁶ *op. cit.*, p. 37.

⁵⁷ Pierre Lefebvre, « Psychisme et valeurs nationales » in *Parti pris*, vol. 1, n^{os} 9-10-11, p. 15.

dans la guerre comme dans la paix, toute décision qui contribue au destin du monde et du sien, toutes responsabilités historique et sociale [...] En aucune manière il n'est plus sujet de l'histoire; bien entendu il en subit le poids, souvent plus cruellement que les autres, mais toujours comme objet (*Portrait*, p. 129-130).

Tout comme les anticolonialistes, les intellectuels Québécois expriment le sentiment d'exclusion et de recul des Québécois comme une expulsion de l'histoire. Selon D'Allemagne, « l'histoire se fait sans nous ou plutôt malgré nous [...] Le peuple colonisé a perdu tout essor. Son histoire s'est éteinte. Il existe désormais en marge du monde; sa pénible "survivance" n'est qu'un à-côté de la vie du colonisateur (*Le colonialisme*, p. 14) ». Ce retrait de l'histoire démontre selon le sociologue que les Québécois ont perdu la mainmise sur leur destin, puisqu'ils ne peuvent plus influencer leur histoire : « À partir de la conquête, le peuple canadien-français a cessé de faire son histoire (*Le colonialisme*, p. 129). » Le même constat est élaboré par *Parti pris*. À titre d'exemple, Gaston Miron affirme dans son poème « Notes sur le non-poème et le poème » : « Je suis suspendu dans le coup de foudre permanent de mon temps historique, c'est-à-dire d'un temps fait et vécu entre les hommes, qui m'échappe⁵⁹. » Avec *Parti pris*, il semble clair que seul le colonisateur est responsable de ce retrait de l'histoire : « Ces forces [coloniales], qu'elles vinssent de Toronto et Ottawa ou de Boston et New York, dressèrent les parenthèses de notre histoire sans réellement le savoir⁶⁰. » Dans le même esprit, D'Allemagne blâme le colonisateur : « À partir de la Conquête, le peuple canadien-français a cessé de faire son histoire [...] Comme

⁵⁸ Paul Chamberland, « Exigences théoriques d'un combat politique », *Parti pris*, vol. 4, n^{os} 3-4, p.3.

⁵⁹ Gaston Miron, « Notes sur le non-poème et le poème » in *Parti pris*, vol. 2, n^{os} 10-11, p. 92

⁶⁰ Michel Van Schendel, « La maladie infantile du Québec » in *Parti pris*, vol. 1, n^o 6, p. 25.

partout ailleurs, le colonisateur refuse de reconnaître au colonisé une personnalité collective et historique, un caractère national. (*Le colonialisme*, p. 129) »

Conclusion

Pour conclure ce chapitre, rappelons les grandes lignes de notre propos. L'essentiel était de démontrer que le schéma de la colonisation, tel qu'il fut élaboré au Québec en regard de textes fondateurs, soit principalement le *Portrait du colonisé* d'Albert Memmi, le *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire ainsi que *Les damnés de la terre* de Frantz Fanon, est une construction manichéenne. Elle divise la population en deux : d'un côté, les agresseurs (les exploités étrangers) et de l'autre, les victimes (les « indigènes » colonisés). Entre ces deux groupes déterminés par leur spécificité ethnique s'agit une classe intermédiaire de colonisés qui agissent comme lien entre l'élite et l'indigénat. En raison de sa race, le colonisé, même s'il pactise avec le colonisateur ou même s'il est candidat à l'assimilation, n'obtient jamais les mêmes privilèges que le colonisateur. Son rôle dans la colonie est limité à celui de manœuvre au service de l'exploitation coloniale; conséquemment, puisqu'il n'arrive à soutirer que très peu de pouvoir, il a le sentiment d'être exclu de la technique, du progrès et de l'histoire. Sa psychologie s'en voit profondément affectée : abruti par le drame colonial qui se joue en sa défaveur, le colonisé, petit à petit, adopte la physionomie d'un grand malade.

Deuxième chapitre

Portrait du colonisé québécois

À la lecture des articles parus dans la revue *Parti pris* et l'essai de André D'Allemagne, le lecteur pourra remarquer la fréquence avec laquelle on associe le colonialisme à la maladie. Par exemple, D'Allemagne affirme que « au Québec, le colonialisme est moins le complot d'un groupe ethnique en vue d'en subjuguier un autre que la maladie historique d'une société, le cancer d'un peuple. (*Le colonialisme*, p. 144) » Chamberland élabore la métaphore en évoquant « les plaies sans cesse ouvertes du cancer canadien ⁶¹ », alors que Michel Van Schendel se révèle plus coloré : « Le mot "Québec" est depuis 1837 le nom d'une maladie. On peut l'appeler de bien d'autres noms : champignon, sclérose, eczéma provoqué par une longue allergie à l'humiliation⁶². » La maladie coloniale, Césaire la diagnostiquait en 1955 : « Une nation qui colonise, qu'une nation qui justifie la colonisation – donc la force – est déjà une civilisation malade, une civilisation moralement atteinte⁶³ [...] », et Memmi la considérait comme telle également : « Il apparaît, en définitive, que le colonisateur est une maladie de l'Européen, dont il doit être complètement guéri et préservé. (*Portrait*, p. 179) » Memmi, à l'instar de D'Allemagne, choisit l'image du cancer pour définir ce qu'il appelle le « fascisme colonial » : « Il n'est pas davantage étonnant que le fascisme colonial se limite difficilement à la colonie. Un cancer ne demande qu'à s'étendre. (*Portrait*, p. 101) »

⁶¹ Paul Chamberland, « De la damnation à la liberté », *op. cit.*, p. 60.

⁶² Michel Van Schendel, « La maladie infantile du Québec », *op. cit.*, p. 25.

Définir le colonialisme en terme de « maladie » constitue en soi un procédé sémantique stratégique. Il impose une vision du sain, de la normalité – le monde d’avant la colonisation – par rapport à celle du désordre et de l’anormalité – le monde colonial. Une fois de plus, l’image répond à un besoin de simplification du débat où les oppositions se dessinent sans nuance, et établissent une dialectique du bien et du mal, du juste et de l’injuste, du légitime et de l’illégitime. Plus qu’une comparaison servant à porter un jugement sévère sur le processus colonial dans son ensemble, la maladie est aussi intimement liée à la condition du colonisé. Elle s’avère d’abord un constat d’ordre physique, puisqu’on impute à la colonisation les diverses maladies subies par les colonisés, ce qu’évoque par exemple Memmi dans son *Portrait* : « Tout dans le colonisé, enfin, est carencé, tout contribue à le carencer. Même son corps, mal nourri, malingre et malade. (*Portrait*, p. 153) » Au Québec, on impute également à la colonisation la mauvaise santé généralisée du peuple québécois. C’est ce que constate Pierre Maheu lorsqu’il se penche sur la mortalité infantile à Montréal. Au sujet de la mortalité endogène (état physiologique à l’enfance) l’analyste associe la dégénérescence physique du Canadien français à celle des colonisés, ce qui, bien évidemment, est une comparaison stratégique dans le contexte des années soixante : « [...] nous avons, si je puis oser l’expression, une physiologie de colonisés! Les démographes s’interrogent sur la cause de cet état de faits, et l’attribuent généralement à la moins bonne alimentation et au moins de soins médicaux de la mère canadienne-française ». Inutile d’ajouter que ces carences physiologiques sont pour l’auteur d’une

⁶³ *op. cit.*, p. 17.

injustice flagrante: « Devant des données aussi claires, nul besoin de hausser le ton. La conclusion est évidente, l'injustice saute au yeux⁶⁴. »

Plus profonde et pernicieuse est la maladie mentale, conséquence directe du dénigrement quotidien opéré par le colonisateur à l'endroit du colonisé. Les textes à l'étude analysent avec une laborieuse minutie les troubles psychologiques subis par les colonisés, ce qui se révèle patent particulièrement chez Frantz Fanon et Albert Memmi. N'oublions pas que Fanon obtint son diplôme de psychiatrie à la Faculté de médecine de Lyon, et que son premier essai, *Peau noire, masques blancs*, était d'abord un traité de psychanalyse. Également, le *Portrait du colonisé* d'Albert Memmi se voulait avant tout une analyse objective des réactions du colonisateur en territoire colonial et des désordres psychologiques associés à la condition du colonisé, ainsi qu'une analyse synthèse de la relation coloniale. Dans ces écrits se développe une vision freudo-marxiste qui s'élabore activement dans les textes québécois. Lorsque l'on compare les textes anticolonialistes et les textes québécois à l'étude, les emprunts apparaissent très évidents. Il est possible de le constater simplement par l'utilisation devenue quasi générique de l'expression « portrait du colonisé », qui démontre clairement l'influence de l'essai de Memmi. Les Québécois empruntèrent généreusement le vocabulaire anticolonial qu'ils importèrent et acclimatèrent à la situation du Québec, mais aussi toute une analyse psychanalytique du colonisé qui permit une fois de plus de polariser le débat, puisque ce discours tranche de manière manichéenne la population coloniale en agresseurs (les colonisateurs) et en victimes (les colonisés). Encore une fois, l'allégation de J. Jorge Klor de Alva soulevée dans

⁶⁴ Pierre Maheu, « En guise d'introduction », *op. cit.*, p. 16.

l'introduction et dans le premier chapitre s'avère éclairante. En décrivant de manière soi-disant objective les mécanismes d'aliénation et les effets destructeurs de la colonisation sur la psyché des colonisés québécois, on échafaudait un discours excessivement moralisateur propre à attiser le désir de vengeance et de libération nationale.

Il sera question ici de dresser un portrait comparé du colonisé « classique » et du colonisé québécois afin d'exposer la profondeur du parallèle; c'est lorsqu'il s'agit d'expliquer l'aliénation des colonisés québécois que l'analogie anticoloniale semble la plus féconde et entraîne une forme évidente de plagiat. Notre analyse sera donc comparative et permettra de démontrer d'une part la ressemblance des portraits tracés, et, d'autre part, le moralisme extrême se dégageant de cette construction. Nous tenterons de mettre en perspective un élément majeur de cette analyse du couple colonisateur/colonisé, annoncé précédemment par Maheu : la colonisation est un ordre profondément *injuste* et *dénigrant* imposé par les revers de l'histoire et dont la faute incombe essentiellement au colonisateur. Le colonisé est perçu quant à lui comme une victime : mêmes ses « fautes » apparaissent tributaires de la colonisation. Afin de présenter ces portraits, le plan choisi par Memmi sera utilisé, lequel s'attarde d'abord sur le colonisateur (processus logique puisqu'il est l'auteur du drame) et ensuite sur le colonisé (celui qui subit les effets de la colonisation). Principalement, les points stratégiques de cette recherche porteront sur la culpabilité du colonisateur, la machination coloniale (processus élaboré de mystification), l'aliénation et la dépersonnalisation du colonisé.

La culpabilité du colonisateur

Nous savons que pour les anticolonialistes, le monde colonial est un univers manichéen, réglé par une dichotomie fondamentale qui avantage grassement le colonisateur aux dépens du colonisé, lequel est forcé d'endosser le rôle de citoyen de seconde zone. Ces portraits s'engrènent dynamiquement l'un dans l'autre, dans la mesure où *fatalement* la colonisation, ou le drame colonial pour emprunter l'expression de Memmi, impose des rôles définis d'avance que les actants doivent obligatoirement endosser : « Le mécanisme est quasi fatal : *la situation coloniale fabrique des colonialistes, comme elle fabrique des colonisés (Portrait, p. 93)* », affirme Memmi, tout comme les partipristes : « c'est simplement un effet inévitable de la situation elle-même, qui introduit une sorte de manichéisme dans les relations entre peuples⁶⁵. »

D'emblée, le colonisateur est coupable, il ne cesse d'être, selon Fanon, « l'ennemi, l'antagoniste, très précisément l'homme à abattre (*Damnés, p. 81*) », ou, d'après Chamberland, « l'ennemi qu'il s'agit d'identifier comme tel⁶⁶ ». Pour Memmi, la culpabilité du colon, lui-même ne peut la nier : « En fait, mis en accusation par les autres, il ne croit guère à son propre dossier; au fond de lui-même, *le colonialiste plaide coupable (Portrait, p. 95)*. » Le colonisateur est défini de manière absolue en tant qu'ennemi puisqu'il est le maître et le colonisé, par conséquent, l'esclave : « Mais on ne peut être que l'un ou l'autre, maître ou esclave [...] Aujourd'hui, sachant que

⁶⁵ Pierre Lefebvre, « Psychisme et valeurs nationales », *op. cit.*, p. 15.

⁶⁶ Paul Chamberland, « Les contradictions de la révolution tranquille » in *Parti pris*, vol. 1, n° 5, p. 6.

l'ennemi de la nation canadienne-française est la nation qui l'a conquise *et ses serviteurs*⁶⁷... »

Conséquemment, on s'insurge contre l'image du bon colon, porteur de vertus humanistes, que la propagande coloniale a longtemps apposée au colonisateur. Loin de correspondre à cette image, le colonisateur se révèle n'être qu'un vil exploiteur, un séraphin beaucoup plus soucieux de s'enrichir que de contribuer au bien-être de la population conquise. Cette constatation amère est élaborée à la fois chez les anticolonialistes et chez les Québécois. Par exemple, Fanon affirme : « Voici [...] des siècles qu'au nom d'une prétendue "aventure spirituelle" elle [l'Europe] étouffe la quasi-totalité de l'humanité (*Damnés*, p. 372). » Memmi s'élève contre l'image civilisatrice du colonisateur :

On se plaît encore quelquefois à représenter le colonisateur comme un homme de grande taille, bronzé par le soleil, chaussé de demi-bottes, appuyé sur une pelle – car il ne dédaigne pas de mettre la main à l'ouvrage, [...] Je ne sais si cette image d'Épinal correspondit jamais à quelque réalité ou si elle se limite aux gravures des billets de banque coloniaux. Les motifs de l'entreprise coloniale sont aujourd'hui mis en lumière par tous les historiens de la colonisation; personne ne croit plus à la *mission* culturelle et morale, même originelle du colonisateur. (*Portrait*, p. 41)

Plus lyrique, Aimé Césaire dans son *Discours sur le colonialisme* exprime aussi le refus de l'image bonifiée du colonisateur:

⁶⁷ Jacques Godbout, « La haine » in *Parti pris*, vol. 2, n° 3, p. 21.

Cela revient à dire que l'essentiel est ici [...] de répondre clair à l'innocente question initiale : qu'est-ce en son principe que la colonisation? De convenir de ce qu'elle n'est point : ni évangélisation, ni entreprise philanthropique, ni volonté de reculer les frontières de l'ignorance [...] d'admettre une fois pour toute [...] que le geste décisif est ici de l'aventurier et du pirate, du chercheur d'or et du marchand⁶⁸.

Avec une étonnante similitude, D'Allemagne fait écho aux propos de Memmi et de Césaire : « La propagande colonialiste s'est appliquée à présenter l'envahisseur britannique comme un " bon conquérant " généreux, voire bienveillant. En fait, l'attitude du conquérant fut celle de tous les impérialismes triomphants, avec ses oscillations entre la répression barbare et le paternalisme libéral [...] (*Le colonialisme*, p. 128) » Les partipristes n'échappent pas à cette entreprise iconoclaste : « Résultat d'une conquête militaire dans la plupart des cas, le régime colonial recouvre toujours, sous des dehors claironnés d'une action civilisatrice, ou d'un expansionnisme national allègrement admis, une négation profonde de l'autre⁶⁹. »

Dénoncer la propagande coloniale, reconduite par l'image tronquée du colonisateur, permet d'une part d'éclairer les véritables motifs de l'entreprise coloniale, et ces motifs, essentiellement économiques, ternissent considérablement l'image du colonisateur. D'autre part, la dénonciation implique que derrière cette construction réside un grotesque mensonge, celui de traduire par civilisationnisme un impérialisme sans scrupules. De fait, le colonisateur est toujours perçu comme un être profondément machiavélique, conscient des enjeux de la colonisation, des privilèges que sa position lui confèrent, au fait des mauvais traitements infligés aux indigènes,

⁶⁸ *op. cit.*, p. 9.

etc. Par conséquent, le colonisateur, parce qu'il ment consciemment, parce qu'il *sait* le mensonge colonial, ne peut pas être bon, il sera toujours doublement coupable. « [...] de plus en plus elle [l'Europe] se réfugie dans une hypocrisie [...] Ils [les colonisés] savent que leurs maîtres provisoires mentent⁷⁰ », affirme Césaire au début de son *Discours*; « Où veux-je en venir, ajoute-t-il, à cette idée : que nul ne colonise innocemment, que nul non plus ne colonise impunément⁷¹. » Moins vitriolique, Memmi constate que le colonisateur est conscient de sa condition de privilégié : « Il apparaît ainsi doublement injuste : c'est un privilégié et un privilégié non légitime, c'est-à-dire un usurpateur [...] En bref, à ses yeux comme aux yeux de sa victime, il se sait usurpateur. (*Portrait*, p. 47) » Fanon dénonce également l'entreprise coloniale falsificatrice : « Il ne faut donc pas se contenter de plonger dans le passé d'un peuple pour y trouver des éléments de cohérence vis-à-vis des entreprises falsificatrices et péjoratives du colonialisme. (*Damnés*, p. 281) »

Chez les Québécois également le colonisateur est un exploiteur, un menteur conscient et s'avère donc coupable : « Il y a des coupables », répète Gaston Miron dans « Notes sur le non-poème et le poème⁷² ». D'Allemagne évoque l'exploitation des faiblesses du colonisé et les tentatives du colonisateur de resserrer le peuple dans la gaine de l'ignorance, ce qui est en somme une forme de mensonge : « le colonisateur conserve les réflexes que l'histoire lui a donnée et il s'efforce d'affermir son autorité en empêchant le colonisé de se rendre compte de ses talents et de ses possibilités ». Chez les partipristes, le colonisateur, ce « monstre » dont parle Pierre

⁶⁹ Pierre Lefebvre, « Psychisme et valeurs nationales », *op. cit.*, p. 14.

⁷⁰ *op. cit.*, p. 8.

⁷¹ *op. cit.*, p. 16.

Maheu dans « L'œdipe colonial⁷³ », est également conscient de ses intérêts et se nourrit d'aspirations diaboliques qui n'avantagent que lui. Chamberland se révolte contre cette hypocrisie : « Ce climat favorise l'hypocrisie d'un régime qui masque son visage d'oppression sous des dehors de bonne entente⁷⁴. » Également, cette fois dans le numéro portant sur le « Portrait du colonisé québécois » :

Car ce sont eux [les Canadiens anglais] qui sont responsables historiquement de la situation canadienne qui en est une de séparation, de contradiction, de déchirement pour les Canadiens français. L'exaspération de cette vérité tourne au scandale dans la mesure où elle renverse l'hypocrisie [...] Les séparatistes font l'effet de barbares qui viennent renverser cet univers bidon et en démasquer le sordide mensonge⁷⁵.

La mystification coloniale

S'il y a mensonge, celui-ci n'est cependant pas gratuit. Il est partie prenante du processus de mystification coloniale, il constitue l'huile qui permet le glissement des rouages de la machination coloniale. Pour les auteurs à l'étude, l'utilité du mensonge colonial consiste à faire croire au colonisé que l'ordre colonial est le meilleur qui soit, et que la présence du colonisateur constitue une bénédiction pour la progression de la communauté. Ainsi, on permet à l'ordre colonial, qui se fonde de prime abord sur une logique d'exploitation, de persister, de demeurer stable, à l'abri des révoltes et révolutions. Pour cela, il est nécessaire que le colonisé soit confiné à un second rôle afin de laisser au colonisateur toute latitude dans l'organisation du pouvoir. C'est ce

⁷² Gaston Miron, « Notes sur le non-poème et le poème », *op. cit.*, p. 93.

⁷³ Pierre Lefebvre, « Psychisme et valeurs nationales », *op. cit.*, p. 19.

⁷⁴ Paul Chamberland, « Les contradictions de la révolution tranquille », *op. cit.*, p. 7.

⁷⁵ Paul Chamberland, « De la damnation à la liberté », *op. cit.*, p. 60.

que nous affirmions dans le premier chapitre lorsque nous disons que l'avancement social du colonisé était contrecarré par le facteur racial. Le colonisé, discriminé en raison de sa race, ne peut obtenir les postes importants, il est condamné à une position d'esclave ou, dans le meilleur des cas, d'intermédiaire, de roi-nègre.

Cependant, d'aucuns pourraient affirmer que le colonisé, constatant la clivage ethnique qui le défavorise, n'a qu'à charger les armes et se révolter. C'est ici qu'entre en jeu la notion de conditionnement psychologique qui participe du plan de mystification coloniale. Le conditionnement psychologique constitue le ciment de la colonie, c'est lui qui gère l'abrutissement des colonisés, essentiel au maintien de la domination coloniale... et qui a l'heur de rappeler les images saisissantes de stupeur dans le roman *1984* (George Orwell, 1949) ou dans *Fahrenheit 451* (Ray Bradbury, 1951), ou celles d'hébétude dans le film *Métropolis* (Fritz Lang, 1927).

Afin que le colonisé soit persuadé de la nécessité de la présence de l'intrus, le colonisateur doit justifier moralement la légitimité de sa présence et de sa domination en alléguant l'incapacité du colonisé à assumer les postes de dirigeants, et ainsi l'écarter de tout pouvoir décisionnel. Pour que le mensonge ne soit pas remis en cause par le colonisé, le colonisateur conditionne le colonisé à croire qu'il est un être *incompétent* de manière absolue. Il parvient à conditionner le colonisé en assimilant à sa race une série de défauts et de qualités qui viennent diminuer ses compétences techniques et commerciales (liées au progrès). Par exemple, Memmi évoque la paresse inhérente du colonisé comme étant une fabrication de l'idéologie coloniale : « Le colonisateur institue le colonisé en être paresseux. Il décide que la paresse est

constitutive de l'essence du colonisé (*Portrait*, p. 119) ». Dans le même esprit, D'Allemagne énumère les défauts faussement accolés aux Québécois : « Pour le Canadien anglais, le Canadien français est “ French ” donc, dans sa mentalité anglo-saxonne, léger, superficiel et individualiste [...] Il est un paysan naïf et primaire, soumis et résigné [...] (*Le colonialisme*, p. 142) »

Ces caractéristiques entraînent un jugement selon lequel le colonisé est inapte à combler des postes importants puisqu'il ne possède pas les qualifications requises. L'incompétence du colonisé ne doit pas sembler jaillir du non respect de l'égalité des chances (ce qui serait une inégalité socio-historique qui pourrait être questionnée), mais s'avère plutôt une question ontologique : le débat est donc d'ordre racial. En d'autres termes, afin d'instaurer le mensonge, le colonisateur doit faire croire au colonisé qu'il est stupide, biologiquement moins performant. C'est ce que les auteurs à l'étude appellent l'essentialisation des caractéristiques, c'est-à-dire l'assimilation des inaptitudes à l'essence même du colonisé; le colonisateur peut ainsi faire croire au colonisé à *l'impossibilité de modifier son profil*, ce qui l'oblige à se soumettre au pouvoir de l'imposteur qu'il croit plus apte à diriger le pouvoir. C'est ce que Memmi dénonce : « Le fait sociologique est baptisé biologique ou mieux métaphysique. Il est déclaré appartenir à l'essence du colonisé. Du coup, la relation coloniale [...] devient une *catégorie définitive*. (*Portrait*, p. 109) » Le point de vue de D'Allemagne est le même : « Ainsi, colonisateur et colonisé en viennent à considérer l'infériorité du colonisé non pas comme circonstancielle, mais comme naturelle et atavique. (*Le colonialisme*, p. 129) » Le thème de l'essentialisation est développé également dans *Parti pris*, comme en témoigne l'article « Le visage d'une cité » de Michael Draper

paru dans le tout premier numéro (le lecteur remarquera le mot *tromper* : la faute incombe au colonisateur) : « D'ailleurs, ils possédaient plusieurs cordes à leur arc pour nous tromper [...] ils essentialisaient notre incompetence commerciale⁷⁶. »

L'incompétence, si elle est souvent admise, n'est pas perçue comme un facteur héréditaire, mais plutôt la conséquence, d'une part, de conditions défavorisantes imposées par l'hégémonie de l'autre (par exemple, l'instruction qui n'est offerte qu'aux riches) et, d'autre part, du conditionnement psychologique qui institue chez l'être la croyance en son irrémédiable impéritie. L'incompétence n'est que la conséquence d'une construction erronée du colonisé, l'élaboration d'une imagerie tronquée, mais terriblement effective. Dans ce passage, Frantz Fanon évoque la part du colonisateur dans la fabrication de la catégorie du colonisé : « Le colon et le colonisé sont de vieilles connaissances. Et, de fait, le colon a raison quand il dit : "les" connaître. C'est le colon qui a *fait* et qui *continue à faire* le colonisé (*Damnés*, p. 66). » Albert Memmi consacre quant à lui de nombreuses pages à cette élaboration de l'image du colonisé, dont il affirme le côté mythique et nécessaire : « [...] l'existence du colonisateur appelle et impose une image du colonisé. Alibis sans lesquels la conduite du colonisateur, et celles du bourgeois, leurs existences mêmes, sembleraient scandaleuses. » Au Québec également l'on considère que l'image du colonisé est conséquente de la volonté du colonisateur : « Il existe une image de nous-mêmes, qui est acceptée sans discussion par certains des nôtres, mais dont l'origine est

⁷⁶ Michael Draper, « Le visage d'une cité » in *Parti pris*, vol. 2, n° 9, p. 21.

sans contexte dans le regard qu'abaissait sur notre peuple le colonisateur. Et tout ceci s'est figé dans des formules qui se sont imposées à force d'être répétées⁷⁷. »

L'entreprise de dénigrement coloniale est élaborée et pernicieuse au point d'instituer le colonisé en sous-homme. Il s'agit d'en faire en quelque sorte un objet plutôt qu'un sujet. C'est ce qu'affirme Albert Memmi : « Que peut-il lui rester, au terme de cet effort obstiné de dénaturation? [...] C'est à peine un être humain. Il tend rapidement vers l'objet. (*Portrait*, p. 121) » André D'Allemagne également s'indigne de l'entreprise de déshumanisation du colonisé qui n'est pas protégé par les mêmes lois que le colonisateur: « Bref, pour le colonisateur, les droits de la personne humaine n'existent plus lorsqu'il s'agit des colonisés, car ces droits sont bien moins importants que le maintien de l'ordre colonial. (*Le colonialisme*, p. 135) » La déshumanisation du colonisé québécois est une idée élaborée également par les partipristes. Par exemple, Pierre Maheu évoque « le refus de ce pouvoir de déshumanisation⁷⁸ [...] » Dans l'article intitulé « De la damnation à la liberté », Paul Chamberland condamne également la déshumanisation entraînée par le faux humanisme du colonisateur : « Alors qu'il nous investissait de sa volonté d'assimilation, d'unification, qu'il imposait son humanité à notre déshumanisation⁷⁹ [...] » En bref, le colonisé est fondamentalement un incompetent à qui on enlève même le privilège de l'humanité. La déshumanisation rappelle la dichotomie tracée dans le premier chapitre où s'opposaient l'humain et l'inhumain (l'indigène). Il s'agit fondamentalement ici du même raisonnement qui se fonde sur deux contraires afin de mettre en valeur la

⁷⁷ Pierre Lefebvre, « Croyance et révolution » in *Parti pris*, vol. 2, n° 8, p. 10.

⁷⁸ Pierre Maheu, « Les fidèles, les mécréants et les autres » *op. cit.*, p. 35.

⁷⁹ Paul Chamberland, « De la damnation à la liberté », *op. cit.*, p. 82.

minorisation de l'une des parties. (Rappelons que notre but n'est pas de statuer sur la réalité de ces dires. La déshumanisation opérée potentiellement au Québec ou ailleurs importe peu. Il s'agit simplement de montrer que l'argumentation s'élabore pareillement sur certains thèmes propres à mettre en valeur cette minorisation et provoquer éventuellement la rébellion, après le processus de prise de conscience. Nommer une situation d'oppression, la déterminer par des mots, c'est déjà astiquer les fusils⁸⁰.)

Finalement, est-il besoin de le préciser?, le colonisateur est jugé seul responsable de cette construction fautive. Par exemple, Albert Memmi évoque clairement l'intentionnalité du colonisateur dans la fabrication du portrait mythique : « À la base de toute la construction, enfin, on trouve une dynamique unique : celle des exigences économiques et affectives du colonisateur, qui commande chacun des traits qu'il prête au colonisé. En définitive, ils sont tous avantageux pour le colonisateur (*Portrait*, p. 121). » Dans le *Portrait du colonisé*, Albert Memmi brosse la stratégie du colonisateur dans l'élaboration du portrait du colonisé :

L'analyse de l'attitude raciste y révèle trois éléments importants : 1. Découvrir et mettre en évidence les *différences* entre colonisateurs et colonisés. 2. Valoriser ces différences, au profit du colonisateur et au détriment du colonisé. 3. Porter ces différences à *l'absolu*, en affirmant qu'elles sont définitives, et en agissant pour qu'elles le deviennent. (*Portrait*, p. 108).

⁸⁰ Ceci attirera notre attention au prochain chapitre.

Cette stratégie de dénigrement nous semble particulièrement intéressante puisqu'elle se retrouve proprement plagiée par le partipriste Jean-Marc Pottle dans un article intitulé « Du duplessisme au FLQ ». Pour le plaisir de la comparaison, nous reproduisons ici l'extrait :

Le processus à suivre est simple. On s'appuie sur un fait de base : nous ne participons pas activement à la vie de la nation « canadienne ». Il s'agit alors d'entraîner le peuple à se définir en fonction des dominateurs : nous sommes ce qu'ils ne sont pas [...] Ces caractéristiques définissent notre identité. *Voilà notre essence*. C'est dire que nous ne changerons pas : ce qui est essentiel ne se modifie pas⁸¹.

L'aliénation et la dépersonnalisation du colonisé

Jusqu'à présent, nous avons montré comment s'établissait la machination coloniale : fondée sur le mensonge, elle s'emploie à catégoriser le colonisé de manière essentialiste et donc immuable. En suit l'étape d'aliénation à proprement parler, puisque le colonisé, dans un premier temps, absorbe le mensonge colonial comme un buvard et finit par revêtir cette image de lui. En d'autres termes, le conditionnement finit par prévaloir sur l'attitude du colonisé qui se résigne à cette image et va jusqu'à adopter les tares dont l'accuse le colonisateur. C'est ce que constate Memmi : « Confronté en permanence avec cette image de lui-même [...] il finit par la reconnaître, tel un sobriquet détesté mais devenu un signal familier [...] Le portrait gagne ainsi une certaine réalité et *contribue au portrait réel du colonisé*. (*Portrait*, p. 125) »; Même son de cloche chez Fanon lorsqu'il étudie la prétendue criminalité

⁸¹ Jean-Marc Pottle, « Du duplessisme au F.L.Q. » in *Parti pris*, vol. 1, n° 1, p. 19.

ontologique de l'Algérien : « La criminalité de l'Algérien, son impulsivité, la violence de ses meurtres ne sont pas la conséquence d'une organisation de son système nerveux ni d'une originalité caractérielle mais le produit direct de la situation coloniale (*Damnés*, p. 366). » Au Québec, D'Allemagne également croit que le colonisé est victime de la propagande colonialiste: « Dans les couches populaires le Québécois se réfugie dans d'autres fugues. Son impuissance collective lui fait endosser l'image de lui-même que présente la propagande du colonisateur. (*Le colonialisme*, p. 106) » C'est aussi ce que constate le partipriste Pierre Maheu : « Le Québécois, comme le nègre, se fera menteur, fraudeur, émeutier [...] les colonisés, au regard de la Morale du maître, sont immoraux⁸². » Finalement, Paul Chamberland, dans « De la damnation à la liberté », résume les idées précédemment énoncées :

Voyez certains jugements sur nous-mêmes. Les « Canadiens » ne valent rien en affaires; ils ont peur, ils manquent d'initiative, d'audace, de persévérance [...] Déterminée par un concours de malchances historiques, extérieures à notre volonté, notre condition de conquis, de dépossédés, nous allons l'intérioriser, la reconnaître comme inhérente à notre personnalité, la muer en un châtement définitif pour une faute qui entachait nos origines⁸³.

Ce premier effet de l'aliénation, c'est-à-dire l'endossement d'une image fautive comme d'une fatalité, s'accompagne de diverses attitudes qui, sur le plan psycho-affectif, démontrent que le colonisé subit une dépersonnalisation progressive, qu'il s'écarte de lui-même. Rapidement, présentons quelques-uns de ces aspects, tels que le

⁸² Pierre Maheu, « Leur démocratie » in *Parti pris*, vol. 1, n° 6, p. 22.

⁸³ Paul Chamberland, « De la damnation à la liberté », *op. cit.*, p. 75.

mépris de ses congénères, la xénophobie et le racisme ainsi que le désir (impossible) de s'assimiler à l'autre et les conséquences psychologiques qui en découlent.

À force d'intérioriser le dénigrement quotidien opéré par le colonisateur, le colonisé finit par détester ses congénères, à qui il assigne les mêmes tares que celles dénoncées par le colonisateur, et tente de se décollectiver. Pour Frantz Fanon, cette haine du congénère est visible par la violence intestine qui confronte les indigènes dans la colonie: « Exposé à des tentatives de meurtre quotidiennes [...] l'indigène en arrive à voir son semblable comme un ennemi implacable. (Damnés, p.) » La haine du congénère est également constatée par D'Allemagne : « Le Québécois colonisé se renferme sur lui-même et cherche à se décollectiviser, à se dissocier de son groupe national auquel il reproche sa faiblesse. Il se livre alors à une dépréciation masochiste de ses patriotes ». Dans le même ouvrage : « Le Québécois se lamente sur les lacunes et les “divisions” de ce qu'il appelle sa race. Se dissociant de ses compatriotes, il les accable d'accusations mythologiques. [...] C'est une attitude qu'il faut attribuer le mythe de l'incompétence ». Les partipristes constatent également l'autodénigrement conséquent de la colonisation, ce qu'analyse par exemple Pierre Lefebvre, dans « Psychisme et valeurs nationales », où l'auteur parle de cette problématique en termes généraux, comme s'il s'agissait d'une évidence : « Le dénigrement de son groupe est coutumier chez le colonisé. Le mépris qu'on a pour soi-même s'étend à la collectivité. On déteste son semblable, on valorise les succès et les réalisations du colonisateur⁸⁴. » Évidemment, cette haine du congénère est, d'une part, un élément contrecarrant les possibilités de réalisation nationale (ce qui sert le régime colonial) et, d'autre part, fait

⁸⁴ Pierre Lefebvre, « Psychisme et valeurs nationales », *op. cit.*, p. 16.

foi de l'intégration profonde des valeurs de l'Autre. La haine du congénère s'élabore dans le cadre de pensée du colonisateur et démontre le pernicieux de l'aliénation du colonisé.

À la haine du congénère s'allie la haine de l'autre en général : le colonisé, à la fois chez les anticolonialistes et chez les Québécois, se révèle inmanquablement raciste et xénophobe. Il déteste tout ce qui le confronte à sa propre altérité dénigrée et refoulée. Cependant, et c'est là l'essentiel, ce racisme n'est pas considéré comme un trait de personnalité du colonisé, mais comme une conséquence directe du dénigrement colonial. C'est ce que Memmi appelle le racisme de défensive, conséquence directe de l'agression raciste et quotidienne du colonisateur : « Le colonisé est xénophobe et raciste; il l'est devenu [...] Bref, ce n'est pas un racisme d'agression, mais de défense [...] Le racisme du colonisé n'est en somme ni biologique ni métaphysique, mais social et historique. (*Portrait*, p. 166) » D'Allemagne fait écho à Memmi : « Son hostilité de minoritaire [au colonisé], d'ailleurs, n'a pas pour seul objet le colonisateur. Le xénophobie, courante dans la société québécoise, est largement attribuable au contexte colonial. (*Le colonialisme*, p. 103) » Même constat dans *Parti pris*, par la voix de Gilles Bourque : « Il existe un certain racisme dans le nationalisme canadien-français [...] un racisme de défensive qui lui sert de carapace face au colonisateur. Il disparaîtra avec la décolonisation car il n'est que la réponse, que l'envers du racisme du colonisateur qui tente de le détruire⁸⁵ ». Le racisme, tel qu'il est défini par les auteurs à l'étude, est un exemple démontrant que les défauts du colonisé apparaissent tributaires de la colonisation et

⁸⁵ Gilles Bourque, « De Gaulle, politique et stratégie » *op. cit.*, p. 11.

que la *personnalité* du colonisé se voit (négativement) façonnée par le contact avec le colonisateur.

Même si le colonisé adopte un racisme dirigé contre toutes nationalités (perçues comme des obstacles, des dangers) et contre celle du colonisateur lui-même, une attitude paradoxale coexiste, soit celle de vouloir ressembler au colonisateur, et même de s'assimiler à son groupe. Memmi analyse le refus de soi et le désir de devenir l'autre dans son essai (« L'amour du colonisateur et la haine de soi ») et tout son roman autobiographique *La statue de sel* est le récit amère de cette longue blessure affligée à soi-même, puisque la tentative d'assimilation implique nécessairement un exil hors de soi et des siens: « Le refus de soi et l'amour de l'autre sont communs à tout candidat à l'assimilation (*Portrait*, p. 157) ». Dans son essai psychanalytique *Peau noire, masques blancs*, Fanon relate les nombreuses tentatives du Nègre de ressembler au Blanc, tentatives vaines bien sûr, puisque jamais le colonisateur, le Blanc, n'admet sans préjugés persistants un Noir parmi ses rangs. Il rapporte diverses anecdotes telle l'acharnement du Noir à essayer de prononcer les « r » français. Les Québécois évoquent également le désir des colonisés de ressembler au colonisateur et de s'assimiler à son groupe. Par exemple, Pierre Lefebvre affirme en parlant des colonisés : « Individus routiniers, dociles, résignés, désireux de plaire et de s'identifier à la figure prestigieuse du colonisateur⁸⁶. » Même constat chez D'Allemagne qui évoque le désir de ressembler à l'Autre : « Conditionné par la propagande, trouvant son sort acceptable, l'ensemble de la population dominée perd ses réflexes de défense, s'effrite dans sa personnalité et aspire à “ressembler à son

⁸⁶ Pierre Lefebvre, «Psychisme et valeurs nationales », *op. cit.*, p. 16.

conquérant”. (*Le colonialisme*, p. 14). » Cependant, comme le constatait Memmi dans *La statue de sel*, l’issue de ce combat contre soi-même est la perte de soi et des siens, un exil : « Il [le candidat à l’assimilation] se détache alors de ses compatriotes sans cependant réussir à s’assimiler complètement à ses maîtres. Il est alors en exil parmi les siens. (*Le colonialisme*, p. 99) » Cependant, même s’il est prêt à renoncer à son identité nationale, perdre ses habitudes, vivre dans la langue de l’autre et penser comme lui, le colonisé est toujours recalé à l’examen d’entrée : dans le monde du colonisateur, le colonisé, en raison de sa race, est un imposteur; jamais il ne pourra parfaitement s’intégrer, parfaitement s’assimiler. La raison en est que le colonisateur ne peut consciemment assimiler le colonisé sans mettre en péril la relation coloniale essentielle au maintien du système de privilèges: « C’est le colonisé qui, le premier, souhaite l’assimilation, et c’est le colonisateur qui la lui refuse [...] Dire que le colonisateur pourrait ou devrait accepter de bonne grâce l’assimilation, donc l’émancipation du colonisé, c’est escamoter la relation coloniale (*Portrait*, p. 161-162)», dénonce Memmi, tout comme le partipriste Jean-Marc Pottie : « Aussi chercherons-nous à les imiter [les colonisateurs] et à nous assimiler à leur groupe [...] Cependant, l’assimilation de notre groupe à la collectivité “canadian” n’est pas facile. Quoi qu’on dise et quoi qu’on en pense, les “Canadiens” ne la désirent pas. Pourquoi voudraient-ils supprimer leurs privilèges?⁸⁷ »

Le désir de ressembler à l’autre (désir sans issue) démontre que le colonisé se vit et se pense dans les schèmes de pensée du colonisateur, puisqu’il celui-ci est la référence absolue, le but à atteindre. Or cette lente ascension vers la gloire est semée

⁸⁷ Jean-Marc Pottie, « Du duplessisisme au F.L.Q. », *op. cit.*, p. 26.

d'embûches, et la plus navrante est l'exil, la dépersonnalisation, l'écartèlement de l'être entre l'essentiel, ce qu'il est réellement, et le désiré, ce qu'il n'atteindra jamais. Cet écart prend forme de différentes manières, ne serait-ce que par l'abandon de la langue maternelle (langue du quotidien, mais pas langue de la technique et du progrès) et l'apprentissage de celle de l'autre (beaucoup plus utile), le délaissement progressif des valeurs, etc. Le colonisé, petit à petit, oublie qui il est : « aussi avions-nous beau chercher de plus en plus loin en nous-mêmes notre essence, nous ne trouvions que le vide ⁸⁸[...] », affirme Paul Chamberland.

Pour résumer, la *dépersonnalisation* et *l'aliénation* du colonisé, visibles à travers les éléments que nous venons précédemment d'aborder, fait foi d'une perte d'identité : le drame du colonisé est de vivre son existence par procuration; il ne sait plus qui il est. Cette perte d'identité collective et individuelle explique la quantité de névroses et autres maladies psychologiques patentées dans la colonie. Pour Fanon, il y a une « régulière et importante pathologie mentale produite directement par l'oppression », ce qui l'amène à étudier une série de ce qu'il considère comme des psychoses réactionnelles et non pas des maladies propres à une race spécifiquement. Pour le célèbre psychiatre, il est évident que seule la colonisation et la violence de la décolonisation ont produit chez les Algériens l'engorgement des hôpitaux psychiatriques. Les partipristes conçoivent également que la situation québécoise est propice au développement de diverses maladies psychiatriques conséquentes de la dépersonnalisation. Par exemple, Andrée Benoist, dans un article intitulé « Valeurs culturelles et dépression mentale », conclut en affirmant que la population canadienne-

⁸⁸ Pierre Maheu, « De la révolte à la révolution » in *Parti pris*, vol. 1, n° 1, p. 12.

française se différencie des Canadiens anglais en ce qu'elle présente une fréquence de maladies somatiques dont il s'agit d'analyser l'interprétation. Michel Van Schendel aussi voit dans la dépersonnalisation opérée par le système une source impérisable de névroses diverses :

Ce n'est pas l'une des moindres aberrations du système que d'avoir développé aux yeux des Québécois une image insaisissable de leur identité et de leur histoire. Cette aberration est l'une des caractéristiques psychologiques fondamentales du colonialisme. Elle est, à la base même de la vie sociale en pays aliéné, une source permanente de névrose. La proportion inquiétante de maladies nerveuses chez les Canadiens français, l'expression schizophrénique de leur pensée [...] sont probablement plus que de simples coïncidences⁸⁹.

Arraché à lui-même, jeté sur les rivages de l'histoire, devenu impuissant puisque engourdi dans une torpeur où il se reconnaît plus, le colonisé est envahi d'un sentiment généralisé de statisme, d'immobilisme, de sclérose, de minéralisation, de pétrification, images qui, toutes, se réfèrent au champ sémantique de l'immobilité, à l'impression d'être stoppés dans le temps; à la fois l'identité collective et la culture colonisée sont frappées de sclérose, de morbidité. Par exemple, Fanon parle de la diplomatie des peuples nouvellement indépendants qui contraste avec le monde de la colonisation dont il est question ici: « C'est donc une diplomatie en mouvement, en furie, qui contraste étrangement avec le monde immobile, pétrifié, de la colonisation (*Damnés*, p. 110). » Pour Fanon, la colonisation ne peut qu'entraver la progression de la culture nationale : « La situation coloniale arrête, dans sa quasi-totalité, la culture nationale. Il n'y a pas, il ne saurait y avoir, de culture nationale, de vie culturelle

nationale, d'inventions culturelles ou de transformations culturelles nationales dans le cadre de la domination coloniale. (*Damnés*, p. 285) » Memmi postule que la colonisation stoppe la culture nationale : « La sclérose de la société colonisée est donc la conséquence de deux processus de signes contraires : un enkystement né de l'intérieur, un corset imposé de l'extérieur. Les deux phénomènes ont un facteur commun : le contact avec la colonisation. (*Portrait*, p. 138) »

L'image de l'arrêt dans le temps est commune également dans les textes québécois. Elle est reprise par le partipriste Pierre Lefebvre: « Mais d'une façon générale, la communauté humaine colonisée donne l'impression d'être stoppée dans le temps, conservée au formol, l'image d'une société désuète et inefficace⁹⁰ », ainsi que par Paul Chamberland : « Le néant, c'est notre présent, le temps où nous ne cessons de vivre notre propre absence à nous-mêmes. Vivre le présent c'est vivre l'histoire; nous n'avons pas de présent, nous n'avons pas d'histoire, nous nous sommes réfugiés dans l'éternel⁹¹. » Au-delà d'un sentiment généralisé, la sclérose se manifeste également au niveau de la culture nationale. Par exemple, dans le « Manifeste 1964-1965 », les partipristes affirment que « Toute société colonisée, dépossédée de son économie et de la maîtrise de son avenir, a tendance à se scléroser, à se figer dans une attitude de fatalisme et de revendication stérile, et à se replier sur une culture morte et illusoire, à se réfugier dans le passé et la tradition⁹² ».

Conclusion

⁸⁹ Michel Van Schendel, « La maladie infantile du Québec », *op. cit.*, p. 34.

⁹⁰ Pierre Lefebvre, « Psychisme et valeurs nationales », *op. cit.*, p. 16.

⁹¹ Paul Chamberland, « Les contradictions de la révolution tranquille », *op. cit.*, p. 22.

En guise de conclusion pour cette partie, résumons l'essentiel de notre propos. Selon les anticolonialistes étrangers et québécois, l'exploitation coloniale nécessite l'utilisation d'une main-d'œuvre à bon marché qui doit être tenue dans l'asservissement (chapitre 1). À cette fin, le colonisateur doit conditionner le colonisé, élément primordial de l'exploitation coloniale, à assumer une image tronquée de lui-même (l'incompétent), image élaborée afin de tenir le colonisé dans la soumission et la servilité. Cette image imposée finit par transformer le colonisé qui endosse le rôle à jouer, telle une fatalité, et qui voit son identité effilochée par les maillons du corset colonial.

Il importe de constater que l'*aliénation*, la *dépersonnalisation*, la *dépossession* sont des termes mettant en relief le déplacement entre une situation jugée normale et saine, donc légitime, et un état négatif et anormal, dérivé, essentiellement tributaire de la colonisation. C'est en ce sens que le terme *maladie* se révèle évocateur puisqu'il suggère clairement ce passage entre le sain, l'indemne, le normal, et le malsain, l'atteint, l'anormal. En somme, ces choix lexicaux cernent au cœur de la problématique l'idée de déséquilibre, lequel dérive essentiellement de la situation coloniale. Le déséquilibre est le résultat d'une vaste machination élaborée par le colonisateur dont les desseins économiques nécessitent la soumission aveugle des colonisés puisque sans eux, il perd tous les privilèges acquis par usurpation. Pour déterminer le manège colonial, les auteurs utilisent fréquemment le terme *mystification*. Le colonisateur apparaît comme un *mystificateur*, le marionnettiste

⁹² Collectif, « Manifeste 64-65 » in *Parti pris*, vol. 2, n° 1, p. 3.

démoniaque de la très lucrative entreprise coloniale : « En somme, provisoirement sans doute, le colonisé admet qu'il a cette figure de lui-même, proposée, imposée par le colonisateur. Il se reprend, *mais il continue à souscrire à la mystification colonisatrice (Portrait, p. 172)* », affirme Memmi. Césaire aussi utilise ce terme: « Et balaie-moi tous les obscurcisseurs, tous les inventeurs de subterfuges, tous les charlatans mystificateurs, tous les manieurs de charabia⁹³ », de même que Fanon, comme le démontre cet exemple puisé dans *Peau noire, masques blancs* : « Nous répondrons à ces objecteurs que nous faisons ici le procès des mystifiés et des mystificateurs, des aliénés⁹⁴ [...] » L'image de la mystification est également populaire en terre québécoise, ce dont fait foi Paul Chamberland : « [les colonisés] subissent l'ordre des capitalistes et des étrangers colonisateurs [...] Ils sont fatalistes, ils sont radicalement mystifiés, sur la plan de la conscience, par la propagande coloniale⁹⁵. » Même dans l'avant-dernier numéro, alors que l'on courtise davantage une vision marxisante au détriment du colonialisme jugé simplificateur, la mystification coloniale demeure une prémisse :

Dans toute société colonisée, en sus de la lutte de classes et souvent y faisant écran, on retrouve la mystification coloniale : tout un réseau groupant hommes politiques mieux nommés rois-nègres, intellectuels asservis, notables profiteurs, tout un réseau dont le seul et l'unique rôle est de maintenir le peuple dans l'ignorance le plus longtemps possible⁹⁶.

⁹³ *op. cit.*, p. 38.

⁹⁴ *op. cit.*, p. 25.

⁹⁵ Paul Chamberland, « Les larbins de la con-fédé », *op. cit.*, p. 42.

⁹⁶ Collectif, « Sur Pierre-E.-Trudeau » in *Parti pris*, vol. 5, n° 7, p. 8.

Troisième chapitre

De la démystification coloniale à l'autocritique

Jusqu'à présent, l'essentiel de notre propos était de démontrer que le modèle anticolonial servit à peindre un tableau d'ensemble de la situation du Québec des années soixante, tel que perçu ou désiré par certains théoriciens québécois, qui s'établissait sur une dialectique profondément antinomique, et manichéenne de surcroît. Ce manichéisme reflétait certains principes moraux, tels que l'injustice et l'illégitimité, qui tous se dégagent de ce que l'on pourrait voir comme un écart : l'écart, le déplacement, entre une situation jugée normale (le monde d'avant l'arrivée du colonisateur) et une autre considérée comme anormale (le monde colonial). C'est en ce sens que l'image de la maladie s'avère révélatrice de l'idéologie anticoloniale, puisqu'elle trace métaphoriquement ce qu'est, aux yeux des anticolonialistes, la colonisation, c'est-à-dire l'envahissement d'un corps sain par un parasite étranger : « [...] bien que [la maladie qui s'appelle « Québec »] ne soit pas mortelle, elle force le patient à un combat incessant contre la coalition du microbe, ennemi de l'extérieur, et de ses propres appétits de destruction⁹⁷. » Cet envahissement, en plus de privilégier la race des vainqueurs au détriment de celle des vaincus, laisse une trace profonde dans la psychologie des colonisés. Afin de déterminer l'état psychologique de l'homme asservi, les partipristes et D'Allemagne, à l'instar de Memmi et Fanon, utilisent les termes *dépossession* et *dépersonnalisation*, termes dont le préfixe « dé » exprime l'idée de négation d'un état souhaité (possession de soi et personnalisation). Dépossédé, l'être se voit appauvri, arraché à lui-même, aliéné en somme dans le sens

psychologique du terme, c'est-à-dire rendu étranger à soi. L'aliénation est conséquente de la mystification coloniale qui sert à maintenir l'opprimé dans l'assujettissement et ainsi à garantir la pérennité de l'ordre colonial et les privilèges des vainqueurs. Pour les anticolonialistes, se battre implique donc le rétablissement de la situation jugée normale et légitime, la guérison de la maladie coloniale, la désaliénation de l'homme colonisé, et passe par la démystification du système colonial : « Il nous faut refuser la mystification de l'ordre établi, l'attaquer dans ses structures mêmes », affirme Paul Chamberland, le chantre de la décolonisation québécoise⁹⁸. Voici sonnée l'heure de la libération.

Il nous a été permis de constater que les Québécois, pour tracer ce tableau d'ensemble de la « colonisation » québécoise, puisèrent généreusement dans le bassin idéologique des anticolonialistes notoires comme Albert Memmi et Frantz Fanon, mais également Aimé Césaire, Jacques Berque, et d'autres. Cependant, nous commettrions une erreur si nous assimilions la totalité de la pensée des partipristes ou celle de D'Allemagne à l'anticolonialisme, surtout lorsqu'il est question de processus de libération. Les sources littéraires des Québécois impliqués dans la lutte anticoloniale sont nombreuses. Par exemple, dans une étude menée par M. Mokolo auprès de jeunes terroristes dans les années 1970, on dénombre parmi leurs ouvrages de référence, outre le *Portrait du colonisé* et *Les damnés de la terre*, *Le manifeste du Parti communiste* de Karl Marx, les écrits de Marcuse, de Camus, de Kafka, de Sartre, les textes révolutionnaires sur la guérilla de Fidel Castro et de Che Guevara, l'influence de Malraux, de Duverger, de Simone Veil, et même de certains

⁹⁷ Michel Van Schendel, « La maladie infantile du Québec », *op. cit.*, p. 25.

intellectuels québécois comme Raymond Barbeau et Michel Chapus⁹⁹. Les allégeances révolutionnaires des felquistes étaient donc fort diversifiées et nous pouvons croire qu'il en était autant quant aux lectures de D'Allemagne et des partipristes. Cependant, nous pouvons présumer l'importance qu'avaient aux yeux des intellectuels québécois des années soixante l'ouvrage de Fanon et celui de Memmi puisque sur les seize sujets interrogés par M. Makolo, tous les avaient lus; d'ailleurs, Georges Schoeters, dirigeant de la première cellule felquiste, avait prêté serment lors de son procès, non pas sur la Bible, mais sur le livre du psychiatre martiniquais!

Malgré cela, il est délicat d'affirmer que les intellectuels québécois et partisans révolutionnaires dressèrent leur itinéraire de combat en se basant uniquement sur des sources comme les ouvrages de Memmi et Fanon. La preuve la plus évidente concerne la violence collective qui est le postulat de la libération nationale selon Fanon, mais qui ne trouve pas un écho entièrement favorable chez les partipristes et qui est franchement dénoncée par D'Allemagne. Cependant, en ce qui concerne le thème de la *libération*, il est néanmoins possible de dresser un parallèle entre les textes à l'étude, si nous tenons compte du concept d'aliénation tel qu'il fut élaboré par Fanon et Memmi. On sait que le concept d'aliénation, qui est au cœur de la revendication anticoloniale, n'est pas original. Karl Marx avait élaboré, à partir de la phénoménologie hégélienne, une théorie concrète de l'aliénation¹⁰⁰; Fanon approfondit ce concept d'aliénation psychique sans développer l'autre versant, l'aliénation économique. Pour le psychiatre, la violence révolutionnaire devait pouvoir libérer la psyché aliénée de

⁹⁸ Paul Chamberland, « Les contradictions de la révolution tranquille », *op. cit.*, p. 7.

⁹⁹ Marc Laurendeau, *Les Québécois violents*, Montréal, Les éditions du Boréal express, 1974, 240 p., p. 96.

l'homme colonisé qui désirait s'émanciper et abolir les rapports de domination. Le caractère psychoaffectif de la décolonisation est par conséquent inhérent à la rhétorique fanonienne, ainsi qu'à celle d'Albert Memmi, quoique cet aspect soit moins présent dans le *Portrait*. Si les moyens choisis par les Québécois ne correspondent pas aux visées violentes du Martiniquais, de nombreuses similitudes jaillissent quant aux objectifs psychologiques et identitaires (désaliénation) de la lutte à mener. C'est donc la voie que nous avons choisi d'emprunter.

Pour ce chapitre, nous allons donc présenter dans un premier temps l'aspect psychologique du projet de libération : les éléments mettent en relief le caractère salvateur de la libération, non pas du point de vue économique ou politique, ce n'est pas l'intérêt de cette recherche, mais bien du point de vue psychoaffectif, au niveau de l'identité collective. À cette fin, nous nous attarderons sur certains points importants de la libération psychologique du colonisé, soit la prise de conscience nécessaire à la libération, la création d'un homme neuf et l'utilité des arts dans le processus de libération et d'identification nationale. Dans un deuxième temps, nous nous attarderons sur un point névralgique du parallèle anticolonial, c'est-à-dire la question de la violence révolutionnaire; cette problématique, puisqu'elle constitue l'une des pierres d'achoppement du parallèle, nous permettra de constater l'inefficacité du modèle anticolonial au niveau des mesures à prendre pour engendrer la libération. Afin de renchérir ce dernier aspect, et pour conclure ce mémoire, nous présenterons certaines réflexions et autocritiques prononcées par les partipristes afin de montrer leurs propres considérations quant à l'analogie anticoloniale.

¹⁰⁰ Voir Henri Lefebvre, *Le marxisme*, Paris, P.U.F., coll. Que sais-je?, 1974, 127 p.

La prise de conscience

La première étape concrète de la libération de l'homme, et peut-être la plus importante, est la *prise de conscience*. Elle recoupe principalement deux mandats : le dévoilement des conditions objectives de l'aliénation (oppression économique, politique, etc.) et la prise de conscience des effets malsains de la colonisation sur la conscience des colonisés. Dans les deux cas, le dévoilement participe d'une démystification de l'ordre colonial. La prise de conscience est donc d'abord une exigence qui concerne l'entièreté de l'aliénation de l'homme : il faut démystifier, par cette première étape qu'est la prise de conscience, les rouages du colonialisme, le système de privilèges, la relation abusive entre le colonisateur et le colonisé, la fracture opérée dans l'identité du colonisé, etc.

Les meneurs de la prise de conscience, c'est-à-dire les hommes considérés comme les opprimés les plus lucides (intellectuels, artistes, etc.), se voient incomber la tâche d'explicitier aux masses mystifiées les conditions de leur aliénation. C'est ce que Fanon exhorte à accomplir : « Le problème théorique important est qu'il faut à tout moment et en tout lieu, expliciter, démystifier, pourchasser l'insulte à l'homme qui est en soi. Il est vrai que ces deux processus importent [création d'hommes nouveaux et transformation des hommes], mais il faut aider la conscience. (*Damnés*, p. 362) » La prise de conscience est également évoquée, quoique vaguement, par D'Allemagne; à l'instar de Fanon, la prise de conscience relève de la mission : « Le grand succès de l'ensemble du mouvement indépendantiste a été précisément

d'amorcer en quelques années la "prise de conscience" de tout un peuple. On ne répétera jamais assez que c'est cette sensibilisation populaire que [sic] dépend la décolonisation. (*Le colonialisme*, p. 187) » Dans *Parti pris*, la prise de conscience s'élabore en opposition à l'Autre et s'inscrit aussi dans le processus de libération : « La prise de conscience d'une nation et d'un pays à créer qui se développe progressivement, nous la relient à une dynamique interne et à une réaction contre l'extérieur¹⁰¹. »

Cette prise de conscience des conditions objectives de l'aliénation permet une structuration, une organisation de la révolte dans les esprits des colonisés. Sans cette étape de prise de conscience, la révolte apparaît comme un stade de colère instinctive qui se fait dans les cadres établis par le colonisateur, mais qui ne les dépasse pas. La prise de conscience est donc un outil permettant de diriger la révolte aveugle vers la révolution. Le dépassement nécessaire de la révolte est évoqué par Memmi : « Pour voir la guérison complète du colonisé, il faut que cesse totalement son aliénation : il faut attendre la disparition complète de la colonisation, c'est-à-dire période de révolte comprise. (*Portrait*, p. 176) » Plus loin : « Et le refus du colonisé ne peut qu'être absolu, c'est-à-dire non seulement révolte, c'est-à-dire révolution. (*Portrait*, p.182) »

Nous retrouvons aussi cette problématique dans *Parti pris* :

La collectivité peut aussi se révolter et se durcir dans l'attitude de la révolte. Elle prend alors conscience d'elle-même comme collectivité opprimée [...] mais soit par ignorance des causes réelles de son oppression, soit par incapacité de les supprimer, elle se ferme sur la conscience de son

¹⁰¹ Philippe Bernard et Gaëtan Tremblay, «Facteurs culturels et décolonisation », *op. cit.* p. 116.

malheur [...] Individuelle ou collective, la révolte est un échec de la liberté parce qu'elle ignore les *conditions objectives* de l'oppression [...] elle se détruit comme subjectivité malheureuse. La connaissance objective des conditions de l'oppression et des moyens d'affranchissement définit la supériorité du révolutionnaire sur le révolté [...] la révolte est aveugle pour autant qu'elle méconnaît son essence véritable qui est le pouvoir et le monde de l'opresseur¹⁰².

Nation et création d'hommes nouveaux

La prise de conscience permet de lever le rideau sur le mensonge colonial. Elle possède la vertu de démasquer l'oppression, d'identifier les agents de la mystification coloniale, de faire le bilan des carences du colonisé. Elle permet aussi de rectifier la course de la révolte qui, le plus souvent, s'attaque à des moulins à vents et ne parvient pas à déstabiliser le système d'oppression coloniale. La prise de conscience scande donc le premier moment de la révolution. Elle est aussi l'aurore de la libération psychoaffective du colonisé et de l'élaboration de son identité nationale : l'un des grands objectifs de la libération psychologique de l'homme colonisé concerne l'édification de la nouvelle identité nationale. La problématique nationale, que d'aucuns croiraient dépassée (ne vivons-nous pas dans le monde du divers?) s'inscrit en filigrane dans la revendication anticoloniale; elle constitue en soi un objectif de la lutte, puisque, tout comme la psyché de l'homme colonisé, elle s'est vue empêchée, détériorée ou détruite par le régime colonial. La libération nationale doit permettre la *naissance de l'homme*, pour utiliser les mots de Frantz Fanon, dont l'élaboration se fait en même temps que l'édification de la nation : « Quand la nation démarre en totalité, l'homme nouveau n'est pas une production *a posteriori* de cette nation mais

¹⁰² Paul Chamberland, « Aliénation culturelle et révolution nationale » in *Parti pris*, vol. 1, n° 2, p. 11.

coexiste avec elle, se développe avec elle, triomphe avec elle. (*Damnés*, p. 367) » Les thèmes de l'éveil national et de la naissance d'un homme neuf sont récurrents dans tous les textes à l'étude. Memmi conçoit cette naissance en termes de liberté : l'être colonisé doit dénouer les liens psychologiques qui le soudent au colonisateur, afin de naître dans la dignité de l'Homme : « Si [le colonisé] cesse d'être cet être d'oppression et de carences, extérieures et intérieures, il cessera d'être un colonisé, il deviendra *autre*. [...] Toutes ses dimensions reconquises, l'ex-colonisé sera devenu un homme comme les autres [...] il sera enfin un homme libre. (*Portrait*, p. 185) » Chez Fanon, la thématique de l'homme nouveau est centrale : « Pour l'Europe, pour nous-mêmes et pour l'humanité, camarades, il faut faire peau neuve, développer une pensée neuve, tenter de mettre sur pied un homme neuf (*Damnés*, p. 376) ».

Au Québec également les concepts d'éveil, de naissance, de dignité humaine fondent les buts moraux de la lutte. Jacques Brault, dans un article au titre évocateur (« Un pays à mettre au monde »), exprime la nécessité de l'éveil : « La conscience canadienne-française, pétrifiée dans la faute originelle, a fini par s'éveiller à l'existence¹⁰³. » La thématique de l'homme neuf apparaît également dans *Parti pris*. Roger Guy, dans un article intitulé « L'action », affirme : « L'action sur une collectivité vise donc à provoquer un changement dans la situation de cette collectivité ou chez les hommes eux-mêmes [...] Pour le révolutionnaire, son action vise ultimement à favoriser l'émergence d'hommes nouveaux¹⁰⁴. » Devenu homme, le colonisé enfin peut jouir de la dignité, autre leitmotiv anticolonial, que l'on rencontre chez D'Allemagne : « Selon que le Québec se libère ou non, on verra jusqu'où peut

¹⁰³ Jacques Brault, « Un pays à mettre au monde » in *Parti pris*, vol. 2, n^{os} 10-11, p. 15.

aller le conditionnement de l'homme et quels sont, à notre époque, les postulats de sa révolte et de sa dignité. (*Le colonialisme*, p. 190) »

La naissance de l'homme *neuf* implique le passage de l'inhumain à l'humain, mais elle intègre aussi la création d'un être *actuel*, c'est-à-dire qui se définit non plus selon ce qu'il était autrefois, mais qui émerge dans la mouvance mondiale actuelle, enfin libéré des ornières du colonialisme trompeur, tout en se définissant comme entité nationale. Une double tension, l'universel et le particulier, régit donc cette naissance. Selon Frantz Fanon, la libération de la nation n'implique pas un cloisonnement à proprement parler. Il s'agit simplement d'une étape nécessaire de présence à soi, dont l'expression privilégiée est la nation, laquelle permet l'intégration de la société opprimée dans l'histoire, intégration nécessaire à la communication non hégémonique entre peuples. Selon lui, le projet authentique de la nation permet donc une double émergence :

Si l'homme est ce qu'il fait, alors nous dirons que la chose la plus urgente aujourd'hui pour l'intellectuel africain est la construction de sa nation. Si cette construction est vraie, c'est-à-dire si elle traduit le vouloir manifeste d'un peuple [...] alors la construction nationale s'accompagne nécessairement de la découverte et de la promotion de valeurs universalisantes. Loin donc de l'éloigner des autres nations, c'est la libération nationale qui rend la nation présente sur la scène de l'histoire. C'est au cœur de la conscience nationale que s'élève et se vivifie la conscience internationale. Et cette double émergence n'est, en définitive, que le foyer de toute culture. (*Damnés*, p. 296)

¹⁰⁴ Roger Guy, « L'action » in *Parti pris*, vol. 3, n° 10, p. 8.

À l'instar Frantz Fanon, les Québécois estiment que le présent national est une prémisse vers l'universel, dans le sens où la nation sert à s'inscrire dans l'universel, et permet donc au peuple concerné de devenir enfin citoyen du monde. C'est ce que les rédacteurs de *Parti pris* expriment dans l'éditorial de leur numéro consacré au « Portrait du colonisé québécois » :

Quoi qu'on en dise, nous vivons encore à l'âge des nations, et peut-être au moment décisif de cet âge. Il ne s'agit pas d'élaborer une pensée nationale tout entière axée sur la passé comme le veut le nationalisme traditionnel, ni de se projeter dans le futur et de se voir déjà dans un monde où les nationalismes n'ont plus cours. Prétendre vivre dès maintenant en « citoyens du monde » en faisant fi de toute pensée nationale, c'est entremêler rêve et réalité, c'est aliéner le présent au profit d'un futur hypothétique, c'est se lancer à la poursuite de chimères en évitant de se confronter aux problèmes présents. [...] Il faudra d'abord que nous soyons présents à nous-mêmes si nous voulons que l'étape suivante d'universalisation, de communauté mondiale prenne un sens concret. La réalisation de notre être national n'est pas notre fin dernière, mais elle est un moment nécessaire de notre démarche, le moment présent, condition de tout l'avenir¹⁰⁵.

La parole et les arts

Dans la pensée anticolonialiste, la création de l'homme *neuf* allie les idées de la naissance et de l'éveil à celles de la dignité et de la liberté, mais également intègre une revendication identitaire qui incorpore le particulier (élaborer l'identité nationale) à l'universel (être au monde pour participer à la construction de ce monde). Pour

¹⁰⁵ Collectif, «Éditorial » in *Parti pris*, vol. 1, n^{os} 9-10-11, p. 4-5.

permettre le dévoilement, la démystification et la naissance de ce nouvel homme, rien n'est plus fort que la puissance évocatrice des mots. Le *dire* dans le contexte de la libération prend une place essentielle, il s'élève au rang de la nécessité, ce que démontre la prise de la parole par des factions de la société jusque-là restées muettes. À titre d'exemple, citons Marcel Rioux : « La Révolution tranquille, c'est aussi la "prise de la parole" par des couches entières de la population qui, jusque-là, n'avaient jamais parlé [...] »¹⁰⁶ C'est également ce qu'explique, avec toute la faconde de l'orateur, Frantz Fanon dans les *Damnés de la terre* :

Au cours de cette phase [littérature de combat] un grand nombre d'hommes et de femmes qui auparavant n'auraient jamais songé à faire œuvre littéraire, maintenant qu'ils se trouvent placés dans des situations exceptionnelles, en prison, au maquis ou à la veille de leur exécution, ressentent la nécessité de dire leur nation, de composer la phrase qui exprime le peuple, de se faire le porte-parole d'une nouvelle réalité en actes. (*Damnés*, p. 269)

La puissance du verbe, dans le processus de démystification et de création de l'être national, est également célébrée dans *Parti pris*. À titre d'exemple, Paul Chamberland, dans un article central intitulé « De la damnation à la liberté » (titre qui fait référence à la damnation fanonienne) déjà cité à de maintes reprises, insiste sur l'importance de la parole dans le processus de dévoilement et de démystification. À cette fin, l'écrivain se réfère au poète Gaston Miron, pour qui dire, « c'est détruire déjà les sources empoisonnées de notre conscience, de notre existence¹⁰⁷. » Finalement, dans le tout premier numéro de la revue *Parti pris*, les auteurs revendiquent le pouvoir

¹⁰⁶ Marcel Rioux, *La question du Québec*, op. cit., p. 104.

¹⁰⁷ Paul Chamberland, « De la damnation à la liberté », op. cit., p. 60.

démystificateur des mots, lesquels ont le pouvoir de cerner la vérité : « La parole, pour nous, a une fonction démystificatrice; elle nous servira à créer une vérité qui atteigne et transforme à la fois la réalité de notre société¹⁰⁸. »

Afin de dire cette nouvelle nation qui se crée, la littérature constitue un outil de choix grâce auquel il est possible d'exprimer la culture nationale, ce dont Paul Ricoeur fait état dans ses travaux sur le temps : « On ne saurait contester qu'aucune culture ne pourrait se rapporter à sa propre temporalité sans l'intermédiaire d'une activité fondamentale qu'on peut appeler narrative qui a, au plan du langage, l'immense variété des récits [...]»¹⁰⁹. Pour les anticolonialistes québécois et étrangers, le *dire* touche à toutes les formes d'expression et englobe tous les arts qui, lors des périodes de libération nationale, foisonnent et réactualisent la nation dans un contexte où s'allient l'universel et le particulier.

Cependant, l'art national peut receler des écueils majeurs. Il se doit principalement d'éviter deux pièges : celui de s'élaborer selon les schèmes de pensée du colonisateur (nous en avons vu les méfaits), et celui de se fonder sur une vision de soi archaïque et dépassée, dans lequel cas, il ne pourrait pas être une porte sur l'avenir. À ce titre, rappelons la conception particulière de Fanon développée dans son ouvrage central, *Les damnés de la terre*, et dont on perçoit l'influence dans les textes québécois. Le psychiatre martiniquais consacre une partie de son essai à l'importance des arts dans la constitution de l'être national. Selon lui, les arts, parce qu'ils sont

¹⁰⁸ Collectif, « Présentation », *Parti pris*, vol. 1, n° 1, p. 2.

¹⁰⁹ Paul Ricoeur, Introduction à des études préparées pour l'UNESCO, *Le temps et les Philosophies*, Paris, Payot/Les presses de l'UNESCO, 1978.

l'organe privilégié du dévoilement, s'avèrent complémentaires à la lutte, voire même essentiels à la bonne conduite de celle-ci. Cependant, il met en garde l'artiste qui, sous prétexte de faire œuvre nationale, se replie sur une culture morte et pétrifiée. Fanon dénonce les arts qui se veulent à tort nationaux en reflétant une image apprise de cette culture, mais qui en fait charrient les oripeaux d'une culture morte, dépassée, la culture d'hier. Pour le psychiatre, le type d'art qui irrémédiablement se tourne vers le passé est à proscrire, puisqu'il ne permet pas une emprise sur le présent national. Par exemple, au sujet des arts plastiques, il affirme :

Le créateur colonisé qui coûte que coûte veut faire œuvre nationale se confine dans une reproduction stéréotypée des détails [...] Ce créateur qui décide de décrire la vérité nationale, se tourne paradoxalement vers le passé, vers l'inactuel [...] Or l'intellectuel colonisé qui veut faire œuvre authentique doit savoir que la vérité nationale c'est d'abord la réalité nationale. (*Damnés*, p. 270-271)

Pour Fanon, le retrait vers le passé n'est pas considéré positif, mais entraîne plutôt une folklorisation culturelle désuète et évidemment statique. Cette folklorisation de la culture est également à éviter pour les Québécois. André D'Allemagne constate l'attrait néfaste du passé et de l'inactuel : « La chose a été observée ailleurs : chez les colonisés le folklore et l'artisanat, situés hors du temps, remplacent une culture nationale à laquelle les temps refusent sa place. (*Le colonialisme*, p. 114) » La même constatation se retrouve chez *Parti pris* dans le numéro consacré au portrait du colonisé québécois :

Il ne nous restait qu'une culture : nous en avons fait notre unique valeur, et comme cette culture n'était plus vivifiée par une vie économique dynamique, elle se dessécha et se vida; nous n'avions plus à affirmer que ces formes abstraites : la langue et la foi [...] nous affirmions le Passé, nous affirmions notre mission civilisatrice, contre l'Histoire et la réalité; nous affirmions le mythe qui nous donnait le courage de vivre¹¹⁰.

Tout comme Frantz Fanon, les Québécois croient que les arts constituent un moyen d'élaborer la nation et d'imaginer l'identité collective : « En peinture, sculpture et architecture, il faudrait tirer profit des expériences faites à l'Expo, etc. Bref, il faut créer. Il faut se créer. Pour vivre¹¹¹. » Également, ils estiment que l'art ne doit pas refléter les sédiments d'un passé jugé glorieux, mais qui ne correspond plus à la vérité. Conséquemment, l'art doit montrer le présent national afin de permettre la prise sur soi, l'expression de la nouvelle identité :

L'artiste (le cinéaste en est un), a le rôle de témoin. Ceux du Québec sont en train d'opérer notre re-personnalisation, de nous rendre à nous-mêmes. Mais il faudra plus, et pour être fidèles à cette démarche initiale, il faudra que nos artistes s'identifient avec notre présent national, avec le combat qui s'amorce¹¹².

Dans les grandes lignes, la libération de l'homme colonisé, qui se concrétise entre autres par la production d'un art national reflétant les préoccupations actuelles, constitue littéralement, sur le plan psychologique, une renaissance, effectuée par le rejet de l'autre et une emprise de l'homme sur lui-même. L'art est l'expression privilégié de l'identité qui s' imagine et émerge en même temps que la nouvelle nation.

¹¹⁰ Paul Chamberland, « De la damnation à la liberté », *op. cit.*, p. 60.

¹¹¹ Andrée Paul et Raoul Duguay, « Production, diffusion et enseignement des arts : pour une politique culturelle » in *Parti pris*, vol. 4, n^{os} 9-10-11-12, p. 123.

La violence révolutionnaire

Nous avons constaté de nombreuses ressemblances entre les textes québécois et étrangers quant aux buts moraux de la lutte, c'est-à-dire la libération de l'homme et la création d'un homme neuf. À cette fin, tous les auteurs croient en une étape essentielle, soit la prise de conscience des conditions objectives de l'aliénation, laquelle permet de dépasser la révolte instinctive toujours vouée à l'échec. Afin de permettre cette prise de conscience, la parole, qui se concrétise dans toute forme d'art, est l'expression privilégiée de cette nation.

Jusqu'ici, le parallèle anticolonial semble manifestement viable, puisque de nombreuses ressemblances ont pu être relevées. Cependant, lorsqu'il s'agit de la praxis révolutionnaire comme telle, le parallèle n'est plus aussi pertinent. Bien sûr, l'anticolonialisme, qu'il soit québécois ou étranger, s'inscrit souvent sur une toile de fond socialiste, ce qui implique la croyance en la nécessité de la révolution prolétarienne. Seulement, les moyens de la libération des Québécois ne sont pas les mêmes que ceux de Frantz Fanon. L'exemple le plus frappant est celui de la *violence*, qui est le point nodal de toute la rhétorique fanonienne. Il importe de présenter un résumé de la thèse du psychiatre. Pour Frantz Fanon, la violence est à la base de l'exploitation coloniale, puisque les conquérants investirent le pays et imposèrent de nouvelles structures (infrastructures orientées vers l'exportation) dans la violence et le sang répandu du colonisé: « Aux colonies, l'étranger venu d'ailleurs s'est imposé à

¹¹² Pierre Maheu, « L'O.N.F., ou un cinéma québécois? » in *Parti pris*, vol. 1, n° 7, p. 5.

l'aide de ses canons et de ses machines. (*Damnés*, p. 70) » La violence initiale s'accompagne tout le long de l'histoire de la colonie d'une violence persistante qui règle les rapports entre les colonisés et les colonisateurs. Cette violence n'est pas voilée, elle se révèle au grand jour : « Dans les régions coloniales, par contre, le gendarme et le soldat, par leur présence immédiate, leurs interventions directes et fréquentes, maintiennent le contact avec le colonisé et lui conseillent, à coups de crosse et de napalm, de ne pas bouger. On le voit, l'intermédiaire du pouvoir utilise un langage de pure violence. (*Damnés*, p. 69) » Selon Fanon, cette violence policière démontre l'illégitimité de la colonie qui a besoin des remparts des mitraillettes pour soutenir son régime. Ainsi, le colon peut poursuivre son entreprise d'exploitation de l' « autochtone » en toute quiétude.

Face à la violence sempiternelle du colonisateur, le colonisé se voit forcé d'utiliser les mêmes méthodes : la violence du colonisateur provoque par un juste retour la violence du colonisé. Cette idée, ou ce principe, qui accuse une filiation avec Herbert Marcuse (« j'estime que les minorités opprimées et violentées ont le "droit naturel" de résister et d'utiliser des moyens extra-légaux¹¹³ [...] ») est fondamentale quand il s'agit de comprendre le fondement de la violence révolutionnaire selon Frantz Fanon : « [...] le colonialisme n'est pas une machine à penser, n'est pas un corps doué de raison. Il est la violence à l'état de nature et ne peut s'incliner que devant une plus grande violence. (*Damnés*, p. 92) » Pour Fanon, la violence permet ainsi, dans un premier temps (il s'agit certainement de l'élément capital), de libérer l'homme asservi de son aliénation (c'est alors le psychiatre qui parle), et, dans un deuxième temps,

d'abolir les structures capitalistes qui sont à la source de l'aliénation du colonisé. La violence doit donc être absolue, spontanée : « Dès sa naissance, il est clair pour lui [le colonisé] que ce monde rétréci semé d'interdictions, ne peut être remis en question que par la violence absolue (*Damnés*, p. 68) » Conséquemment, Fanon ne tolère pas les demi-mesures et les compromis de la non-violence qui ne peuvent que retarder le processus de libération nationale, lequel implique la destruction totale des anciennes structures et schèmes de pensée capitalistes. Nous pourrions nous pencher plus longuement sur la rhétorique de violence de Fanon, mais l'essentiel est énoncé. Il s'agit maintenant de voir comment les Québécois aménagent la question de la violence dans leur praxis révolutionnaire. Nous entrevoyons deux aspects principaux de la violence : la violence inhérente à la colonie et la violence qu'il faut utiliser pour la libération nationale.

D'abord, en ce qui a trait à la violence inhérente à la colonie, les points de vue sont très diversifiés. Cependant, abrégeons une analyse qui pourrait s'avérer fastidieuse en mentionnant une tendance à relativiser cette violence, même si on la postule. L'une de ces tentatives de relativisation concerne la violence initiale. Selon Fanon, Memmi et Césaire, la violence rythma l'arrivée du colon sur le territoire indigène. Cette violence fondatrice est pour les anticolonialistes étrangers absolue, c'est-à-dire qu'elle s'exprime à travers la brutalité, la sang, la torture, bref une violence intempestive qui détruit la société indigène et les individus qui l'habitent (le *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire insiste sur cet aspect). Au Québec, les intellectuels qui évoquent une quelconque violence fondatrice demeurent prudents,

¹¹³ Herbert Marcuse, *Critique de la tolérance pure*, Forum, Didier éd., Paris, Francfort-sur-le-Main,

sans doute parce qu'ils conçoivent une différence entre la violence coloniale et la violence consécutive d'une guerre impérialiste. Par exemple, Chamberland utilise les guillemets quand il évoque la violence initiale : « Mais c'est un sentiment vivace [la peur] qui trahit à son tour une fascination incontrôlée à l'égard de la "violence" initiale qui nous fut faite ¹¹⁴[...] »

Aussi, on note une tendance à relativiser la violence opérée tout au long de la colonisation, qui est l'un des attributs du colonialisme selon Frantz Fanon et les anticolonialistes étrangers. Dans les textes québécois, il arrive que les intellectuels québécois se révoltent carrément contre la violence manifeste du système colonial. Par exemple, dans un article faisant suite au Samedi de la matraque¹¹⁵, les auteurs dénoncent la violence du système colonial, tout en blâmant les colonisés, les « indigènes », pour leur intériorisation de cette violence. Pourtant, on préfère souvent parler de violence psychologique, tellement insidieuse que le peuple a du mal à la voir. Par exemple, Pierre Lefebvre affirme : « Il y a des voiles qui persistent dans la pensée des Québécois et qui empêchent encore de constater la violence inhérente du système politique et économique dans lequel ils vivent ¹¹⁶ [...] » D'Allemagne estime aussi que la violence au Québec est pernicieuse et donc plus difficile à cerner que dans les colonies classiques, ce qui explique la mollesse du peuple puisqu'il lui est impossible de vraiment constater l'ampleur de cette violence coloniale.

1969, p. 127.

¹¹⁴ Paul Chamberland, « De la damnation à la liberté », *op. cit.*, p. 77.

¹¹⁵ Il s'agit du jour de la visite de la reine d'Angleterre à Québec, et qui dégénéra en émeute.

¹¹⁶ Pierre Lefebvre, « Croyance et révolution » in *Parti pris*, vol. 2, n° 8, p. 17.

Bref, sans exposer en profondeur la question de la violence inhérente au système colonial, soulignons qu'il n'y pas symphonie d'opinion, mais néanmoins une tendance à relativiser cette violence dans la mesure où elle n'est pas conçue par tous comme une donnée aussi évidente que dans la colonie classique. Cependant, c'est en particulier au niveau de la violence révolutionnaire qu'on s'écarte davantage du modèle fanonien; on opère même un dépassement conscient de cette perspective si chère au psychiatre. Dans un premier temps, il est vrai que les Québécois conçoivent à l'instar de Fanon que la violence attire la violence. Par exemple, au sujet du célèbre Samedi de la matraque, les partipristes affirment : « Que l'on sache bien, toutefois, que, dans la mesure où le régime use de la violence, il *légitime*, ipso facto, pareil usage de la part des militants indépendantistes, *parce qu'il les y pousse*¹¹⁷. » Aussi, on note ça et là des poussées d'éloquence quant à la violence révolutionnaire. À ce titre, Paul Chamberland : « [le révolutionnaire] sait que le monde des hommes est un *monde de violence* et que seule la lutte, armée ou non, accomplit réellement l'histoire. Seulement, s'il prend à son compte la violence et le combat, c'est pour supprimer une à une les situations qui engendrent la violence et le combat. S'il supprime l'opresseur c'est pour délivrer l'opprimé¹¹⁸[...] »

Par contre, la violence simultanée de Fanon n'emporte en général pas du tout l'adhésion, si ce n'est sporadiquement et d'une manière qui sera jugée infantile dans les derniers numéros de *Parti pris*. La violence révolutionnaire telle qu'espérée par Fanon est ici discréditée, et elle est le plus souvent traitée de *romantisme* révolutionnaire. On continue de percevoir la nécessité de l'action violente, mais peut-

¹¹⁷ Paul Chamberland, « Le samedi de la matraque » in *Parti pris*, vol. 2, n° 3, p. 3.

être davantage du point de vue marxiste, en tant qu'outil nécessaire mais non pas privilégié, comme c'est le cas dans la rhétorique de Frantz Fanon. Par exemple, voici ce qu'en dit Paul Chamberland, qui fut pourtant bel et bien influencé par les théories de Fanon et partisan de la violence révolutionnaire :

Le culte romantique du coup d'état et de la violence généralisée est une pure et simple escroquerie. Certes, un parti révolutionnaire ne peut rayer du possible le recours éventuel à la violence. Puisque la violence est avant tout le fait des oppresseurs, des dominateurs, classes ou nations [...] L'usage de la violence reste déterminé par l'ensemble des conditions historiques et ne saurait être l'objet d'un culte mais d'un calcul dicté par le sens des réalités historiques¹¹⁹.

Plus explicitement, Jean-Marc Potté précise que le stade de la violence selon Fanon est dépassé, et associe le fanonisme au romantisme révolutionnaire, et cela, dès le premier numéro de la deuxième année de parution : « L'époque du romantisme révolutionnaire est terminée : la lecture de Fanon et le vol de bâtons de dynamite ne suffisent pas à amorcer une révolution. Nous devons nous rendre plus réalistes¹²⁰. » André D'Allemagne opte pour la même position. Il utilise le terme *romantisme* pour définir la violence révolutionnaire : « il faut écarter [...] ceux qui se font partisans inconditionnels de la violence, par suite d'une formation politique insuffisante ou d'un romantisme périmé. (*Le colonialisme*, p. 177) »

Autocritiques

¹¹⁸ Paul Chamberland, « Aliénation culturelle et révolution nationale », *op. cit.*, p. 12.

¹¹⁹ Paul Chamberland, « Exigences théoriques d'un combat politique », *op. cit.*, p. 9.

La question de la violence nous amène à nous interroger sur la portée réelle de l'analogie anticoloniale. De toute évidence, l'on constate à un certain point que le modèle anticolonial tel qu'il est présenté par Frantz Fanon ne peut entièrement satisfaire les perspectives de libération dans le cadre québécois. En fait, pendant les cinq ans que dura la publication du mensuel, et ensuite dans des articles subséquents, de nombreuses réflexions sur le parallèle anticolonial furent élaborées, et même quelques critiques furent prononcées. Pour conclure cette recherche, il s'avère intéressant de voir en quel endroit le parallèle fut déclaré forfait; à cette fin, nous allons donc nous attarder sur quelques-unes de ces réflexions et critiques, classées grossièrement en trois : d'abord, nous montrerons que pour plusieurs l'idéologie anticoloniale ne permettait pas de saisir les spécificités nationales; ensuite, il sera question de la relativité de la colonisation au Québec, ce qui constitue un bémol considérable, et nous entraîne vers le conflictuel mélange entre *domination* et *colonisation* que nous évoquions en introduction; finalement, nous aborderons les réflexions portant sur l'utilité didactique du modèle et qui nous permettront d'avancer nos conclusions.

1. Généralité du modèle anticolonial et spécificités québécoises

Il arrive parfois que le parallèle soit consenti sans scrupule. En 1968, dans le dernier volume de la revue *Parti pris*, dans un article lapidaire portant sur les écrits de Pierre Elliott Trudeau, les auteurs s'indignent de manque de culture sociologique et

¹²⁰ Jean-Marc Pottle, «Autocritique de Parti pris » in *Parti pris*, vol. 2, n° 1 p. 43.

historique de l'ancien premier ministre et réaffirment l'importance de l'idéologie anticoloniale comme grille d'analyse de la situation québécoise :

Jamais en si peu de pages, une telle inculture sociologique et historique de comportement s'est manifestée. La seule grille qui permette d'analyser et de comprendre le problème des classes sociales au Québec, c'est la phénoménologie du colonialisme. Hors d'elle, les ténèbres. Dans toute société colonisée, en sus de la lutte des classes et souvent y faisant écran, on retrouve la mystification coloniale ¹²¹ [...]

Cependant, il s'agit pratiquement d'un écart. En général, lorsqu'on s'attarde sur le modèle anticolonial, on précise souvent qu'il est trop général et qu'il n'arrive conséquemment pas à décrire le caractère spécifique de la colonisation au Québec et ne peut donc réussir à offrir une analyse profonde de la situation québécoise; par conséquent, le modèle s'avère inopérant. Plusieurs intellectuels des années soixante qui avaient embrassé l'idéologie anticoloniale eurent tôt fait de découvrir qu'assimiler tout de go le Québécois au colonisé pouvait s'avérer un piège, au point même de perdre de vue la réalité québécoise et de sombrer dans les grandes représentations idéologiques. Dès la deuxième année de parution de la revue *Parti pris*, Jean-Marc Pôtte déplorait ce plaquage du « modèle » anticolonial sur la réalité québécoise :

Nous avons choisi de construire une image compréhensive de la réalité du Québec. [...] Nous partions de schèmes de pensée pour décrire notre réalité. Nous avons adapté à la réalité québécoise – réalité que nous connaissions d'ailleurs par l'intermédiaire de certains textes – les conceptions de Memmi, Fanon, Berque, Marx, Lénine [...] Nous nous sommes choisis idéologues. Nous avons surtout employé la méthode

¹²¹ Collectif, «Sur Pierre-E. Trudeau », op. cit., p. 8.

déductive [...] Mais utilisé seul [le moyen déductif], il ne donne qu'une vue partielle de la réalité. Aussi doit-il être complété de l'induction. Partir de problèmes concrets, de situations concrètes, essayer de les comprendre, de les interpréter [...] Nous avons en fait nié la diversité du réel par un emploi trop peu fréquent de l'induction.¹²²

Analysant l'ouvrage de D'Allemagne, *Le colonialisme au Québec*, Luc Racine, dans un article portant sur le R.I.N., formule la même critique au sujet de la généralité du modèle. Dans cet article, il reproche à André D'Allemagne d'avoir appliqué à la lettre le schéma proposé par Memmi, et d'avoir calqué les portraits des colonisés et colonisateurs sur les travaux de Berque, de Fanon et de Memmi. Cette critique est d'autant plus intéressante que Luc Racine différencie le mode de domination de la « colonie » canadienne et les cas « typiques » de colonisation; si l'auteur appelle la domination canadienne *colonialisme* quand même, il introduit (ne serait-ce qu'intuitivement) une nuance de sens appréciable :

L'auteur reste dans le domaine de l'abstrait et du général, reprenant presque intégralement les principales idées de Memmi, Berque et Fanon à ce sujet. Il échoue ainsi à montrer le caractère spécifique du colonialisme au Québec : société industrielle relativement développée mais dominée par une autre société industrielle – tandis que le cas typique de colonisation a trait à la domination et à l'exploitation d'une société non industrielle ou en voie d'industrialisation (Tiers-Monde) par une société industrielle pleinement développée (Occident)¹²³.

Michel Van Schendel, dans son article intitulé « La maladie infantile du Québec », embrasse la même position, tout en ajoutant une précision, puisqu'il parle

¹²² Jean-Marc Pottier, « Autocritique de Parti pris », *op. cit.*, p. 37-38.

du placage de l'analogie anticoloniale en termes de nouvel *universalisme*, lequel rappelle insidieusement l'universalisme reproché à la génération précédente (principalement, cette génération précédente est constituée des intellectuels regroupés autour de la revue *Cité libre*). Selon Van Schendel, assimiler ipso facto la situation du Québec au colonialisme provoque un autre type d'universalisation :

Mais faute d'une réflexion sur la façon exacte dont le colonialisme et le sous-développement opèrent au Québec, on risque de se laisser aller à des généralisations sommaires qui nous embarquent une fois de plus dans un universalisme sans racines. Il est vrai qu'il existe une ressemblance fondamentale entre tous les cas de colonialisme. Mais, pour les englober tous, cette ressemblance prend une hauteur abstraite qui est impuissante à elle seule à convaincre de la réalité d'aucuns d'eux. Politiquement, l'analyse des différences a plus de poids que la vision globale, **urbi et orbi**, des mécanismes colonialistes [...] la pensée abstraite, insuffisamment informée, fait du colonialisme un modèle mort, presque l'une de ces catégories mentales qui ont invariablement fait la fortune des théoriciens schizophrènes du conservatisme¹²⁴.

2. Domination et colonialisme : le relativisme de la domination coloniale

Bien que Van Schendel conçoive qu'on ne puisse assimiler au même type de colonialisme toutes les formes d'oppression, il n'en demeure pas moins qu'il instaure, tout comme Luc Racine, une synonymie entre le concept de *colonisation* et celui de *domination*. De même, Paul Chamberland, dans « De la damnation à la liberté », exprime avec justesse l'équation domination/colonisation. Il est évident que, selon

¹²³ Luc Racine, « Le R.I.N., le néo-capitalisme et le (néo)- colonialisme au Québec » in *Parti pris*, vol. 4, n° 1, p. 92.

¹²⁴ Michel Van Schendel, « La maladie infantile du Québec », *op. cit.* p. 25.

l'auteur, peu importe la relativité de l'oppression, le résultat est le même, ce qui justifie l'emploi du vocabulaire anticolonial :

Lorsque nous sentons, nous nous [sic] vivons comme des colonisés, nous ne voulons pas signifier que notre situation est identique à celle de l'Algérie ou du Congo, mais que cette situation participe de traits communs avec ceux des pays colonisés et ceci nous pouvons le vérifier sur des plans comme l'économique, le politique et le culturel. Ce qui me retient particulièrement dans la perspective de cet article, c'est le fait que, comme ces pays, nous subissons, quotidiennement et radicalement, l'agression sous une forme ou sous une autre, de l'impérialisme économique, la domination technique, culturelle et linguistique des U.S.A. et des canadiens [sic] [...] comme eux nous sommes livrés, dans notre être profond, à la dépossession et la dépersonnalisation exercées sur les petites communautés par les grands ensembles¹²⁵.

La même constatation est élaborée par Charles Gagnon. Dans un article publié dans le tout dernier numéro, en 1968, il affirme : « parce que nous sommes victimes de l'impérialisme américain, nous sommes aussi Congolais, Guinéens, Boliviens¹²⁶ [...] » Dans le « Manifeste de 1965-1966 », la conjonction entre la domination et la colonisation est faite : les auteurs s'attachent à rappeler ce qui les motive à parler du Québec en terme de colonisation. Leur propos prend des allures de sophisme : « C'est en ce sens que le Québec est colonisé; parce qu'une nation contrôle les destinées de l'extérieur par le pouvoir gouvernemental¹²⁷ [...] »

¹²⁵ Paul Chamberland, « De la damnation à la liberté », *op. cit.*, p. 84.

¹²⁶ Charles Gagnon, « René Lévesque n'est pas Lumumba ! » in *Parti pris*, vol. 5 n° 8, p. 9.

¹²⁷ Collectif, « Manifeste 1965-1966 », *op. cit.*, p. 3.

Nous constatons la récurrence de cette allégation : plusieurs critiques se penchent sur la relativité de la domination, mais l'argument dominant demeure que les Québécois subissent une domination, et c'est sur cet unique aspect que se fonde essentiellement le parallèle; pour plusieurs, la différence entre le colonialisme d'ici et le colonialisme d'ailleurs repose simplement sur certaines nuances quant à la profondeur de l'oppression. On expose alors les différences tout en démontrant qu'il s'agit de facteurs qui ne font qu'embrouiller la conscience : les Québécois n'en sont que plus colonisés encore! Par exemple, on mentionne fréquemment le fait que le Québec est une colonie, mais embourgeoisée, pour expliquer la différence évidente entre la pauvreté du colonisé classique et celle du colonisé québécois : « Bref, si le Québec est une colonie, drôle de colonie : embourgeoisée, mais colonie¹²⁸ [...] » Ou bien, on précise le caractère exceptionnel de la colonisation au Québec en raison de la conjonction du caractère industriel du Québec et du colonialisme, ce qui fait de la situation québécoise un cas unique : « Le Québec est un pays à la fois colonisé et industrialisé, il est en cela un cas unique, et aucune idéologie toute faite ne peut lui être appliqué¹²⁹. » D'Allemagne, quant à lui, mise sur le caractère exceptionnellement psychologique du colonialisme au Québec. Selon lui, la raison en est que les piliers du colonialisme ne se situent pas chez les colonisateurs, mais chez les colonisés : ils sont les réels colonialistes, parce qu'ils sont les plus mystifiés des colonisés; ce sont eux qui perpétuent l'aliénation. Le colonisateur n'a qu'à laisser manœuvrer ces promoteurs du colonialisme. En ce sens, le colonialisme est un phénomène encore plus psychologique au Québec qu'ailleurs et par conséquent plus pernicieux :

¹²⁸ Jan Dépocas, «Ni cléricalisme, ni...trahison des anticlercs » in *Parti pris*, vol. 2, n° 8, p. 4.

Il n'est sans doute pas de pays dans l'histoire où les circonstances aient été théoriquement aussi favorables à la décolonisation. Mais au Québec les piliers du colonialisme ne se trouvent pas chez les colonisateurs, mais chez les colonisés : ce sont les *colonialistes*. (*Le colonialisme*, p.143) [...] Le Québec – et cela complique fort les choses – n'est ni l'Irlande, ni l'Algérie, ni Cuba. Son cas si situé presque au niveau de l'histoire-fiction. Les Québécois sont théoriquement les plus libres des colonisés, psychologiquement les plus colonisés des colonisés. (*Le colonialisme*, p. 189)

On ne peut blâmer les Québécois pour l'extension du sens du mot *colonialisme* à toute forme de domination. Le mélange était en somme encouragé par les anticolonialistes étrangers eux-mêmes. Par exemple, Jacques Berque évoque à deux reprises la question du Québec dans son ouvrage *La dépossession du monde*. Aussi, il assiste fréquemment à des rencontres avec l'intelligentsia québécoise et reçoit chez lui la revue *Parti pris*. Dans *Contenu et formes de la décolonisation*, il affirme qu'il existe au Québec une forme de colonialisme en raison de la domination culturelle subie : « Ils sont des coloniaux, dans la mesure où leur identité répugne à se fonder sur le folklorique et le résiduel, à quoi on voudrait les réduire¹³⁰ ». Comme autre exemple, rapportons la réponse qui fut faite par Albert Memmi aux étudiants des HEC concernant la pertinence ou non de dire que les Québécois sont colonisés¹³¹ :

Et il est exact que le terme colonisation suggère la misère matérielle et culturelle. Mais c'est que nous avons dans l'esprit les colonisations de type africain ou asiatique. Je voudrais rappeler ici deux hypothèses supplémentaires qui m'ont beaucoup servi et que j'ai eu l'occasion de

¹²⁹ *ibid.*, p. 24.

¹³⁰ Jacques Berque, « Contenu et formes dans la décolonisation », *Perspectives de la Sociologie contemporaine*, Paris, P.U.F., 1968, p. 30.

vérifier, dernièrement encore, à propos des Noirs américains : toute domination est relative. Toute domination est spécifique. Il est évident que l'on n'est pas dominé dans l'absolu, mais toujours par quelqu'un, dans un contexte donné. De sorte que même si l'on est favorisé comparativement à d'autres et à un autre contexte, on peut parfaitement vivre une domination avec toutes les caractéristiques habituelles de la domination, mêmes les plus graves. C'est bien ce qui paraît arriver aux Canadiens français¹³².

Memmi à aucun moment ne fait de différence nette entre cette domination qu'il décrit et la colonisation. Il ne fait que dériver de la question initiale des étudiants vers le concept de domination et postule ainsi l'importance de la relativité de l'oppression. De toute évidence, il y a dans les années soixante un mélange entre la domination impérialiste et la colonisation, ce qui d'ailleurs était annoncé dans l'introduction de ce mémoire. C'est ce que Klor de Alva affirmait : il considère que c'est le mélange entre ces deux idéologies qui a permis au modèle anticolonial d'essaimer de par le monde¹³³. Ce mélange est malgré tout parfois dénoncé. Par exemple, Jacques Ferron avait vu le mélange entre impérialisme et colonialisme, ce qu'il évoque dans *La barre du jour* : « Et puis, on confondait allègrement colonialisme et impérialisme¹³⁴. » Malcolm Reid, dans le même périodique, fait pourtant quant à lui toujours le lien. Sa position rappelle fortement la critique apportée par Sidonie Smith et Julia Watson pour qui le « colonisé » est devenu avec le temps une donnée générique servant à définir tout type de domination¹³⁵ :

¹³¹ Voir introduction, p. 27.

¹³² « Les Canadiens français sont-ils des colonisés ? », *op. cit.*, p. 20.

¹³³ *op. cit.* Voir la note n° 28.

¹³⁴ Jacques Ferron, « Parti pris a eu lieu, c'est déjà beaucoup » in *La barre du jour*, p. 90.

¹³⁵ Voir la note n° 29.

Les thèmes des luttes d'aujourd'hui sont les thèmes de *Parti pris*. Anticolonialisme : identification avec les noirs, les Vietnamiens, les Chiliens, les Palestiniens. Analyse, à cette lumière, un à un, des comportements québécois. Même la libération de la femme, maintenant amorcée, tire beaucoup du parallèle entre la femme et le colonisé du tiers monde¹³⁶.

3. Utilité didactique de l'analogie anticoloniale

Enfin, nous aimerions aborder une problématique qui nous semble essentielle à la compréhension de la finalité de l'analogie anticoloniale au Québec. Nombreux sont les critiques qui évoquent l'utilité didactique du vocabulaire anticolonial, c'est-à-dire sa possibilité de mettre en mots, de nommer en somme un sentiment de malaise qui sera appelé, à la lumière de l'idéologie anticoloniale, « l'aliénation coloniale ». André Major explique d'ailleurs que c'est la découverte que les partipristes firent à travers Memmi et Fanon qui permit de formuler l'aliénation vécue, et entraînait le désir de se libérer (d'où l'efficacité, éventuelle, du modèle anticolonial): « Nous avons fait les mêmes découvertes, décelé à travers Fanon et Memmi la nature exacte de notre aliénation, et nous étions d'accord sur l'urgence d'une critique décolonisatrice ¹³⁷[...] ».

Cependant, il semble que cette première étape était perçue comme une approche initiale des maux de la société québécoise et se devait par la suite d'être dépassée. Autrement dit, si l'analogie anticoloniale permettait de définir un malaise,

¹³⁶ Malcolm Reid, «Parti pris» in *La barre du jour*, hiver 1972, p. 111.

elle ne pouvait être efficace à long terme puisqu'elle n'était pas claire, elle ne fournissait pas une analyse exacte de la domination au Québec, d'où l'abandon du vocabulaire spécifique à la phénoménologie de la colonisation. C'est du moins ce que Luc Racine affirme au nom de tous les partipristes dans la « Présentation » du premier numéro du quatrième volume de la revue :

Cette fois, cependant, nous ne parlerons pas en termes de dépossession et d'aliénation culturelle, de colonisation ou de décolonisation : non parce que nous ne croyons plus que le Québec soit globalement dominé par les U.S.A. et leur satellite anglo-canadien, mais plutôt parce que, refaisant graduellement le chemin qui a mené Marx de l'humanisme des *Manuscrits économique-philosophiques* aux analyses scientifiques du *Capital*, **nous apprenons maintenant à parler clair**, à démonter péniblement les mécanismes socio-économiques d'une domination totale, à expliquer notre mal enfin après l'avoir nommé¹³⁸.

On sait que le modèle anticolonial ne pouvait être réellement générateur d'action, ne serait-ce que parce que la question de la violence révolutionnaire surpassait les ambitions révolutionnaires¹³⁹. Voilà pourquoi il semble que les partipristes abandonnèrent petit à petit le modèle, lorsque l'étape d'identification de l'aliénation fut dépassée. Il fallait alors privilégier d'autres approches, telles le marxisme. L'idéologie anticolonialiste apparaît donc comme un outil de combat de première heure, une première étape qui était l'identification du malaise. C'est du moins ce qu'affirme Pierre Lefebvre :

¹³⁷ André Major, «Un long détour » in *La barre du jour*, hiver 1972, p. 39.

¹³⁸ Collectif, « Présentation », *op. cit.*, p. 7-8. C'est nous qui soulignons.

¹³⁹ Précisons que notre propos demeure dans le cadre imposé par l'objet d'analyse que s'est donné cette recherche et ne concerne pas la totalité des intellectuels québécois. N'oublions pas que les événements entourant l'enlèvement de Pierre Laporte apporteraient un autre éclairage à la question de la violence

Dès ses premiers numéros, *Parti pris* s'est élevé contre cette aliénation globale, et c'est le sens de sa perspective révolutionnaire. Les premières analyses faites dans la revue de notre aliénation colonialiste apportaient enfin un peu de clarté et de logique dans l'étude de nos problèmes collectifs. Pour l'avenir, la revue se gardait bien d'apporter des réponses toutes faites. Elle se fixait un but très large: la Libération, la décolonisation totale des québécois [sic]. Par la suite, ses collaborateurs utilisèrent fréquemment une approche marxiste des problèmes, sans avoir peur des mots et en les jetant même avec éclat à la face d'une société jusque là marquée par la timidité de la pensée [...]¹⁴⁰

Pour terminer ce chapitre, rappelons-en les grandes lignes. Au début de ce mémoire, nous postulions l'efficacité théorique du modèle anticolonial quant à la libération de l'homme colonisé. Il a été démontré que certains buts de la libération étaient effectivement communs aux anticolonialistes et aux Québécois, particulièrement en ce qui a trait à la libération de l'Homme et la création d'un homme neuf. Cependant, ces objectifs relevaient davantage de l'humanisme abstrait que de la réalité. La question de la violence a démontré que le modèle anticolonial portait en germe ses limites. Les dernières critiques prouvent que pour certains, le modèle anticolonial était une première étape de conscientisation. L'utilisation du vocabulaire anticolonial, s'il se révélait par ailleurs efficace dans la mesure où il permettait de décrire une situation d'aliénation, devait être par la suite dépassé, par le marxisme léninisme, par exemple, qui apparaissait comme le remède au problème capitaliste.

révolutionnaire. Cependant, il s'agit de celle promulguée par certaines cellules félquistes, et le FLQ ne fait pas partie de notre cadre d'analyse.

¹⁴⁰ Pierre Lefebvre, «Croyance et révolution », *op. cit.*, p. 7.

Avant de conclure ce mémoire, nous aimerions apporter une précision. Nous avons présenté les « autocritiques » d'une manière qui semble suggérer, d'une part, une gradation dans la perception de l'inadéquation du modèle (du sentiment de la relativité de l'oppression coloniale au dépassement conscient du modèle). En fait, il ne faut pas oublier que *Parti pris* comptait autant de subjectivités que de rédacteurs, et que certaines des critiques les plus éclairées (selon nous) sont apparues dès la deuxième année de parution de la revue, tandis que dans le tout dernier volume on affirmait encore la pertinence du modèle anticolonial. En fait, *Parti pris* ne constitue pas une unité parfaite de sens. D'ailleurs, dans *La barre du jour*, Luc Racine souligne le chiasme souvent opéré entre les idéologies marxiste et anticoloniale, ce qui démontre que *Parti pris* ne peut être analysé comme un aboutissement diachronique d'une réflexion univoque :

La revue a toujours oscillé périodiquement entre un cadre d'analyse fondé sur la problématique de la décolonisation et un autre schème de référence inspiré du marxisme (et des luttes de libération nationale) [...] *Parti pris* [sic] n'était pas le lieu de développement de la théorie marxiste ou de la théorie de la décolonisation. C'était un lieu où l'on tentait d'appliquer à la situation québécoise l'une ou l'autre, et parfois l'une et l'autre, de ces cadres d'analyses¹⁴¹.

¹⁴¹ Luc Racine, « P.P. : l'enjeu » in *La barre du jour, op. cit.*, p. 81-82.

Conclusion

L'idée de cette recherche est née d'un étonnement : si le fait que les Québécois soient lésés par rapport aux anglophones du point de vue économique, social et politique est depuis longtemps de notoriété commune (encore aujourd'hui le réquisitoire est chargé), comparer le Québécois au colonisé nous semblait incongru; s'agissait-il d'une image, d'une comparaison qui précisément tirait son effet de l'enflure, de la démesure? Il nous fallait éclairer cette étrange et somme toute fugace analogie, en recherchant d'abord les références ayant nourri le parallèle, ce qui s'est révélé fort aisé puisque de la bouche même des intellectuels québécois, les plus célèbres des ouvrages de Memmi et Fanon avaient séduit une certaine clientèle intellectuelle (le plus souvent universitaire). Par la suite, nous avons simplement comparé les textes les plus connus de ces anticolonialistes avec certains textes québécois choisis pour leur adhésion anticoloniale, en cernant un certain nombre de thèmes communs aux textes, que nous avons mis en parallèle.

Qu'est-ce à dire aujourd'hui de cette curieuse analogie qui a flambé dans l'histoire du Québec comme un météore dans la stratosphère? Il y a de cela à peine quarante ans, lors de ce qui fut appelée la Révolution tranquille (ou la « Capitulation tranquille », c'est selon!), les Québécois cherchaient à solidifier le sentiment national et fonder la nation québécoise en dehors des cadres jugés archaïques de la nation canadienne-française. Pour certains intellectuels qui suivaient de près les grands mouvements de décolonisation, il semblait que le cas spécifique du Québec pouvait également être associé à cette problématique. Cette comparaison, que d'aucuns

pouvaient trouver en certains points douteuse et maladroite, ne semble pas avoir été utilisée au départ comme un procédé rhétorique, mais comme un fait, une réalité qu'il s'agissait de démontrer. Le raisonnement général était celui-ci : puisque les Québécois étaient dominés sur les plans politique, économique et social, puisqu'ils subissaient en somme une domination jugée généralisée qui participait des mêmes traits que ceux des colonisés dits classiques (aliénation psychologique, perte de la mainmise sur l'économique et le politique, etc.), il était juste d'affirmer que le Québec était une colonie dominée par l'hégémonie anglo-saxonne. C'est de ce mélange entre deux concepts pourtant différents, *le colonialisme* et *la domination impérialiste*, mélange souligné par J. Jorge Klor De Alva, qu'est née l'idée du colonisé québécois.

La rhétorique anticoloniale avait une utilité certaine sur le plan de l'imaginaire social, elle avait en quelque sorte une visée pédagogique efficace de par sa simplicité. Elle se fondait sur un schéma dualiste et manichéen qui intégrait dans sa définition l'idée d'écart entre une situation jugée légitime (sans oppression coloniale) et une situation jugée anormale (le monde colonial). Dans la même veine, elle permettait d'instituer le Québécois en minoritaire, en victime d'une situation d'oppression dont il n'était pas jugé coupable, puisque le seul coupable était l'autre, l'instigateur de la mystification coloniale, le colonisateur anglo-saxon. Le modèle anticolonial apportait donc une vision d'ensemble fortement imprégnée de moralisme : l'infériorité des Québécois était profondément *injuste* et nécessitait le rétablissement d'une situation jugée normale et légitime. Après avoir défini l'aliénation québécoise, il fallait procéder à la praxis révolutionnaire. On se tourna alors vers d'autres idéologies (particulièrement le marxisme léniniste); l'analogie anticoloniale n'était de toute

évidence pas un outil tourné vers l'actif, mais un outil descriptif qui devait en somme poser le diagnostic avant d'en arriver aux remèdes et initier la libération de la nation québécoise.

Le modèle anticolonial ne fut pas adopté par tous durant la Révolution tranquille. Par exemple, les partipristes s'indignèrent de ce que René Lévesque, pourtant indépendantiste fêru, refusât de se plier à cette conception coloniale du Québec. Par contre, en même temps qu'on acclimatait l'idéologie de la décolonisation au Québec, d'autres moyens de revendication nationale furent mis en branle par le gouvernement péquiste, et ce sont davantage ceux-ci qui enflamment le discours identitaire québécois aujourd'hui encore. L'une de ces visées est la croyance à l'indépendance du Québec, laquelle ne peut se faire sans son indépendance économique, ce qui explique la réalisation de grands projets économiques et la création de sociétés d'état. Aujourd'hui, le gouvernement Bouchard poursuit cette visée, bien que les Québécois commencent à douter de la possibilité du Québec d'accéder à l'indépendance économique en raison de la puissance du continentalisme (l'échec du référendum de 1995 en témoigne). La langue française, autre flambeau de la revendication nationale depuis la Révolution tranquille (rappelons la francisation des milieux de travail et scolaire et l'adoption de la loi 101 pour l'affichage unilingue français), est toujours une problématique à vif si l'on considère les problèmes posés par l'envahissement progressif de la langue anglophone, particulièrement sur l'île de Montréal, et les problèmes relatifs aux minorités dont les voix émergent dans le brouhaha jusque-là bilingue du combat national.

Il arrive ça et là qu'une voix s'élève encore contre le colonialisme au Québec. Par exemple, le cinéaste Falardeau se révolte toujours contre notre condition de colonisés (c'est ce qu'il a affirmé, avec le gracieux qu'on lui connaît, lors de sa dernière apparition à l'émission de Julie Schnyder, *Le point J*, au printemps dernier). Au moment d'enjamber l'an 2000, cette voix prend curieusement les accents du passé, comme si d'un disque usé on entendait jaillir une mélodie ancienne, la chanson guerrière d'une époque révolue.

Bibliographie

- ARGUIN, Maurice, *Le roman québécois de 1944 à 1965*, CRELIQ, Université Laval, 1985, 225 p.
- AQUIN, Hubert, *Blocs erratiques*, Montréal, éd. Quinze, 1977, 284 p.
- ___ « L'écrivain et les pouvoirs » in *Liberté*, vol. 13, n° 2, 1971, p. 89-93.
- ___ *Prochain épisode*, Montréal, éd. Le cercle du livre de France, 1965, 174 p.
- ___ *Trou de mémoire*, Montréal, éd. BQ, 1993, 347 p.
- BERNARD, Philippe et TREMBLAY, Gaëtan, « Facteurs culturels et décolonisation » in *Parti pris*, vol. 4, n°s 9-10-11-12, p. 102-120.
- BERQUE, Jacques, « Contenu et formes dans la décolonisation » in *Perspectives de la Sociologie contemporaine*, Paris, P.U.F., 1968.
- BOURGIN, Georges, RIMBERT, Pierre, *Le socialisme*, Paris, P.U.F., coll. Que sais-je ?, 1973, 128 p.
- BOURQUE, Gilles, « De Gaulle, politique et stratégie » in *Parti pris*, vol. 5, n° 1, p. 7-25.
- BRADBURY, Ray, *Fahrenheit 51*, Paris, Gallimard, 1992.
- BRAILLARD, Philippe et DE SENARCLENS, Pierre, *L'impérialisme*, Paris, P.U.F., coll. Que sais-je ?, 1980, 127 p.
- BRAULT, Jacques, *Mémoire*, Paris, Grasset, 1968, 108 p.
- BRAULT, Jacques, « Un pays à mettre au monde » in *Parti pris*, vol. 2, n°s 10-11, p. 9-25.
- BROCHU, André, « Écrire sur parti pris » in *La barre du jour*, hiver 1972, p. 22-35.
- BROSSARD, Nicole « Tired » in *La barre du jour*, hiver 1972, p. 2-4.
- CESAIRE, Aimé, *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence Africaine, 1976, c1955, 58 p.
- CAU, Ignace, *L'édition au Québec de 1960 à 1977*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1981, 229 p.
- CHALIAND, Gérard, *Mythes révolutionnaires du Tiers-Monde*, Paris, éd. du Seuil, 1976, 265 p.
- CHAMBERLAND, Paul, *Terre Québec*, Montréal, L'Hexagone, 1985, 280 p.
- ___ *Un parti pris anthropologique*, éd. Parti pris, coll. Aspects, 1983, 325 p.
- ___ « Aliénation culturelle et révolution nationale » in *Parti pris*, vol. 1, n° 2, p. 10-22.

- ___ « De la damnation à la liberté » in *Parti pris*, vol. 1, n^{os} 9-10-11, p. 53-89.
- ___ « Exigences théoriques d'un combat politique », *Parti pris*, vol. 4, n^{os} 3-4, p. 2-11.
- ___ « Le samedi de la matraque », *Parti pris*, vol. 2, n^o 3, p. 2-5.
- ___ « Les contradictions de la révolution tranquille » in *Parti pris*, vol. 1, n^o 5, p. 6-29.
- ___ « Les larbins de la con-fédé » in *Parti pris*, vol. 1, n^o 7, p. 40-47.
- COLLECTIF, « Éditorial » in *Parti pris*, vol. 1, n^{os} 9-10-11, p. 2-5.
- COLLECTIF, « Les Canadiens français sont-ils des colonisés ? » in *Le digeste québécois*, vol. 1, n^o 1, mai 1972, p. 43-46.
- COLLECTIF, « Manifeste 64-65 » in *Parti pris*, vol. 2, n^o 1, p. 2-17.
- COLLECTIF, « Manifeste 1965-1966 » in *Parti pris*, vol. 3, n^{os} 1-2, p. 2-41.
- COLLECTIF, « Pierre Vallières, l'homme derrière le mythe... » in *Point de mire*, vol. 3, n^o 13, mars 1972, p. 8-9.
- COLLECTIF, « Sur Pierre-E.-Trudeau » in *Parti pris*, vol. 5, n^o 7, p. 7-8.
- COLLECTIF, « Présentation » in *Parti pris*, vol. 1, n^o 1, p. 2-4.
- D'ALLEMAGNE, André, *Le colonialisme au Québec*, Les éditions R-B, Montréal, 1966, 192 p.
- DEPOCAS, Jan, « Ni cléricisme, ni... trahison des anticlercs », *Parti pris*, vol. 2, n^o 8, p. 2-6.
- DORSINVILLE, Max, « Le Québec noir », *Le pays natal*, Dakar, Nouvelles Éditions Africaines, 1983, 225 p.
- DRAPER, Michael, « Le visage d'une cité », *Parti pris*, vol. 2, n^o 9, p. 14-30.
- DUMONT, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1996, 393 p.
- FANON, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, éd. Gallimard, coll. Folio actuel, 1991, c1961, 380 p.
- FANON, Frantz, *Peau noire, masques blancs*, Paris, éd. du Seuil, 1952.
- PECTEAU, Cyrille, « Le prélude du 22 juin 1960 », Montréal, La Presse, 1975, 337 p.
- FERRON, Jacques, « Parti pris a eu lieu, c'est déjà beaucoup » in *La barre du jour*, p. 88-92.
- GAGNON, Charles, « René Lévesque n'est pas Lumumba ! » in *Parti pris*, vol. 5 n^o 8, p. 9-10.
- GAUVIN, Lise, *Parti pris littéraire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1975, 217 p.

- GODBOUT, Jacques, *Le couteau sur la table*, Paris, éd. du Seuil, 1965.
- *L'aquarium*, Paris, éd. du Seuil, 1962, 157 p.
- « La haine » in *Parti pris*, vol. 2, n°3, p. 16-22.
- GUY, Roger « L'action » in *Parti pris*, vol. 3, n° 10, p. 16-22.
- HAMEL, Réginald, *Panorama de la littérature québécoise contemporaine*, Montréal, Guérin, 1997, 822 p.
- KLOR DE ALVA, J. Jorge, J. Jorge Klor De Alva, « The Postcolonization of the (Latin) American Experience : A reconsideration of "colonialism", "Postcolonialism" and "Mestizaje" », in *After Colonialism : Imperial Histories and Postcolonial Displacements*. Sous la direction de Yvon Pakash, Princeton, NJ, Princeton University Press, 1995, p. 241-275.
- KWATERKO, Jozef, *Le roman québécois de 1960 à 1975 : idéologie et représentation littéraire*, Longueuil, Le Préambule, coll. L'univers du discours, 1989, 268 p.
- LAURENDEAU, Marc, *Les Québécois violents*, Montréal, Les éd. Du Boréal express, 1974, 240 p.
- LEFEBVRE, Henri, *Le marxisme*, Paris, P.U.F., coll. Que sais-je?, 1974, 127 p.
- LEFEBVRE, Pierre, « Psychisme et valeurs nationales » in *Parti pris*, vol. 1, n° 9-10-11, p. 6-18.
- « Croyance et révolution » in *Parti pris*, vol. 2, n° 8, p. 7-19.
- Liberté*, « À la recherche d'une Algérie », vol. 13, n° 3, 1971.
- MAHEU, Pierre « Les fidèles, les mécréants et les autres » in *Parti pris*, vol. 2, n° 8, p. 20-24.
- « De la révolte à la révolution » in *Parti pris*, vol. 1, no 1, p. 5-17.
- « En guise d'introduction » in *Parti pris*, vol. 2, n° 4, p. 10-18.
- « Leur démocratie » in *Parti pris*, vol. 1, n° 6, p. 5-24.
- « L'O.N.F., ou un cinéma québécois? » in *Parti pris*, vol. 1, n° 7, p. 2-5.
- MAJOR, André, *Parti pris, idéologie et littérature*, Montréal, Hurtubise HMH, 1979, 341 p.
- « Un long détour », *La barre du jour*, hiver 1972, p. 36-48.
- MARCUSE, Herbert, *Critique de la tolérance pure*, Paris, Forum, Didier éd., Francfort-sur-le-Main, 1969.
- MEMMI, Albert, *Portrait du colonisé*, Hollande, J.J. Pauvert éditeur, Libertés 37, 1966, c1957.

MIRON, Gaston, *L'homme rapaillé*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1970, 171 p.

— «Notes sur le non-poème et le poème » in *Parti pris*, vol. 2, n^{os} 10-11, p. 88-97.

PAUL, Andrée et DUGUAY, Raoul, « Production, diffusion et enseignement des arts : pour une politique culturelle » in *Parti pris*, vol. 4, n^{os} 9-10-11-12, p. 121-145.

PELLETIER, Jacques, «Nationalisme et roman: une inévitable conjonction» in *Lecture politique du roman québécois contemporain* (1979), Montréal, Coll. Les Cahiers d'études littéraires, UQAM, 1984, 225 p.

PIOTTE, Jean-Marc, «Autocritique de Parti pris » in *Parti pris*, vol. 2, n^o 1 p. 36-44.

— « Du duplessisme au F.L.Q. » in *Parti pris*, vol. 1, n^o 1, p. 18-30.

— *Québec occupé*, Montréal, éd. Parti pris, 1971, 249 p.

— « Sens et limites du néo-nationalisme » in *Parti pris*, vol. 4, n^o1, p. 24-37.

PRULHIERE, Claude, *Québec ou presque Amérique*, Paris, éd. François Maspéro, 1974, 186 p.

RACINE, Luc, PICHETTE, Michel, PIZARRO, Narciso, BOURQUE, Gilles, «Production culturelle et classes sociales au Québec » in *Parti pris*, vol. 1, n^{os} 9-10-11, p. 43-75.

RACINE, Luc, « P.P. : l'enjeu » in *La barre du jour*, hiver 1972., p. 81-86.

RANDALL, Marilyn, *Le contexte littéraire*, Longueuil, Le Préambule, 1990, 272 p.

— « Le présupposé d'originalité et l'art du plagiat : lecture pragmatique » in *Voix et images*, no 44, hiver 1990, 196-208.

REID, Malcolm, «Parti pris», *La barre du jour*, hiver 1972, p. 105-114.

Ricoeur, Paul, Introduction à des études préparées pour l'UNESCO, *Le temps et les Philosophies*, Paris, Payot/Les presses de l'UNESCO, 1978.

RIOUX, Marcel, *La question du Québec*, Montréal, éd. Parti pris, 1977, 249 p.

— *Les Québécois*, Paris, Librairie François Maspéro, revue Parti pris, Québec, 1967, 311 p.

— «Remarques sur le bon usage de la spécificité nationale » in *Parti pris*, vol. 2, n^{os} 10-11.

ROBERT, Jean-Claude, *Du Canada français au Québec libre*, Paris, Flammarion, 1975, 323 p.

ROCHER, Guy, *Le Québec en mutation*, Montréal, Éditions Hurtubise, 1973, 345 p.

ROY, Gabrielle, *Bonheur d'occasion*, Montréal, Bauchemin, 1947, c1945.

ROY, Max, *Parti pris et l'enjeu d u récit*, Québec, CRÉLIQ, Université Laval, coll. Essais, 1987, 188 p.

SMITH, Sidonie et WATSON, Julia, « De/colonization and the Politics of Discourse in Women's Autobiographical Practices », *De/Colonizing the subject : The Politics of gender in Women's Autobiography*, sous la direction de Sidonie Smith et Julia Watson, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1992, p. 13-31.

THERRIEN, Gilles, « La littérature québécoise, une littérature du Tiers-Monde? » in *Voix et images*, n° 34, automne 1986, p. 12-20.

TRUDEL, Jacques, « Notre environnement urbain » in *Parti pris*, vol. 2, n° 4, p. 21-32.

UNTERBERG, Paul, *Le Québec aux Québécois*, Montréal, Ferron éd., 1971, 154 p.

VALLIÈRES, Pierre, *Nègres blancs d'Amérique*, Montréal, éd. Parti pris, 402 p.

VAN SCHENDEL, Michel, « La maladie infantile du Québec » in *Parti pris*, vol. 1, n° 6, p. 25-44.

ZAHAR, Renate, *L'œuvre de Frantz Fanon*, Paris, éd. François Maspéro, 1970, 124 p.